inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue n° 109

décembre 2004, 33e année

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n°000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n°210-0222255-80 de la Fortis Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **12,5 € (500 FB).**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène **— 12,5 € (500 FB).**

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **10 € (400 FB).**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **10 € (400 FB).**

LA SOBEPS EST SUR INTERNET

Voilà longtemps que nous y pensions, mais aujourd'hui nous y sommes !
Pour tous les « internautes », venez visiter notre tout nouveau site à l'adresse :

www.sobeps.org

Il s'agit bien sûr d'un site qui est encore en pleine construction et dont l'évolution, nous l'espérons, se fera le plus rapidement possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

LE PIN'S DE LA SOBEPS

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : **5 € (200 FB - 40 FF).**
12,5 € (500 FB - 90 FF).
pour 3 exemplaires

Ci-contre : le pin's SOBEPS en taille réelle.



Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

Avenue Paul Janson 74
B - 1070 BRUXELLES / Anderlecht
www.sobeps.org

inforespace

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ETUDE DES PHÉNOMÈNES SPATIAUX - ASBL

RÉPONDEUR Téléphone : **32 - 2 - 524 2848**

Sommaire

Éditorial

Je vais vous faire une confidence...

Il arrive souvent que de vieux amis, qui connaissent bien entendu mon engagement dans l'ufologie, me demandent : *"Et alors ! La SOBEPS, ça existe toujours ? Tu t'occupes encore d'OVNI ?"* Et je sens bien, au ton de leur voix, qu'ils attendent une réponse plutôt négative. Il est vrai que pour eux, *"on ne parle plus d'OVNI"* depuis si longtemps que cela signifie immanquablement que le dossier est définitivement clos, avec ou sans réponse à la clé, et que je suis depuis longtemps "retraité" de mes activités d'ufologue.

Il faut reconnaître que plusieurs d'entre nous ont un peu réagi ainsi. Après l'embellie qui a suivi la vague de 1989-91, nos effectifs se sont raréfiés à vive allure dès que l'actualité s'est appauvrie. D'autres nous ont quitté parce que les recherches s'avéraient souvent insignifiantes, ou qu'elles ne parvenaient pas à des conclusions radicales.

Si vous me lisez, c'est que, même si vous avez été tenté par l'abandon, vous nous êtes malgré tout resté fidèle. Moi aussi j'ai parfois été gagné par le défaitisme. Ce qui m'a toujours remis en selle, c'est le fait de constater que les observations de phénomènes aériens inconnus n'avaient jamais cessé.

Si nous sommes "privés", en Belgique, d'observations intéressantes, il est utile de s'informer de ce qui se passe ailleurs. Par simple curiosité ufologique, bien sûr, mais aussi parce que ces témoignages mettent en évidence plusieurs similitudes avec les événements dont la Belgique fut le théâtre lors de la vague 1989-91. Il faudrait se livrer à une étude comparative précise de ces divers dossiers. Les pessimistes nous diront que nous n'aurions là rien de plus que de nouveaux indices purement qualitatifs, tout juste bons à confirmer l'opinion des convaincus sans pour cela amener de nouveaux chercheurs à s'intéresser à l'ufologie.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ces avis peu constructifs. Je pense au contraire que pendant longtemps encore l'ufologie devra se contenter de ce travail d'enquêtes fouillées et de vérifications répétées. Sauf incident (entendez par là un événement totalement imprévisible), nous devrons longtemps encore nous satisfaire d'un travail peu valorisant, celui de collecter des témoignages et de les crédibiliser par la qualité des faits recueillis. Je reste ainsi convaincu que c'est en rassemblant et en publiant des dossiers aussi complets que possible que nous pourrons entraîner la conviction de certains.

Ces dernières semaines ont vu la disparition de plusieurs figures de l'ufologie européenne et internationale. Deux grands témoins des années 60 nous ont ainsi quitté. Maurice Masse tout d'abord dont le témoignage à propos de l'OVNI observé en juillet 1965 à Valensole (Alpes-de-Haute-Provence) est un classique du genre. Betty Hill ensuite, décédée des suites d'un cancer le 17 octobre dernier (elle avait 85 ans). Betty et son mari Barney avaient été, en septembre 1961, les acteurs d'un des plus célèbres cas d'enlèvements. Interrogés sous hypnose, les deux témoins avaient révélé de nombreux détails sur les examens qu'ils auraient subis à bord d'un OVNI. À l'automne 1995, j'avais pu rencontrer Betty Hill dans le New Hampshire qu'elle n'avait jamais quitté. J'avais alors découvert une petite bonne femme au dynamisme débordant, très active dans les activités du groupe local du MUFON. Autre perte pour l'ufologie : celle de l'ufologue Gilbert Cornu, collaborateur à L.D.L.N., dont la formation d'historien l'avait guidé à considérer la dimension historique de la question des OVNI.

La roue tourne. Et nous devons continuer à porter le flambeau d'une ufologie rigoureuse et saine. Pour y arriver et poursuivre nos activités le plus longtemps possible, nous avons décidé de "réaliser" une partie du patrimoine de la bibliothèque de la SOBEPS. Afin d'aider au mieux les chercheurs, nous avions pris l'habitude d'acheter deux (voire trois) exemplaires de chaque ouvrage ou revue. Aujourd'hui, nous pensons qu'un seul exemplaire suffit. Vous trouverez une liste insérée dans ce numéro. En nous achetant ces ouvrages vous nous aiderez à assurer la publication d'*Inforespace* pour quelque temps encore; en même temps vous compléterez votre bibliothèque d'ouvrages devenus rarissimes.

Ce dernier numéro de l'année est aussi pour moi l'occasion de vous présenter, au nom des collaborateurs de la SOBEPS, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Nous avons voulu que ce numéro soit le reflet de l'hétérogénéité (et donc de la richesse) de l'ufologie actuelle. Nous vous avions promis divers dossiers, notamment à propos d'études récentes sur la diapositive dite de Petit-Rechain, ou sur ce fameux cas où des militaires mexicains ont filmé dans l'infrarouge des structures en formation, ou encore sur l'avenir de la recherche en France à travers la transformation du SEPRA. Si nous avons retardé la parution de ces dossiers, c'est que des éléments nouveaux sont venus les compléter ces derniers temps et que nous avons préféré vous présenter l'ensemble des données sur ces questions. Vous les découvrirez dans les prochains numéros d'*Inforespace*. À condition de ne pas oublier de renouveler votre abonnement !

En attendant de nous retrouver tous au printemps 2005, je vous renouvelle nos bons vœux.

Michel Bougard
Président.

EN DEVISES EURO

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS 2005

En **2005**, nous vous proposons **2** numéros de la revue ***INFORESPACE*** [n° **110** + n° **111**] aux conditions suivantes (frais d'envoi compris) :

COTISATION	BELGIQUE	FRANCE	AUTRES PAYS
d'honneur	40	42	45
ordinaire	30	33	35

Pour celles et ceux qui choisiront la formule de cotisation de ***membre d'honneur***, nous leur rappelons qu'il s'agit là de la seule formule offrant la possibilité d'une ***carte de membre.***

Tout versement
est à effectuer au compte bancaire de la **SOBEPS**
n° **210-0222255-80** ou au
n° **000-0316209-86** de son C.C.P.
avenue Paul Janson, 74
B-1070 Bruxelles.

Veuillez préférentiellement utiliser le bulletin de virement-versement ci-joint.

Pour la France et le Canada, le versement doit s'effectuer uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, MAIS AVEC LES FRAIS BANCAIRES À VOTRE CHARGE.

Veuillez nous excuser de procéder ainsi, mais toute autre façon de faire nous obligerait à augmenter nos montants de cotisation de manière encore plus drastique.

Christian LONCHAY
Trésorier de la SOBEPS

Le cercle dans les blés de Heers



Jean-Michel ABRASSART
Licencié en Psychologie

Même si l'épicentre du phénomène des cercles céréaliers** (anglais : crop circle) **reste encore et toujours l'Angleterre, plusieurs cercles sont apparus en Belgique ces dernières années. Cet article se penche sur deux agroglyphes : le premier est apparu à la fin juin 2003 dans un champ situé entre les villages de Jeuk et de Mielen-Boven-Aalst, dans la province du Limbourg; le second est apparu cette année le 25 juin 2004, à Heers, autre commune du Limbourg, non loin de Liège.

Dans les deux cas, l'auteur s'est rendu sur place afin d'examiner de plus près ces formations qui sont apparues géographiquement non loin l'une de l'autre, dans une zone grande comme un mouchoir de poche. Il est donc légitime de considérer que l'origine des deux formations est similaire.

Ayant, dans une publication antérieure, présenté notre visite au cercle de blé de Jeuk, cet article se centrera plus particulièrement sur la formation de Heers.

Les deux agroglyphes

L'agroglyphe de Heers se trouvait à l'entrée de la commune en venant de Liège et en empruntant l'axe principal (route dénommée *"Steenweg"*) qui traverse cette bourgade de part en part. Le cercle était visible depuis cet axe principal, quoique brièvement. Pour accéder au cercle, il suffisait de tourner depuis l'axe principal dans une route champêtre sur quelques dizaines de mètres. De là, le cercle était aisément admirable depuis son véhicule.

Les auteurs ont donc situé leur agroglyphe dans un site où leur œuvre serait facilement remarquable dans le paysage. L'endroit étant vallonné, le cercle se trouvait sur un dénivelé, ce qui en facilitait la contemplation. Dans les deux cas (Jeuk et Heers), un emplacement de stationnement pour les voitures était situé juste devant le cercle, ce qui en facilitait l'accès aussi bien pour les visiteurs que pour ceux qui l'ont réalisé. Dans les deux cas, des traces de tracteurs (anglais : *tramlines*) étaient accessibles sans aucune difficulté depuis ces emplacements de stationnement jusqu'aux centres des agroglyphes, ce qui permet de dissimuler le passage d'humains à travers les blés vers le centre du champ.

Les deux figures - Jeuk et Heers - étaient relativement simple en comparaison de figures anglaises, aussi bien des figures non revendiquées que des figures revendiquées par les faiseurs de cercles (anglais : *circlemakers*). La simplicité des deux figures ne penche pas en faveur de l'hypothèse extraterrestre. Soulignons ici qu'il nous semble présomptueux, et d'un point de vue épistémologique douteux, de conclure qu'un cercle n'est pas d'origine humaine uniquement parce que la figure réalisée est complexe. Les cathédrales sont des constructions architecturales complexes, mais cela n'est pas une preuve que leur origine n'est pas humaine. La simplicité des figures des agroglyphes belges fait que, de toute manière, ce débat n'a pas lieu d'être dans ces deux cas précis. **Tous ces éléments empiriques confortent l'hypothèse de la fabrication humaine**.

Rappelons aux lecteurs plus habitués à lire des auteurs défendant l'hypothèse extraterrestre que les sceptiques, dont je suis, considèrent que les cercles céréaliers sont d'origine humaine et faits par des artistes, des *"faiseurs de cercles"* (voir à ce propos le site web de référence : **www.circlemakers.org**). Nous reviendrons plus en détail sur l'hypothèse humaine d'explication des cercles céréaliers dans notre discussion.

Le cercle de Jeuk était une reprise d'une figure réalisée en 2001 dans les environs de Cambridge. Deux scénarios peuvent être ici proposés aux lecteurs : les auteurs du cercle de Cambridge sont les mêmes que ceux du cercle de Jeuk (l'Angleterre n'est après tout pas si éloignée de la Belgique) ou, plus simplement, les auteurs du cercle de Jeuk ont utilisé la figure de Cambridge comme modèle pour leur agroglyphe. Enfin, un point essentiel à propos des 2 agroglyphes est que les communes de Jeuk et de Heers sont situées à quelques kilomètres l'une de l'autre. Il est donc raisonnable de considérer que les auteurs de ces agroglyphes habitent la région, région fort propice à la réalisation de cercles car on y trouve de nombreux champs de blé.

Il nous semble fort probable qu'un autre cercle apparaîtra à la fin juin dans cette petite région de la Belgique l'année prochaine.

Discussion

Il existe trois grandes hypothèses pour expliquer les agroglyphes, (a) les boules de lumière (anglais : *Ball of Light* ou encore *B.O.L.*), (b) l'hypothèse extraterrestre et (c) l'hypothèse de la fabrication humaine. Nous pouvons dire que les céréalogistes défendent la première hypothèse, les ufologues la deuxième et les sceptiques la troisième.

Nous allons maintenant discuter de la pertinence de ces trois hypothèses.

a. Les boules de lumière

L'hypothèse des boules de lumière fut proposée au début du phénomène des agroglyphes par George Terence Meaden.

Le phénomène a en grande partie lui-même falsifié cette hypothèse en proposant des figures de plus en plus complexes. Si des figures très simples pouvaient être attribuées à un phénomène naturel, il est impossible de prétendre qu'un phénomène de ce genre s'amuserait à dessiner dans les champs des symboles ésotériques ou de mathématiques fractales. Nous renvoyons le lecteur intéressé par une discussion critique des travaux de G.T. Meaden à l'article de Gilles Durand intitulé *"Crop circles : L'énigme circulaire"*, publié dans l'anthologie dont Thierry Pinvidic fut l'éditeur scientifique, *"OVNI – Vers une anthropologie d'un mythe contemporain"*, et qui reste dix ans après sa publication un ouvrage de référence en langue française. Cependant, depuis la publication de l'article de Gilles Durand, des travaux réalisés par W.C. Levengood et N.P. Talbott ont fait beaucoup de bruit dans la littérature ufologique. Ils auraient en effet trouvé dans trois agroglyphes anglais des blés dont les nœuds auraient été - selon eux - anormalement allongés. Joe Nickel a soulevé un certain nombre de biais méthodologiques qui invalident cette recherche. Le plus important d'entre eux est que les tests sur les tiges de blé n'ont pas été réalisés en double-aveugle par les laboratoires. Or, il souligne que lorsque l'on donne des tiges de blé à examiner en double-aveugle dans un laboratoire, il se révèle incapable de dire quelles tiges viennent de l'agroglyphe et quelles tiges n'en viennent pas. Les résultats de l'étude de Levengood et Talbott sont donc fortement sujets à caution, tant qu'ils n'auront pas été répliqués par de nombreux autres chercheurs et dans de nombreux autres cercles, en utilisant une méthodologie plus rigoureuse d'examen des tiges impliquant entre autres un test en double-aveugle.

Malgré les biais méthodologiques importants de cette étude, Eltjo Haselhoff a proposé une modélisation des boules de lumière afin d'expliquer les résultats présentés par Levengood et Talbott. Le problème se situe ici dans le fait que son modèle tente d'expliquer des données peu crédibles et que, de

plus, il échoue a expliquer des éléments très importants du phénomène : si son modèle de boules de lumière explique comment des micro-ondes émises par une boule de lumière pourraient potentiellement affecter les nœuds des tiges des blés, il échoue complètement a expliquer comment elles coucheraient ces mêmes blés ! Or, dans le phénomène des agroglyphes, il nous semble important d'expliquer aussi bien comment la figure elle-même est réalisée (et nous voyons mal comment un phénomène naturel tel que des boules de lumière pourrait le faire), que comment les blés sont couchés sur le sol.

b. L'hypothèse extraterrestre

L'hypothèse extraterrestre pour expliquer les cercles de blé soufre de diverses difficultés. La première étant qu'il est impossible de justifier de manière convaincante pour quelle raison les extraterrestres viendraient de l'espace profond pour laisser des symboles ésotériques (et qui donc évoquent bien trop la culture humaine) ou mathématiques dans les champs. Si en arrière-fond de l'imaginaire collectif plane l'idée que les cercles seraient des sortes d'empreintes laissées par les vaisseaux extraterrestres, cette idée n'a aucun fondement théorique sérieux. Il existe bien entendu des traces physiques alléguées d'ovni en forme d'anneaux (anglais : *ufo rings*), mais on est très loin du phénomène des cercles de blés.

Angel M. Nieves-Rivera a récemment analysé dans *"Skeptical Inquirer"* un certain nombre de ces anneaux d'ovni et sa conclusion est que les traces qu'il a personnellement étudiées étaient toujours soit des faux, soit des effets météorologiques ou encore des dommages causés aux plantes par des facteurs naturels. Il présente de plus un certain nombre de cas d'anneaux d'ovni qui ont été généré par des champignons, et qui sont dans ce cas ce que la tradition surnomme des anneaux de fées (anglais : *fairy rings*). Il s'agit encore d'un point de rencontre entre le folklore et le phénomène ovni, dont les similarités ont été déjà soulignée il y a plus de trente ans par Jacques Vallée. Néanmoins, les anneaux d'ovni ne sont clairement pas des agroglyphes. Le film *"Signes"* de M. Night Shyamalan propose que les cercles céréaliers sont des sortes de poteaux indicateurs pour vaisseaux spatiaux, mais là encore comme les cercles reprennent des symboles de la culture humaine, il n'y a aucune raison valable de penser que nous sommes ici face à une sorte de langage extraterrestre. Au-delà de cette aporie fondamentale, il n'y a aucune preuve qui fonderait l'hypothèse d'une implication extraterrestre dans la création des agroglyphes. Il y a, comme toujours, des témoignages de toutes sortes (des témoignages impliquant des boules de lumière, des ovnis ou d'autres choses), mais le témoignage humain n'est pas du tout une source fiable d'information et n'est certainement pas une preuve de quoi que ce soit.

Il n'y a en fait aucune preuve qui soutienne l'hypothèse des visites extraterrestres de la Terre, uniquement des indices : en effet, des preuves d'une présence extraterrestre dans notre atmosphère seraient (a) de la technologie indubitablement extraterrestre disponible à l'examen de l'ensemble de la communauté scientifique (un vaisseau spatial en état de marche serait l'idéal) et/ou (b) du matériel biologique indubitablement extraterrestre disponible à l'examen de l'ensemble de la communauté scientifique (un extraterrestre vivant et capable de communiquer avec nous serait l'idéal). Ni l'un, ni l'autre n'ont jamais été présentés par les ufologues à la communauté scientifique. Un Premier Contact devrait fournir ces deux types de preuves à l'examen des scientifiques sans aucune ambiguïté, de façon claire et évidente pour tous. Dans le phénomène ovni, tel qu'il se présente depuis sa naissance en 1947, les extraterrestres se donnent à voir de façon médiate, à travers des indices. Cette façon médiate de se donner à voir est ce que nous surnommons *"l'état d'occultation"* des extraterrestres dans le phénomène ovni contemporain. Des indices sont interprétables de bien des manières, y compris en n'invoquant aucun extraterrestre dans

inforespace

la discussion, ce que font les sceptiques qui privilégient les explications prosaïques aux explications extraordinaires en raison du Rasoir d'Occam. De nombreux auteurs, tels que Edward U. Condon, Kendrick Frazier, Barry Karr, Joe Nickell, Marc Hallet, Philip Klass, ou encore Michel Monnerie travaillent dans le cadre de l'approche sceptique, ou - telle qu'elle est souvent nommée dans les milieux ufologiques francophones - du modèle sociopsychologique. Du fait de l'état d'occultation, l'approche sceptique du phénomène ovni est loin d'être falsifiée, comme le prétendent erronément certains auteurs. Il nous paraît au contraire plus que jamais nécessaire d'étudier le phénomène ovni dans le cadre plus général de la psychologie des expériences inhabituelles. Nous n'allons pas rentrer plus avant dans le débat scientifique opposant les sceptiques aux défenseurs de l'hypothèse extraterrestre.

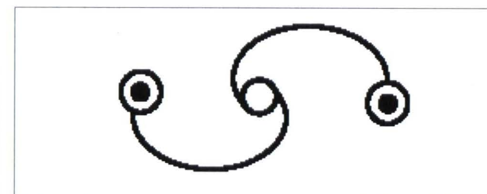
Simplement, ce débat théorique étant posé, **il nous semble difficile**, au vu de ce que nous savons aujourd'hui du phénomène ovni, **de défendre l'idée que les extraterrestres seraient à l'origine des cercles céréaliers**.

c. L'hypothèse de la fabrication humaine

Joe Nickell est considéré par la communauté scientifique comme un auteur de référence au sujet des agroglyphes. Il propose les éléments empiriques suivants comme soutenant l'hypothèse de la création humaine :

- Escalade dans la fréquence d'apparitions des cercles (dès les années 1970, plus les médias couvrent le phénomène, plus nombreux sont les agroglyphes qui apparaissent chaque année),
- Distribution géographique (les agroglyphes se concentrent en des zones géographiques précises, ce qui laisse penser que des faiseurs de cercles vivent dans ces régions);
- Augmentation de la complexité (depuis les années 1970, les agroglyphes sont passés de l'état de simples cercles à des figures de plus en plus complexes, donnée interprétée par les sceptiques comme l'indice d'une augmentation de l'expertise de ceux qui les réalisent),
- Et enfin le "Facteur Timidité" (les cercles apparaissent la nuit, de façon que leur fabrication ne soit observée par aucun témoin).

Ces divers éléments empiriques ont été confirmés au niveau de la France par la recherche VECA90 (pour *"Voyage d'Etude des Cercles Anglais"*) du CNEGU (*"Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques"*). Les preuves qui soutiennent l'hypothèse humaine de fabrication des agroglyphes sont que (a) des gens disent faire les cercles, (b) des gens expliquent comment ils réalisent les cercles et enfin (c) des gens réalisent des cercles devant témoin (journaliste, voire huissier de justice). Étant donné que des preuves solides soutiennent l'hypothèse humaine et que pratiquement aucun élément empirique sérieux ne soutient ni l'hypothèse des boules de lumière, ni l'hypothèse extraterrestre, nous considérons que c'est la première qui doive être retenue, jusqu'à preuve du contraire. De plus, en fonction du principe épistémologique énoncé par Carl Sagan : *"Une affirmation extraordinaire demande des preuves extraordinaires"*, l'hypothèse humaine présente l'avantage indéniable de n'invoquer aucun élément extraordinaire dans son explication.



Conclusion

Il nous semble raisonnable de conclure, au vu de notre investigation et au vu de notre revue de la littérature, **que les agroglyphes de Jeuk et de Heers sont des œuvres humaines**. Il est probable que les auteurs de ces deux cercles sont les mêmes et qu'ils habitent dans cette région. Enfin, il nous semble fort probable qu'un autre cercle apparaîtra l'année prochaine, à la fin juin, dans cette petite région de la Belgique.

- Photo aérienne : **www.culture-crop.com/belgique2004.htm**.
- Photos prises au sol : **Nathalie B.** (Liège) = voir ce site web.

Agroglyphe : les “pères” d’Oreye

Gérard GRÊDE
Publicitaire



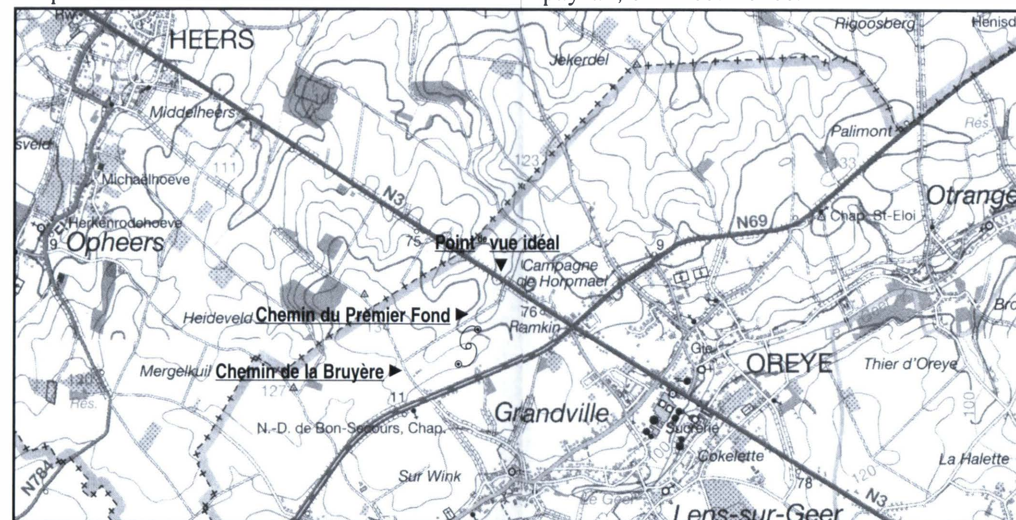
Après avoir lu l’article “le cercle dans le blé de Heers” de Jean-Michel ABRASSART, et pour m’être rendu le lendemain de leurs découvertes sur les 2 lieux des 2 formations y mentionnées, je me permets modestement d’émettre un avis plus nuancé que celui de son auteur.

Rectifications préalables

Bien que ce ne soit pas d’une importance capitale, je signale que l’agroglyphe apparu cette année en Hesbaye, fut découvert le lundi 21 juin (jour du solstice d’été / 02.57’) et non le vendredi 25 juin; qui plus est, il ne se situait pas à HEERS (localité de la province de Limbourg / Flandre), mais à OREYE (localité de la province de Liège / Wallonie), à 500 mètres de la frontière linguistique. Il fut exécuté au lieu-dit *Ram’kin* (longitude 06’55”/ latitude 56’23”), au milieu d’un champ de froment immature d’une superfice de 12 hectares, appartenant et exploité par Charles PIRSON, un cultivateur de Jeneffe-en-Hesbaye (Donceel / province de Liège).

L’erreur d’appréciation trouve son origine dans un commentaire de la V.R.T. (télévision publique flamande) qui, au cours de son journal du lundi 21 juin 2004 (*Het Journaal* - 19.00’/19.30’) informa ses téléspectateurs de la présence d’un *“crop circle”* dans un champ de céréales qu’elle situa (intentionnellement ou par manque de discernement) sur le territoire de Heers. L’intervention filmée du bourgmestre (Gérald Kindermans) qui se souvient avoir été contacté par les journalistes en fin de matinée de ce premier jour d’été, ne fit que renforcer cette inexactitude.

Malgré mes demandes répétées auprès de cet organisme audiovisuel, je n’ai pu obtenir les précisions quant à l’heure et la provenance de l’appel du premier témoin qui, de toute évidence, dû être un automobiliste néerlandophone circulant ce matin-là sur la nationale 3 en direction de Liège, et possédant un téléphone cellulaire qui lui permit d’avertir la presse sur-le-champ (si je puis dire). En effet, l’endroit idéal pour admirer la curieuse figure se situait exactement à mi-chemin entre la borne du kilomètre 75 et celle du kilomètre 76 de la *Grand-Route* (*Steenweg*) reliant Sint-Truiden (Saint-Trond) à Liège. À cet endroit, sur la droite, débute perpendiculairement une voie de remembrement appelée *Chemin du Premier Fond* qui, avant d’atteindre le *Chemin de la Bruyère* (autre chemin de remembrement, parallèle à la chaussée), délimite le champ en son flanc septentrional sur un parcours de neuf cents mètres.



Le reportage n’ayant été diffusé du côté francophone que le dimanche suivant (émission *“7 jours”* / RTL - 18.30’/19.00’), il s’est avéré qu’en fin de semaine des habitants d’Oreye n’étaient toujours pas au courant de l’événement.

D’emblée, les amateurs d’insolite n’ont pas manqué de constater les similitudes entre l’agroglyphe de Mielen-boven-Aalst (2003) et celui d’Oreye (2004). D’abord, ils sont apparus à la même époque (début de l’été); ensuite ils ne sont distants que de moins de 10 kilomètres à vol d’oiseau; enfin ils ont été exécutés dans des champs de froment encore vert jouxtant une voie carrossable.

Controverse

Je ne suis pas en accord avec Jean-Michel Abrassart pour admettre que des *“éléments empiriques confortent l’hypothèse de la fabrication humaine”*.

Qu’ils soient humains ou extraterrestres, qu’il s’agisse de facéties de *céréalistes* ou d’idéogrammes extraterrestres, en passant à l’acte les auteurs d’agroglyphes recherchent indubitablement la notoriété plutôt que la confidentialité, *a fortiori* s’il s’agit (comme le pensent certains) de transmettre un message. C’est une question de bon sens... de bon sens paysan, en l’occurrence.

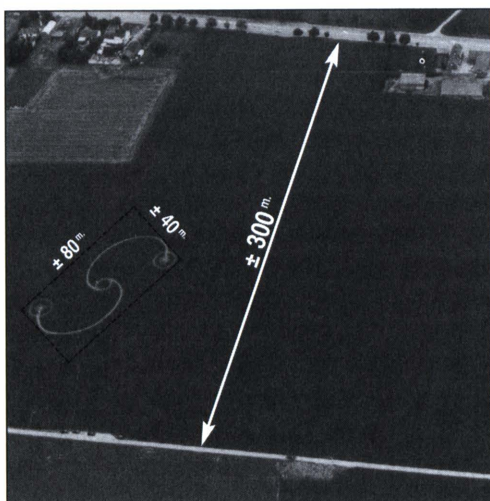
Pour garantir une visibilité, le relief légèrement ondulé de la Hesbaye s’avère effectivement propice à ce genre d’activité, mais si, comme il est suggéré dans l’article, les protagonistes proviennent d’outre-Manche, le Pays des Collines (en Hainaut occidental) offre des possibilités bien meilleures tout en étant plus proche encore du Royaume-Uni.

Toutefois, en 2003, la formation de Mielen-boven-Aalst n’était pas particulièrement visible de la route puisqu’elle fut découverte inopinément par un pilote d’U.L.M. de la base d’Avernas-le-Bauduin, toute proche. Et en cours d’enquête, José Derwa, confrère et ami de Charles Pirson, me confia qu’en passant en début d’après-midi du lundi 21 juin devant le champ *Ram’kin*, il ne remarqua même pas le motif en question distant de quelques dizaines de mètres.

Précisons aussi que les deux premiers *“crops circles”* répertoriés en Belgique (juillet 1998) se situaient dans le plat pays de Flandre (l’un à Boechout, en province d’Anvers; l’autre à Huise, en Flandre Orientale), ce qui contrecarre l’argument invoqué. Et si effectivement la contemplation de figures géométriques de grande ampleur est facilitée par un terrain pentu, en va-t-il de même pour leur élaboration ?

Enfoncer un piquet en terre et utiliser un cordon faisant office de compas peut sembler relativement commode, mais dessiner d'immenses ovales (comme à Oreye) me paraît nettement plus problématique. Toutefois, on peut élaborer une ellipse au cordeau. L'avantage pratique de ce procédé est qu'il permet de dessiner des lignes sur de grandes surfaces, qu'on appelle *"tracés du jardinier"*.

L'auteur considère aussi que le fait d'avoir une aire de stationnement pour véhicules à proximité des agroglyphes est une indication supplémentaire pour les considérer comme une création humaine. Mais en Belgique, quelqu'un peut-il me trouver un champ accessible uniquement à pied ? Comment un cultivateur y amènerait-il son charroi ? Quand, au début de la seconde moitié du XXe siècle, fut adopté le remembrement agricole, il fut admis que la distance maximale entre un chemin et une terre de culture soit de l'ordre de 500 mètres.



Comme on ne remarque jamais de piétinement dans les cultures, on a l'habitude de considérer que les empreintes laissées par les tracteurs en raison des divers traitements d'hiver et de printemps (de 3 à 6 reprises) sont le passage obligé des "artistes" pour se rendre en plein milieu du terrain. Quand Jean-Michel Abrassart rapporte que *"des traces de tracteurs étaient accessibles sans aucune difficulté depuis ces emplacements de stationnement jusqu'aux centres des agroglyphes"*, ce n'est pas tout à fait vrai, car généralement (et c'est le cas pour Oreye) les fermiers commencent ou finissent leurs épandages par le contour du champ, ce qui implique que ces corridors n'atteignent jamais l'extrémité du terrain. On pourrait néanmoins utiliser des échasses pour parcourir ces quelques mètres séparant le chemin du début des traces. Et que penser des cercles découverts lorsque les pratiques agricoles étaient plus artisanales ?

Quand Jean-Michel Abrassart écrit *"la simplicité des deux figures ne penche pas en faveur de l'hypothèse extraterrestre"*, j'aimerais connaître les critères objectifs sur lesquels il se base pour être aussi péremptoire. Connaît-il suffisamment d'extraterrestres pour évaluer leur savoir-faire et le comparer avec celui des humains ? Et peut-on considérer que la simplicité (toute relative) d'une figure géométrique est proportionnelle à la durée et à la complexité de sa réalisation ? Etant graphiste professionnel, je peux affirmer que le logotype bien connu de la Générale de Banque (devenue Fortis) paraissait simple à reproduire... mais combien d'heures de recherche n'a-t-il pas fallu à son créateur pour le finaliser ?

Il existe effectivement des *"faiseurs de cercle"* qui sont moins confidentiels qu'il n'y paraît puisque, dans un but purement publicitaire, des entreprises commerciales font appel à leur service. La différence notoire avec les auteurs de l'agroglyphe de Mielen-boven-Aalst ou de Oreye est qu'ils exercent en plein jour, qu'ils sont rémunérés (du moins, je l'imagine) et qu'il y est nécessairement prévu un dédommagement pour le fermier. Ce ne fut certes pas le cas pour Charles Pirson qui dut faire appel à la maréchaussée de la zone interpolice de Waremme pour faire déguerpir de son champ les touristes indésirables (j'en fut témoin). Et quand le dimanche 27 juin, je revins sur le site, le père de l'exploitant était en surveillance, assis dans sa voiture, alors qu'il avait certainement mieux à faire par cette agréable après-midi ensoleillée. Il me confia que, les forces de l'ordre ne pouvant

surveiller l'endroit en permanence, son fils et lui-même durent chasser quantités d'intrus, dont un certain nombre d'illuminés (*"c'était comme à Banneux !"*) et un groupe de personnes qui s'étaient installées au milieu d'un cercle et s'apprêtaient à allumer un barbecue. Ils furent même confrontés à un automobiliste qui pénétra dans le champ avec son véhicule, et à un excité qui en vint aux mains parce qu'il se voyait refuser l'accès.

Si, comme le suppose Jean-Michel Abrassart, les auteurs sont domiciliés dans la région, ils n'ont pas intérêt à revendiquer leur méfait, car l'entrepreneur agricole pourrait envisager une action en justice puisqu'en plus des blessures et tracasseries, il a subi un manque à gagner.

Hypothèses

Pour résoudre l'énigme des agroglyphes, il n'y a que 3 hypothèses envisageables : le phénomène naturel, l'acte humain, l'intervention intelligente inconnue.

<u>Phénomène naturel</u> :

Malgré le fait que, dans le cosmos, tout est mathématique (je pense notamment à la notion du nombre d'or), et même si l'on rencontre dans la nature de remarquables effets géométriques (images sonores aquatiques, cristaux cubiques de pyrite, motifs d'ailes de papillons symétriques...), et quand bien même je suis séduit par la théorie Gaïa, j'ai bien du mal à accepter intellectuellement que les éléments puissent exécuter sur le sol de si parfaites images.

<u>Acte humain</u> :

Qui donc aurait eu l'idée, après la seconde guerre mondiale, de commettre clandestinement des dégradations dans des champs de culture ? Quelle aurait été la motivation : le goût du risque gratuit, la volonté de nuire à des fermiers, un goût immodéré pour la farce estudiantine, ou vouloir perpétuer la légende du *"diable tondeur"* ? Puisque aucun bénéfice financier n'en fut retiré, on ne peut même pas dire que c'était pour se faire du blé !

Et ceux qui auraient emboîté le pas, auraient-ils fondé une loge secrète ?

Si ce sont des humains qui sont les auteurs des agroglyphes, comment font-ils dans des contrées aussi densément peuplées que l'Angleterre ou la Belgique pour passer inaperçus ? S'ils travaillent de nuit (et ce fut manifestement le cas pour Oreye), le résultat final est d'autant plus remarquable, surtout si au matin ils doivent aller bosser.

Pour information, la nuit du 21 juin 2004 se situait à mi-parcours entre la Nouvelle Lune (17.06.04 / 22.27') et le Premier quartier (25.06.04 / 21.08'), donc dans une période de nuits sombres. Ça facilite la discrétion, mais ça complique la tâche. Toutefois, peut-être ont-ils recours à des lunettes comportant un intensificateur de lumière résiduelle.

Et comment se fait-il qu'on ne découvre jamais des agroglyphes ratés ou inachevés ?

Malgré ses remarquables investigations dans le domaine des sujets énigmatiques, l'auteur américain Joe Nickell ne me convainc pas dans ses propositions *"soutenant l'hypothèse de la création humaine"* reprises par Jean-Michel Abrassart :

- les agroglyphes sont-ils plus nombreux parce que les médias donnent plus d'écho au phénomène, ou sont-ce les médias qui sont de plus en plus prolixes parce que justement le phénomène est de plus en plus envahissant ? Dans le même ordre d'idée, y a-t-il plus d'agressions sexuelles aujourd'hui qu'hier, ou est-ce le changement de comportement des victimes qui peut le faire penser ?
- pourquoi la concentration géographique d'agroglyphes serait-elle un argument plaidant en faveur de la production locale ? Du fait que la majorité de leurs apparitions se situa dans le sillon Sambre-et-Meuse, les aéronefs triangulaires de la fameuse "vague belge" étaient-ils dès lors des prototypes d'avions silencieux fabriqués par la société de construction aéronautique *"Sonaca"* de Charleroi ? Si les extraterrestres en sont les auteurs, peut-être ont-ils des raisons impénétrables pour accomplir leurs "tags céréaliers" dans un secteur bien déterminé.

• on discerne 2 sortes de figures : les tracés de la première époque que je nommerais *"ésotériques"* (du style utilisé dans le film *"Signs"* de Night Shyamalan, en 2002) qui font penser à une écriture ancienne (comme un compromis entre hiéroglyphes égyptiens et cunéiforme sumérien), et les figures géométriques, artistiquement plus proches de l'entendement humain. Sinon pour la beauté du geste, pourquoi s'obstiner à faire compliqué (avec tous les risques inhérents) alors que les motifs "cabalistiques" (plus simples à accomplir) suffisaient déjà à faire monter la pression ?



Une autre théorie fait appel à la haute technologie terrienne. Les agroglyphes seraient formés à partir de satellites militaro-scientifiques. Fort bien, mais qui donc a produit les figures datant du début de la conquête spatiale, et celles répertoriées auparavant ?

Intervention intelligente non-terrestre :

Datant de quelques années, il existe un film montrant deux lumières venant d'on ne sait où, passant à hauteur d'homme devant un tracteur conduit par un fermier, puis dans un mouvement d'ensemble (7 secondes chrono), réalisant une figure composée d'un grand cercle et de plusieurs petits. Bien sûr, à l'instar des photos de Mc Minville, de la Barra de Tijuca ou de Petit-Rechain, certains considèrent que le film est falsifié... Pour ma part, je ne dissocie pas ces sphères lumineuses des extraterrestres... si extraterrestres il y a.

Conclusions

Ce dont je suis certain et qui se vérifie :

1. les agroglyphes sont faits pour être vus.



APRÈS RÉCOLTE
Vue du site depuis la Grand-Route reliant Saint-Trond à Liège

2. principalement à des fins publicitaires, des gens sont capables d'effectuer de remarquables motifs dans les champs de céréales.
3. en ce qui concerne l'agroglyphe de Oreye :

a) il n'y a pas eu complicité entre le fermier et la presse et/ou des *"faiseurs de cercle"*.

b) il n'y avait aucune trace de piétinement dans la section de semis qu'il faut obligatoirement traverser pour atteindre les "cicatrices" laissées par le tracteur.

c) le motif a été accompli durant la nuit du dimanche 20 juin au lundi 21 juin 2004.



APRÈS RÉCOLTE
Vue du site depuis la hauteur du Chemin du Premier Fond

d) le manque à gagner (relativement faible, estimé à une centaine d'euros) est dû aux piétinements répétés des badauds et, sans cet envahissement, peut-être que la céréale aurait pu être récoltée.

Si, comme je le pense (et l'espère) aussi, un nouveau motif apparaîtra l'été prochain en Hesbaye, il serait nécessaire de demander aux autorités de faire intervenir la police pour qu'elle trouve le moyen d'empêcher les curieux de s'introduire sur ce qui est en fin de compte une propriété privée.

• Photos aériennes : **Jean-Marie VAN DER HOOP** (Westerlo).
• Photos prises au sol : **Robert AMBROISE** (Orp-Jauche).

"Plates-formes" volantes au-dessus de l'Italie

Gianni ANTIDORMI, Renzo CABASSI & Roberto RAFAELLI
Ufologues italiens

Le texte qui suit est une traduction d'une enquête réalisée par Gianni Antidormi, Renzo Cabassi & Roberto Rafaelli pour la revue "UFO" (Rivista di Informazione Ufologica) ***éditée par le CISU*** (Centro Italiano di Studi Ufologici)***, organisation basée à Turin et animée par les excellents ufologues que sont Edoardo Russo et Maurizio Verga.***

L'article a été publié dans le n° 15 de janvier 1996. On y joint un résumé d'enquête réalisée par Paolo Toselli. La traduction des textes fut assurée par Catherine Lacroix.

Nous remercions vivement M. Edoardo Russo, président du CISU pour l'envoi des documents illustrant cet article. Créé en 1986, le CISU a pour projet l'étude scientifique du phénomène OVNI en Italie. Membre de l'ICUR (International Committee on UFO Research)***, cette dynamique association (qui a à son actif plusieurs publications) dispose d'un site que nous vous invitons à découvrir sans tarder :*** **www.cisu.org.**

Au cœur de la Marsica, splendide région du nord-ouest des Abruzzes (province de l'Aquila), s'étend la vaste cuvette du *"Fucino"* due à l'assèchement survenu dans la seconde moitié du XVIIIème siècle. Le résultat est un grand bassin (155 km²), à une altitude moyenne de 670 mètres au-dessus du niveau de la mer, encadré de montagnes assez élevées pour cette région des Apennins. La région (dont le centre le plus important est Avezzano) est très avancée aussi bien au niveau technologique (grâce au centre *Telespazio* - centre de télécommunications spatiales - et aux usines de *Texas Instruments*) qu'au niveau économique, avec un développement centré sur le secteur agricole. Les caractéristiques de ce lac asséché, avec son sol plat assez nivelé, ont conduit à y construire des routes droites reliées entre elles, appelées par numéros progressifs.

La région n'est pas très urbanisée et les habitations sont dispersées (en partie pour des motifs historiques) sur les rives de l'ancien lac. Rien d'étrange donc, à ce que, pendant la nuit, les routes droites de la plaine de Fucino qui longent souvent les canaux et fossés d'irrigation, soient désertes. Cela est encore plus vrai durant l'été quand les montagnes limitrophes jouissent d'un climat agréable. Pour la nuit qui va faire l'objet du récit qui va suivre, abstraction faite du manque habituel de trafic, il faut ajouter qu'un événement sportif transmis par la télévision a réduit encore plus la circulation automobile : nous sommes en effet le 13 juillet 1994, et ce soir-là se jouait un match de football entre Italie et Bulgarie dans le cadre de la Coupe du Monde (plus de 25 millions de téléspectateurs).

Les deux protagonistes de cette observation désirent garder l'anonymat et nous utiliserons donc des faux noms : Grazia et Lino. Mari et femme, respectivement 39 et 36 ans, tous deux travailleurs indépendants résidant à Avezzano, ils ont une maison près de Pescasseroli qu'ils viennent de quitter ce soir-là pour retourner vers Avezzano. Ils décident aussi de prendre un raccourci en passant par la plaine de Fucino. La voiture que conduit

Lino a les deux fenêtres avant abaissées et la radio est réglée sur la partie de foot. Ils ont depuis peu dépassé le complexe des antennes de télécommunications spatiales et se dirigent le long de la route 22 vers Borgo Ottomila, en venant de San Benedetto [fig. 1].

Ils roulent lentement (30 à 40 km/h), comme c'est l'habitude de Lino.

On dirait une construction, une sorte de maison, basse, en tous cas pas très grande. La région est bien connue des époux et Grazia est certaine qu'il n'y a pas de construction à cet endroit. Pourtant on dirait vraiment une maison aux fenêtres illuminées. Grazia essaie d'attirer l'attention de son mari en se demandant, à haute voix, ce que peut être cet objet.



[fig. 1] Carte routière de la région d'Avezzano.
L'observation du 13.07.1994 se situe au centre du plan, sur la route qui longe la cuvette de Fucino.
L'observation de février 1994 se passait aux alentours de Pescina. (© CISU)

C'est une longue ligne droite mais dans quelques centaines de mètres, Lino va devoir tourner à gauche : un tournant en épingle à cheveux qu'il vaut mieux affronter encore plus lentement.

Un objet lumineux dans le ciel

La nuit est sans Lune, très sombre. L'intérêt de Lino est, outre la conduite du véhicule, le compte rendu de la partie; Grazia regarde devant elle vers Borgo Ottomila. Quasiment sans s'en rendre compte, Grazia se met à réfléchir sur un objet étrange qui vient d'apparaître à quelques centaines de mètres de là.

Mais Lino ne l'écoute pas.

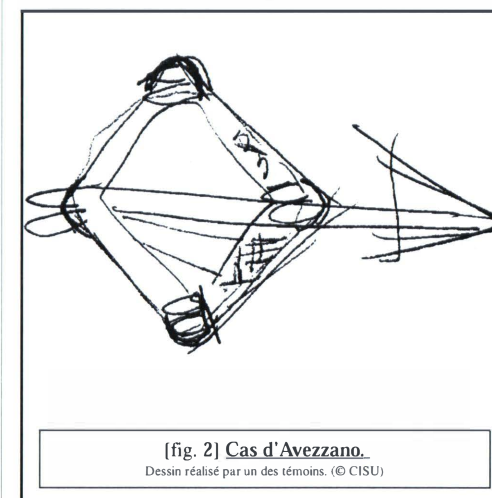
À ce point, l'objet se déplace avec un mouvement ascendant, et on voit, sous la partie inférieure et tout le long du parcours qu'il effectue presque jusqu'à toucher le sol, une sorte de "scie" légèrement lumineuse, avec une forme semblable à un pylône.

Pendant ce temps, l'auto avance lentement et s'approche du tournant qui va conduire les témoins sur une petite route vers Borgo Ottomila. Grazia se sent un peu troublée par ce qu'elle observe, et insiste pour essayer d'intéresser Lino à ce qui se passe, mais sans succès : la partie de foot continue, on en est à la première mi-temps et le gardien de but de l'équipe Nationale Italienne vient d'arrêter un penalty.

L'objet, à ce point, prend une position différente. Sa forme est carrée avec les angles légèrement arrondis. Sur chaque angle, deux lumières : une rouge et une verte, fixes toutes les deux. Le sillage lumineux ne se voit plus et l'objet tournoie sur lui-même en prenant une forme ovoïde. *"Il nous vient dessus"* hurle Grazia alors que son mari a rejoint le virage et s'apprête à tourner. L'objet volant révèle plus de détails : il se trouve maintenant sur la droite de Grazia. C'est un objet quasi carré d'environ une dizaine de mètres de côté. Il a une épaisseur d'au moins 3 mètres et semble avoir la partie centrale qui forme également un carré, mais de dimension inférieure au périmètre de l'objet entier, plus sombre. Il se déplace très harmonieusement, de façon coordonnée et même élégante. Il donne l'impression d'être contrôlé très attentivement.

Nous sommes à présent sur la courte ligne droite, avec Borgo Ottomila sur la droite, qui conduit à la route pour Avezano. Il semble à Grazia que, pendant quelques instants, l'objet est descendu vers Borgo Ottomila. L'auto arrive à proximité d'un groupe d'arbres qui bordent un large fossé (fossé 14) qui sépare la route, et l'objet réapparaît au-dessus d'eux, il en effleure presque la cime - les époux sont convaincus que les cimes se sont pliées sur le passage de l'objet et qu'on a entendu au même moment le bruit des feuilles comme quand il y a une grosse bourrasque de vent. Ensuite l'objet pique vers la voiture et passe au-dessus avec un fort bruit étouffé (jusqu'alors on n'entendait aucun bruit que l'on puisse mettre en relation avec l'objet volant), semblable à une machine à laver en train d'essorer, avec l'impression d'un déplacement d'air. Lors de la manœuvre vers la droite de l'auto, Grazia a pu observer la partie supérieure de l'objet (en admettant que l'on puisse utiliser des termes tels qu'inférieur et supérieur pour parler de cet objet), qui est tout à fait semblable à l'inférieure, avec également la partie centrale complètement sombre.

On pouvait voir de nouveaux détails sur l'objet. La partie centrale n'est pas seulement sombre mais semble être inexistante, il semble que ce soit une sorte de trou. La partie visible semble composée de tubes de 15 ou 20 cm de diamètre. Ils sont plus nets mais pas directement illuminés, ni par les lumières sur les angles arrondis, ni par d'autres lumières internes. Ils semblent presque plongés dans une légère luminosité. Le dessin entrelacé des tubes est très régulier, pas confus [fig. 2].



[fig. 2] Cas d'Avezzano.
Dessin réalisé par un des témoins. (© CISU)

Durant l'interview, Grazia nous dira à ce propos, qu'il ne s'agissait pas d'un enchevêtrement, mais bien d'une géométrie régulière, comme celle qu'on trouve dans certains poteaux d'éclairage ou du téléphone. L'objet volant est donc quelque chose ressemblant plus à une plate-forme qu'à un véhicule conventionnel.

Maintenant, finalement, Lino aussi est impliqué dans l'histoire. Il ne freine pas immédiatement, mais dès qu'il se reprend il s'arrête. Il sort de la voiture et peut voir, ainsi que sa femme, l'objet reprendre de l'altitude, tourner vers la gauche en tournoyant sur un axe et se positionner verticalement, en montrant donc la partie supérieure, et se diriger vers les montagnes, à basse altitude, vers la vallée de Giovenco, en direction du nord-nord-est. Les lumières, dans un premier temps vertes et rouges, toutes les deux fixes, se transforment en une blanche de faible éclat et une autre, rouge et clignotante.

Épouvantée et avec la sensation d'avoir couru un danger, Grazia ne trouve rien de

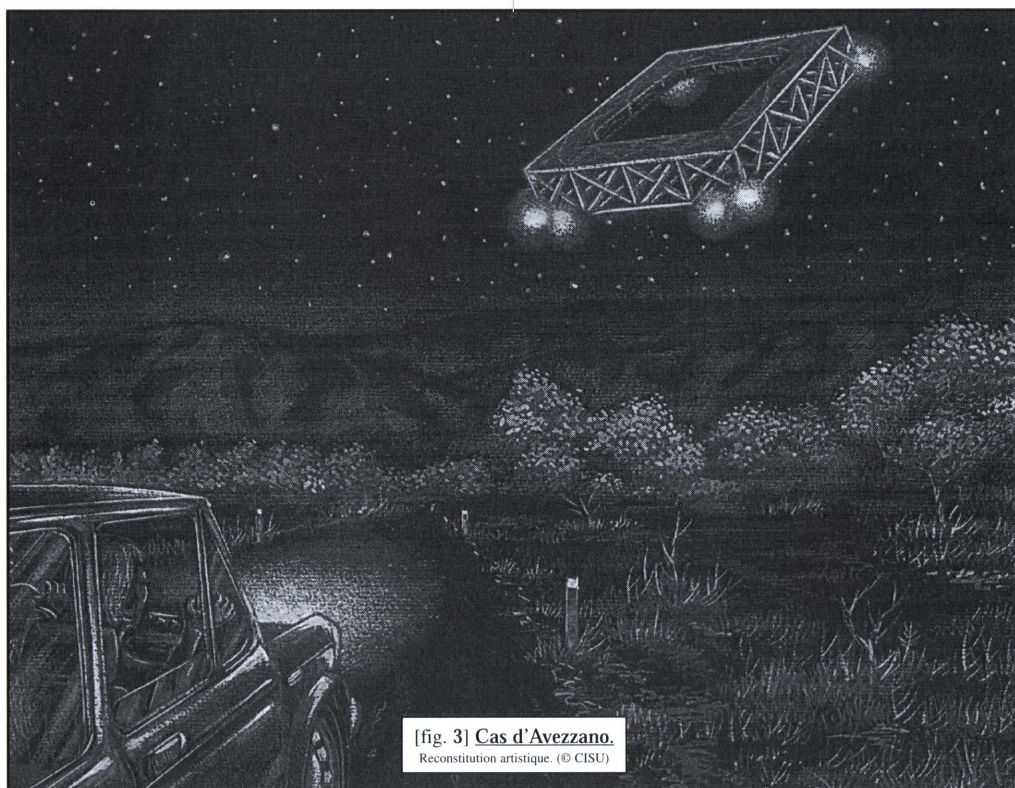
mieux que s'énerver contre un hypothétique pilote de quelque avion ou véhicule aérien, peut-être parti de l'aéroport voisin de Celano.

Mais Lino, tourmenté lui aussi, secoue la tête et sa femme le questionne, incrédule : *"Tu n'es quand même pas en train de penser aux OVNI ?"*, connaissant son habitude à nier tout ce qui s'écarte de la réalité. *"Si, je pensais justement aux OVNI"* répond son mari, sérieux et préoccupé. Arrivés chez eux, les époux décident d'être très discrets sur ce qu'ils ont vu. Lino voudrait se rendre au commissariat de police mais Grazia n'est pas d'accord. Ils en parleront, ensuite, seulement avec des amis intimes (la [fig. 3] propose une reconstitution artistique de l'objet d'après les éléments des témoignages).

Le cas dans les journaux

Nous occupant des cas d'OVNI depuis des années, il nous arrive souvent de réfléchir sur le nombre de témoignages qui arrivent effectivement aux enquêteurs. En prenant une base de dix cas qui arrivent à notre connaissance à travers différents canaux, combien y en a-t-il que nous ne connaîtrons jamais ? L'observation de juillet 1994, par exemple, Grazia et Lino ne l'auraient sans doute jamais divulguée, si un de leurs amis, journaliste, n'avait pas pris l'initiative de publier leurs témoignages (au grand dam des intéressés). C'est ainsi que le quotidien *Il Centro* évoqua, dans les pages régionales d'Avezzano de l'édition du 17 août 1994, l'essentiel de ce qu'avaient vu Grazia et Lino.

Gianni Antidormi (responsable du CISU pour les Abruzzes) prit directement contact avec le journaliste qui s'était occupé de la nouvelle et, le soir même, dépassant les réticences du couple, réussit à interviewer Grazia et son mari. Au même moment plusieurs quotidiens locaux publient d'autres articles concernant d'autres cas. Antidormi, avec la collaboration du chroniqueur de *Il Centro*, lance un appel aux éventuels observateurs de phénomènes et reçoit plusieurs réponses.



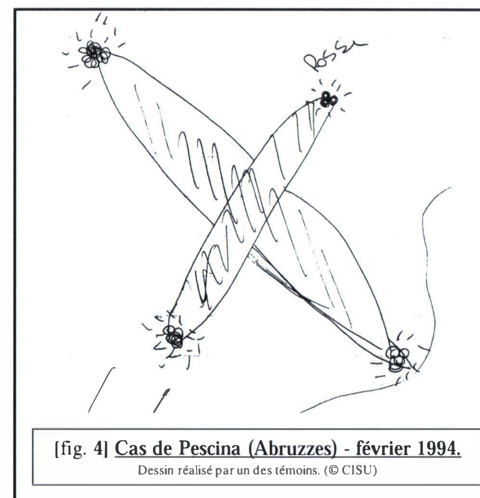
[fig. 3] Cas d'Avezzano.
Reconstitution artistique. (© CISU)

Parmi elles, nous évoquerons celle d' "Enrico", commerçant d'Avezzano qui, profitant de l'appel lancé dans le quotidien, s'est mis à la disposition des enquêteurs pour en faire le rapport. Il s'agit d'une observation contenant beaucoup de points commun avec celle de Grazia et Lino.

Un deuxième témoignage

Un jour de fin février 1994, ayant fermé son magasin d'Avezzano, Enrico se dirige en auto vers Pescina.

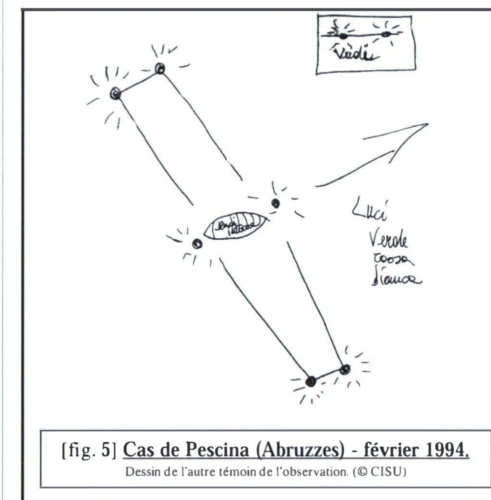
Il est déjà 20h10/20h20, le ciel est serein et clair. Pendant le trajet, il peut voir sur sa gauche, vers les montagnes, deux lumières assez intenses, bien définies et sans aucun halo, qui, apparemment, se suivent, mais de manière étrange. Elles volent horizontalement, puis une paire (car il est évident, pense Enrico, qu'il s'agit de deux lumières de position d'un objet unique, et donc les objets sont deux) produit comme un genre de serpentin,



[fig. 4] Cas de Pescina (Abruzzes) - février 1994.
Dessin réalisé par un des témoins. (© CISU)

comme une vague sinusoïdale, pendant que l'autre poursuit sa route. Mais à peine la première lumière est-elle repartie horizontalement, que la deuxième répète le même mouvement que la précédente, comme s'il y avait eu un échange de rôles. Enrico pense qu'il s'agit de deux hélicoptères qui s'amusent à faire des figures.

Peu avant d'arriver à Pescina, et après avoir perdu de vue pendant quelques secondes les lumières cachées par un col de la région, les lueurs changent de direction et se dirigent vers lui. Maintenant il est clair qu'il s'agit de deux objets portant chacun deux lumières distinctes. Lumières fortes mais pas éblouissantes et surtout, qui ne répandent pas de luminosité aux environs.



[fig. 5] Cas de Pescina (Abruzzes) - février 1994.
Dessin de l'autre témoin de l'observation. (© CISU)

Il semble presque que l'hypothétique barre qui relie les lumières, à cette distance pas encore très visible, soit surplombée d'une plate-forme légèrement plus sombre. Tout à fait stupéfait, Enrico observe rapidement et, à cause de son inattention au volant, l'auto fait une embardée. Il est donc contraint à s'arrêter sur le bord de la route où se trouve un petit espace, ouvre la fenêtre et en même temps la portière pour descendre de la voiture. Il a déjà un pied à terre et, pendant qu'il descend de la voiture, il voit les deux objets survoler sa voiture à très basse altitude, lui passer juste au-dessus de la tête, à une vitesse assez soutenue. Ils sont de forme carrée, peut-être rectangulaire, avec deux lumières sur la partie inférieure, sur les deux côtés opposés, dans le sens de la marche. Leur luminosité est blanche et diffuse mais n'illumine pas les objets eux-mêmes [fig. 4] + [fig. 5]. Ils se déplacent l'un derrière l'autre, apparemment à la même altitude, et s'éloignent dans la vallée, vers la colline.

C'est alors que les objets s'arrêtent quelques instants à environ 30 mètres, là où commence déjà la vallée. Enrico entend un ronronnement puissant mais pas dérangeant. Les objets sont exactement perpendiculaires à deux pylônes électriques, à proximité des câbles et très proches l'un de l'autre. Un des deux objets, le plus proche d'Enrico, s'élève alors et se met à la verticale de l'autre, sans changer de luminosité, et les deux objets repartent jusqu'à disparaître en direction de la localité de Le Querce. Selon le témoin, un des deux objets pourrait être passé entre les câbles électriques ou sous ceux-ci.

Les recherches sur le terrain

À ce point, en considérant l'évolution des faits, les enquêteurs ont décidé d'organiser une recherche plus approfondie sur les observations recensées sur le territoire des Abruzzes, en se référant à des objets avec des caractéristiques telles que : vol à basse altitude, forme géométrique peu habituelle dans la phénoménologie OVNI, action d'approche sur témoins.

Le 10 septembre 1994, Cabassi et Raffaelli sont à Avezzano où Gianni Antidormi a organisé des rencontres avec les témoins principaux et le chroniqueur qui a divulgué la première observation. En considérant les dires des témoins, la probabilité de se trouver en face d'un avion conventionnel ou d'un prototype en expérimentation reste acceptable. La première hypothèse examinée envisageait la possibilité qu'il s'agisse d'un deltaplane, d'un ULM sophistiqué ou autre chose du même genre. La structure en tuyauterie signalée dans les différents objets pouvait confirmer l'hypothèse dans ce sens. La forme signalée n'était pas complètement anormale. Mais il y avait des éléments contradictoires à cette hypothèse : la dynamique des manœuvres et des mouvements de tous les objets signalés, les dimensions, l'aspect des lumières et leur position, la propulsion apparemment non conventionnelle. Certes, en poussant à la limite les interprétations, on pouvait donner, pour chacun de ces points, des explications associées aux possibles erreurs de perception des témoins. Mais ceci n'aurait été seulement qu'un subterfuge méthodologique pour ne pas affronter le problème de données difficiles à classer.

Au cours de l'enquête nous nous sommes rendu aussi à Celano, un grand centre non loin aussi bien d'Avezzano que de Pescina où se trouve un terrain d'aviation privé qui, ces dernières années, a attiré des manifestations aériennes de bon niveau : une excellente piste de plus d'un kilomètre de long dans une zone particulièrement pittoresque. Mais c'est un terrain tombé en désuétude. Dans le hangar il y avait deux avions de tourisme et aucun "ultra léger". Nous avons parlé avec quelques usagers et organisateurs du terrain qui nous ont confirmé la presque complète inactivité du complexe.

Mais que dire de la possibilité de voir quelques passionnés, peut-être dépourvus de permis ou d'autorisations en bonne et due forme, se divertir à voler dans la région pendant la nuit ? Cette hypothèse soulève plusieurs arguments tant en sa faveur qu'en sa défaveur. En admettant l'hypothèse de quelque nocturne téméraire (en ce qui concerne février nous devons parler de téméraires volant en formation) nous devons penser à des pilotes très habiles parce que les récits des témoins en ce qui concerne la dynamique de vol des objets décrits nous décrivent de véritables acrobaties aériennes.

Dans les deux cas cela aurait été de la pure folie (quasiment suicidaire) parce qu'il s'agissait d'évolutions dangereuses à proximité d'arbres, de câbles et de poteaux électriques, d'habitations et de canaux. Et tout cela en pleine nuit avec des feux de position peu éclairants.

Apparentée à cette hypothèse, on peut en proposer une autre, un peu plus "exotique" et donc particulièrement intéressante à débattre : c'est celle d'un prototype expérimental. Les éléments y seraient forcément inconnus et pourraient heurter le bon sens et la logique (le

vol nocturne, la proximité d'obstacles dangereux, les figures hardies) : l'expérimentation, on le sait, rejoint un jour ou l'autre les conditions limites. Mais ceci ne peut (ne pourrait pas), ne doit pas (ne devrait pas) mettre en danger les citoyens : le passage à basse altitude au-dessus des voitures est un risque beaucoup trop élevé. Il est également évident qu'il est particulièrement peu indiqué d'accomplir des essais en territoire urbain. D'abord pour éviter d'être observé (les prototypes sont en principe secrets) et également, en cas d'accident, pour ne pas mettre en danger des vies humaines.

Un autre "avion" mystérieux ?

Dans les jours qui suivirent, la publication de l'observation d'Avezzano a causé une petite "vague" locale avec différentes observations signalées dans les Abruzzes. Parmi celles-ci, une en particulier semble correspondre à une sorte de "plate-forme volante" avec beaucoup de lumières aux extrémités.

Quatre touristes napolitains en ont été les témoins et ont accepté de décrire leur expérience.

En voici quelques extraits :

"Le soir du 16 août 1994, à 21h45, je me trouvais à bord de ma voiture, en compagnie de ma copine, Cristina C., et d'un couple d'amis, Renato A. et Tiziana M. Nous nous rendions à la station d'essence "Agip" *qui se trouve entre Roccaraso et Rivisondoli.*

À peine étions-nous arrivés et descendus de l'auto, que je me suis rendu compte que le distributeur automatique distribuait seulement de la super et du gazole et non de l'essence verte. Je remontai donc dans la voiture et au moment précis où j'allais mettre le contact, ma copine s'exclama : "Qu'est-ce que c'est cette chose qui vole ici tout près !"

Immédiatement et ensemble, nous nous sommes tous retournés pour regarder sur notre droite. Puis, moi en premier et ensuite Tiziana, Renato et Cristina, nous sommes descendus de la voiture en regardant, stupéfaits, cet énorme objet qui nous passa à côté à environ 100 mètres et à une hauteur d'environ 150 mètres du sol. Il tourna à droite, comme un avion avant l'atterrissage, accomplissant une trajectoire en tournant de 270 degrés et disparut de nos yeux derrière la montagne qui regarde Aremogna."

"Renato cria : "Mon dieu, maintenant on va entendre une explosion !". *Je répondis :* "Allons voir, je pense que le pilote essaie un atterrissage de fortune". *Les filles étaient devenues muettes. Apparemment nous avions tous pensé qu'il s'agissait d'un gros avion (genre Super 80 ou DC7) en grave difficulté.*

Tiziana cependant, demanda si nous avions entendu du bruit et à cet instant précis nous nous sommes regardés, conscients de n'avoir entendu aucun bruit de moteur ou autre (et constater en même temps que nous étions dans une zone en dehors du centre habité et extrêmement isolée).

Pendant un instant l'idée d'avoir vu un objet mystérieux nous traversa l'esprit, mais nous n'insistâmes pas à en parler pour ne pas impressionner Tiziana qui était au sixième mois de sa grossesse. Nous nous sommes dit que, probablement, il devait s'agir de quelque avion expérimental, nous rentrâmes à Rivisondoli sans plus en parler."

"Le lendemain Cristina et moi partîmes pour Napoli, pendant que Renato et Tiziana restaient à Rivisondoli. Dans l'après-midi du 17 août, Renato me téléphona en me signalant que, en se rendant avec Tiziana à Aremogna dans un chalet (où nous nous rendions généralement pour manger) il avait jeté un coup d'œil au journal local "Il Centro" *tenu à la disposition des hôtes.*

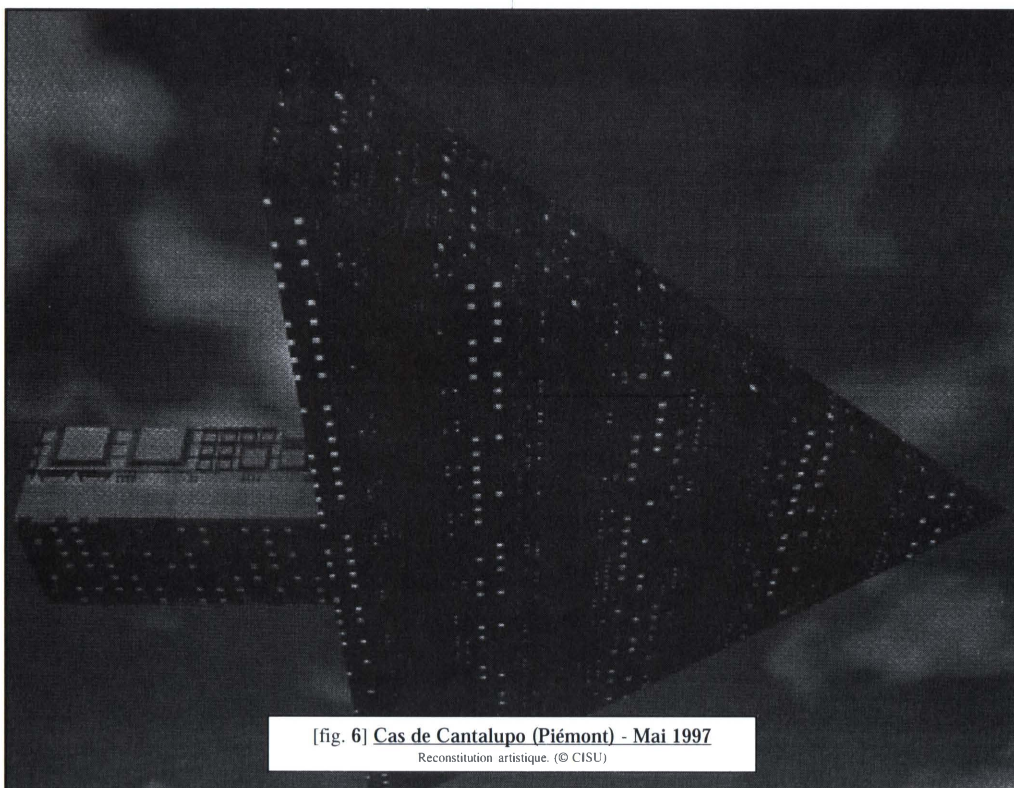
Incroyablement, il avait ainsi lu un article, dans la chronique d'Avezzano, qui rapportait la nouvelle d'observation d'objets volants non identifiés dont les particularités étaient presque identiques à tout ce que nous avions vu le soir précédent. Tout d'abord je pensai à une blague de Renato; quand j'eus la possibilité de lire l'article nous décidâmes de téléphoner à la rédaction du journal pour témoigner de ce qui s'était passé."

Une "ville volante" dans le Piémont

Voici une autre affaire dans laquelle il est question de structures gigantesques rappelant, à s'y méprendre, ce que plusieurs témoins belges ont signalé entre novembre 1989 et le printemps de 1991. À la suite d'un appel à témoins lancé dans le quotidien *La Stampa* le 26 août 1997 (diverses observations ayant été signalées), un témoignage assez étonnant a pu être recueilli. Après un premier entretien téléphonique plutôt cordial, les enquêteurs (dont Paolo Toselli) ont rencontré le témoin sur les lieux de son observation le 5 septembre suivant. C'est à partir des éléments récoltés lors de cette enquête qu'ils ont tenté de comprendre ce qu'avaient observé Mme Maria X et ses deux filles (Paola et Elisa, âgées respectivement de 24 et 20 ans) en mai 1997.

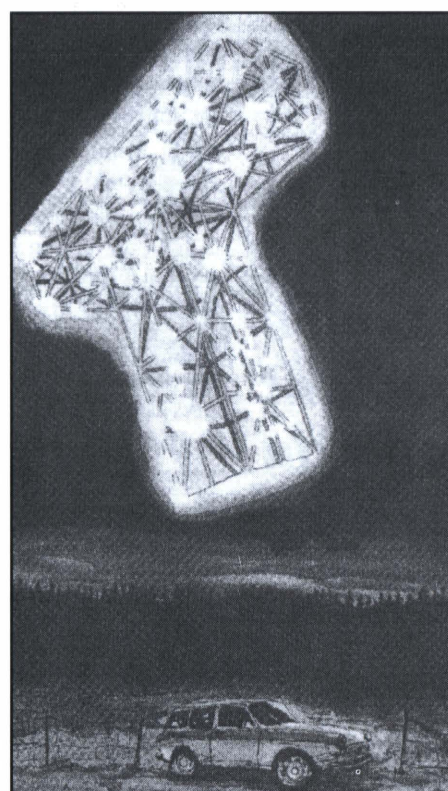
La date exacte de leur observation n'a pas pu être établie. Il semble que ce soit un samedi dans la première quinzaine du mois (donc le 3 ou le 10 mai, ce qui confirmerait l'absence de Lune dans le ciel). L'heure de l'observation est comprise entre 22 h 30 et 23 h. Ce soir-là, Maria X (58 ans à l'époque des faits, résidant à Cantalupo, au sud d'Alexandrie, dans le Piémont) était sur le balcon de sa maison, au premier étage. La vue donne sur la campagne, avec, au loin, des collines qui annoncent les Apennins. Il faisait beau. Soudain, vers le sud-est, le témoin (qui était seule à ce moment) vit une sorte de boule rouge très bas sur l'horizon (8 à 10° d'élévation). Sa couleur ressemblait à celle de la pleine Lune lors du coucher du soleil.

Intriguée par cette sphère immobile, Maria appela ses filles. L'une d'elles alla chercher des jumelles. Après une dizaine de minutes d'immobilité, cette boule (dont on ne repérait nul détail) s'illumina brusquement : une forte lumière blanche, comparable à celle d'un tube fluorescent. Le phénomène se mit alors à se déplacer en direction des trois femmes. Au fur et à mesure de son approche, la "boule" changeait d'aspect, devenant un objet triangulaire. Observé aux jumelles, l'objet révélait nettement une structure sombre recouverte à sa partie inférieure d'une série de lumières colorées, vertes, rouges, blanches, bleues, très rapprochées les unes des autres. Les trois témoins ont eu la même comparaison à la bouche : on aurait dit une ville illuminée en mouvement dans le ciel. À l'arrière de l'objet les témoins repérèrent une sorte de "queue", elle aussi munie de lumières de diverses couleurs. Maria X compara l'objet à une gigantesque libellule; sa fille Paola parla de raie manta (la [fig. 6] propose une reconstitution artistique). Selon les deux jeunes filles, au moment où l'engin allait les survoler, elles entendirent comme un bruit de compresseur; pour leur mère, c'était plutôt une sorte de ronflement. Pour les 3 témoins, la taille de cet objet était énorme : on ne pouvait l'observer entièrement à travers les jumelles. En se dirigeant en ligne droite vers l'ouest, l'objet passa au-dessus de la maison des témoins et disparut de leur vue. La durée entre le moment où l'objet s'est mis en mouvement et son passage au-dessus des témoins est de l'ordre d'une minute.



[fig. 6] Cas de Cantalupo (Piémont) - Mai 1997
Reconstitution artistique. (© CISU)

Maria X était particulièrement énervée par ce qu'elle venait de voir. Elle téléphona aussitôt à la rédaction de *La Stampa* basée à Alexandrie mais il n'y avait aucune permanence. Ce fut aussi le silence à la station locale de télévision *Telecity*. Il était alors aux environs de 23 heures. Les témoins ont d'abord pensé à un nouvel avion militaire. Paola, très apeurée par ce qu'elle venait de voir, crut avoir remarqué des traînées blanches dans le ciel, ce que ne remarquèrent pas sa sœur et sa mère. Maria X était *"électrisée"*, selon ses propres dires, mais elle ne *"croit pas que ce soient des Martiens"*.



[fig. 7] Suède - Juin 1975 :
Objet volant en forme d'échafaudage
Reconstitution artistique d'un objet volant en forme d'échafaudage. (© CISU)

Les enquêteurs italiens émettent l'hypothèse que les deux phases de l'observation pourraient être indépendantes. Cependant, leurs vérifications astronomiques n'ont révélé la présence d'aucune planète, ni étoile particulièrement étincelante, ou encore de la Lune, dans la direction et à l'heure signalées. En considérant que le corps principal correspondait à un angle de 3 à 4° lors de sa position la plus rapprochée (rapporté au champ visuel des jumelles utilisées, des Zenith Marine 10x50), l'identification d'un avion aurait été immédiate. Dans l'état actuel du dossier, l'enquêteur Paolo Toselli considère ce cas comme toujours inexpliqué.

Au moment de la préparation de la traduction de cet article pour *Inforespace*, Edoardo Russo nous a fait part d'un cas ancien où il est question d'une structure comparable à celles décrites par les témoins belges et italiens. La [fig. 7] propose la représentation de cet OVNI décrit comme une sorte d'échafaudage volant. Nous ne disposons pas de beaucoup d'informations sur ce témoignage daté du 20 juin 1975; on sait seulement que le cas fut publié dans une revue ufologique danoise (*UFO-Information*, n°1/1983), organe du SUFOI (*Skandinavisk UFO Information*, **www.sufoi.dk**) et que les faits se déroulèrent en Suède, près de Linköping ou Norrköping (article de Kjell Thörnlund, *Ljudlöst T-format UFO förföljde bilande par*).

Gigantesques et silencieux, des triangles survolent l'Amérique du Nord

par Michel BOUGARD

J'ai déjà pu évoquer dans l'éditorial de ce numéro combien je considérais comme importante la confrontation de témoignages recueillis en divers lieux et époques afin d'établir, de façon aussi indubitable que possible, l'authenticité des événements OVNI. À cet égard il convient de revenir sur plusieurs observations faites en Belgique lors de la vague de 1989-91 et de les comparer à des événements plus récents.

Pour alimenter cette étude qui reste à faire, je vous propose d'évoquer quelques cas enregistrés ces dernières années aux États-Unis et dont les similitudes avec les données de la vague belge sont particulièrement évidentes.

Nous commencerons par une série de témoignages concernant les observations faites par plusieurs témoins (dont des officiers de police) dans une région de l'Illinois proche de la frontière avec le Missouri (région de Saint-Louis).

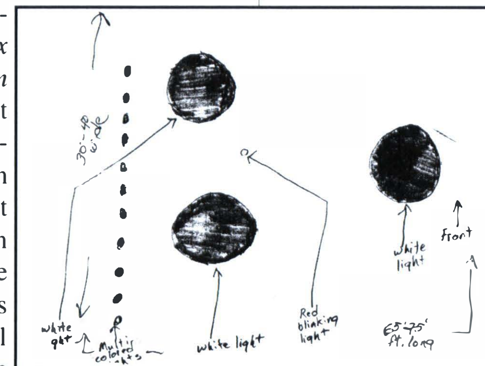
Dans la soirée du 4 janvier 2000, vers 22h30, un témoin relate le passage au-dessus de Lake Forest (Illinois) d'un objet *"plus grand qu'un Boeing 747"*, lent et silencieux. Il distingua de nombreux petits feux lumineux à sa partie inférieure. Quelques heures plus tard (04h00, le 5 janvier), Melvern Noll (à Highland, Illinois) observe un survol identique. Quand il en parle, il évoque une sorte de maison flottante d'une hauteur de deux à trois étages, dont la taille atteint celle d'un terrain de football. M. Noll repère plusieurs petits feux rouges disposés en cercle à la partie inférieure de l'objet ainsi qu'une sorte de phare puissant à l'avant [fig. 1].



[fig. 1] Observation de Melvern Noll à Highland (Illinois) dans la soirée du 04.01.2000

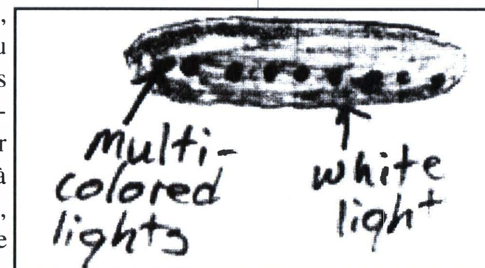
À 04h12, alors qu'il est en patrouille, l'officier de police Ed Barton est contacté par le dispatching du Comté de Saint-Clair (*CENCOM, Central Communications*) lui demandant d'observer le ciel et d'y rechercher la présence d'un éventuel OVNI qu'on leur signale près de Lebanon. Barton croit d'abord à une plaisanterie puis, constatant qu'on insiste, se met à scruter le ciel et repère vite quelque chose en direction de Summerfield. Il allume alors les gyrophares de son véhicule de patrouille et se dirige aussitôt vers le sud (route n°4), puis vers l'est (route n°50).

Pendant ce temps, depuis Summerfield, un autre témoin observait les évolutions d'un objet dont l'altitude fut estimée à environ 300 mètres et les dimensions à *"au moins deux fois celles d'un avion cargo C-5"*. Cet objet était de forme triangulaire, plutôt comme un boomerang, et il portait plusieurs feux sur son pourtour. Ed Barton se dirigeait toujours vers Summerfield quand il décida d'arrêter son véhicule et d'éteindre ses feux d'alarme pour mieux observer le curieux objet volant qui évoluait dans le ciel et écouter s'il émettait ou non un bruit.



[fig. 2] L'ovni était équipé de 3 puissants feux lumineux
Croquis réalisé par l'officier de police Ed Barton. (© NIDS)

Pour Barton l'OVNI ressemblait à un immense triangle équipé de trois feux particulièrement lumineux, avec un tout petit feu rouge au centre. Alors qu'il s'éloignait silencieusement, l'officier de police distingua, à l'arrière de la structure, comme une fine bande de feux multicolores [fig. 2]+[fig. 3]+[fig. 4]. Barton est alors rappelé par le CENCOM qui lui demande de faire un bref rapport sur ce qui se passe. Cela lui prend tout au plus quelques secondes. Pendant ce temps l'objet s'était déplacé vers Shiloh et c'est dans cette dernière localité que d'autres policiers en patrouille purent l'observer. L'officier David Martin est un de ces témoins. Il décrit l'OVNI comme un engin triangulaire de la taille d'un terrain de football.



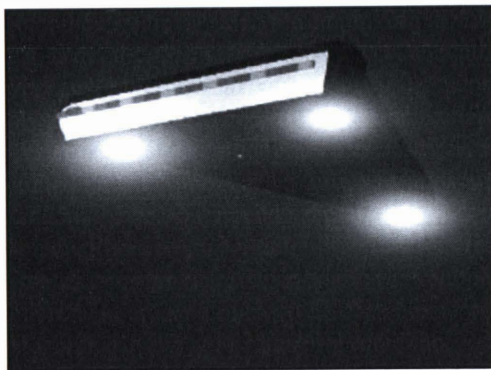
[fig. 3] Structure de la partie arrière de l'objet en train de s'éloigner.
Croquis réalisé par l'officier de police Ed Barton. (© NIDS)

L'objet est équipé de 3 puissants feux et à sa partie inférieure Martin distingue nettement une structure *"ressemblant à un assemblage de blocs de béton"* ou des pièces disposées irrégulièrement, comme de la tuyauterie compliquée [fig. 5].

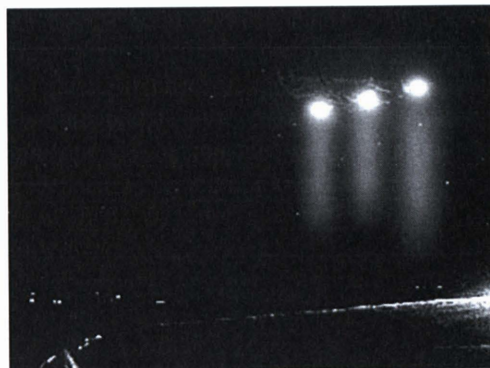
À vrai dire tout cela lui fait penser aux structures complexes qu'on trouve sur le pont d'un navire de guerre. Le temps de se préparer à quitter son véhicule et D. Martin voit déjà l'objet volant inconnu s'éloigner à l'ouest, en direction de Belleville.

À 04 h 28, un autre officier de police, Craig Stevens, observa le survol lent d'un objet triangulaire au-dessus du parc de Millstadt (Illinois). Il le décrit en forme de flèche triangulaire avec un arrière légèrement concave où une série de lumières blanches pulsent régulièrement [fig. 6]. Alors que l'objet n'est qu'à quelques dizaines de mètres du sol, Stevens perçoit nettement un bourdonnement comme celui qu'on entend parfois près des transformateurs et des pylônes électriques. Comme son collègue Martin, C. Stevens compare les détails de la structure à l'équipement d'un navire de combat. Stevens réussit à prendre un cliché polaroïd de l'objet qui s'éloignait mais le résultat est décevant[1].

Dans les heures qui suivirent d'autres témoins purent suivre les évolutions de cet objet au-dessus de la région de Saint-Louis. Il est intéressant de noter que sur son itinéraire, il y avait la *Scott Air Force Base*. Consultés par les enquêteurs, les militaires confirmèrent qu'aucun engin militaire n'était dans les airs au moment des observations. Les responsables de l'aéroport civil de Saint-Louis tinrent le même discours. À partir des divers témoignages finalement recensés, le NIDS (*National Institute for Discovery Science*) propose la reconstitution suivante pour la trajectoire de cet objet (toujours) inconnu [fig. 7]:



[fig. 4] L'ovni observé par Ed Barton dans la nuit du 04 au 05.01.2000
Reconstitution artistique. (© Darryl Barker Productions)



[fig. 5] L'ovni observé par l'officier de police Martin, à Shiloh ILLINOIS
Reconstitution artistique. (© Darryl Barker Productions)

• une première observation au nord de Chicago (le 4 janvier, entre 22 et 22h30);
• on retrouve l'OVNI au nord-est de Highland (Illinois) vers 04 h 00; l'objet vient du nord-est et se dirige vers le sud-ouest en survolant diverses localités (Lebanon, Shiloh);
• à hauteur de Summerfield, l'objet semble avoir bifurqué vers l'ouest comme s'il voulait éviter *Scott AFB* (la base aérienne);
• on le retrouve au-dessus de Millstadt (04h30);
• il prend de l'altitude (plus ou moins 3.000^{m}), file vers le nord et est observé à diverses reprises endéans les 2 heures suivantes.

Plusieurs théories ont bien entendu été proposées pour expliquer ces divers témoignages plutôt troublants. Ainsi, dans ses premières tentatives d'interprétation, le NIDS a manifestement privilégié les hypothèses "humaines", imaginant le survol de la région par l'un ou l'autre prototype secret, notamment une forme sophistiquée de dirigeable.

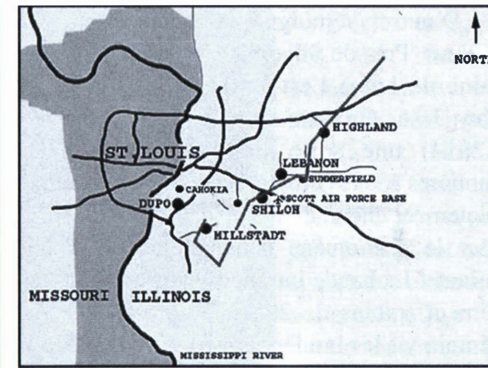
Les chercheurs du NIDS ont poursuivi ces recherches sur ces observations d'engins triangulaires. Ils ont ainsi déterminé que bon nombre des témoignages étaient situés dans des régions sillonnées par des autoroutes. Si ces chercheurs avaient d'abord conclu que les témoignages en leur possession étaient compatibles avec l'hypothèse de survols d'engins nouveaux contrôlés par l'*U.S. Department of Defense*, ils rejettent aujourd'hui une telle explication. Ces objets étant systématiquement observés au-dessus de zones à forte densité de population, leurs survols s'effectuant à très basse altitude, à des vitesses très lentes (sans compter les vols stationnaires), l'utilisation "exhibitionniste" de nombreux feux lumineux souvent multicolores et clignotant : voilà, selon le NIDS, autant de caractéristiques qui permettent d'exclure l'hypothèse de prototypes civils ou militaires.

Le NIDS a étudié environ 400 cas d'observations d'objets triangulaires au-dessus des États-Unis et les a comparés à 300 autres témoignages du même type venant des catalogues du MUFON (observations entre 1990 et 2003) et de ceux de Larry Hatch, ufologue américain qui met en ligne l'un des plus imposants catalogues de cas (voir **www.larry-hatch.net**). Cette étude comparative met en évidence une importante vague d'observations d'OVNI triangulaires entre 1990 et 2004. La répartition des cas et les caractéristiques signalées convergent vers l'abandon de l'hypothèse de prototypes militaires. C'est surtout vrai pour les cas postérieurs au 11 septembre 2001 puisque les contraintes sur les conditions de survol des U.S.A. se sont singulièrement renforcées. Quand on consulte l'évolution dans le temps des témoignages [2], on note un fort accroissement à partir de 1997, mais aussi une pointe sensible après le renforcement du contrôle aérien [fig. 8].

Parmi ces observations signalées ces derniers mois aux États-Unis et au Canada, voici deux cas remontant à l'été 2002. Le premier dossier date du 23 juillet 2002 : vers 22 h 15 un grand objet éclairé, silencieux et lent, a survolé la région de Los Angeles [3].



[fig. 6] Cas du policier Craig Stevens à Millstadt ILLINOIS 05.01.2000 04$^{h.30'}$.
Reconstitution artistique. (© Darryl Barker Productions)



[fig. 7] Nuit du 04 au 05.01.2000 avec la trajectoire supposée de l'ovni.
Plan des lieux. (© NIDS)

Sa trajectoire, parfaitement rectiligne, du nord au sud, l'a amené à survoler la partie sud-ouest de l'aéroport international de Los Angeles avant qu'il ne s'éloigne en direction de l'océan Pacifique, toujours plein sud.

Un des témoins principaux, Mark Hunziker, est un ufologue américain exerçant des responsabilités au sein de l'organisation locale du MUFON. Ce soir-là, Hunziker s'était couché assez tôt, s'installant dans la cabine de son bateau amarré à Marina del Rey, une grande marina située au nord de l'aéroport. Vers 22 h 15, Hunziker fut brutalement éveillé par l'appel d'un ami qui se trouvait à bord d'un bateau voisin du sien. Voilà alors ce que précise l'ufologue-témoin : *"J'étais allé me coucher à peine quelques minutes avant que mon voisin m'appelle. Quand Leslie "Scotto" Galbreath m'a téléphoné, tout alarmé, j'ai été surpris de l'entendre me dire qu'il était en train de voir un OVNI. Il faut dire que Scotto est un comédien et qu'il me charrie souvent à propos de mon intérêt pour l'ufologie. Il me répéta alors qu'il ne plaisantait absolument pas et que je devais sortir immédiatement. [...] Arrivé sur le pont, j'ai vu quelque chose d'insensé : au-dessus de moi, quasiment à 90°, mais légèrement au nord et se dirigeant vers le sud-sud-ouest, il y avait une rangée de lumières qui me semblaient fixées à une sorte d'avion. Cela volait assez haut, peut-être entre cinq et six mille mètres. [...]."*

Hunziker ne peut affirmer que cet objet était silencieux car la proximité de l'aéroport entraîne un bruit permanent sur la région. L'ufologue poursuit : *"Sur la droite et la gauche de la partie centrale de cet objet volant, il y avait comme des feux de navigation rouges en rotation. Vers la droite, il y avait une série de 3 feux, le premier étant fixe, avec un éclat rouge. Chaque feu était à égale distance de l'appareil; la distance entre chacun d'eux étant au moins trois fois l'envergure de l'objet lui-même, ce dernier correspondant à la largeur d'un de mes ongles à bras tendu. Par rapport au corps central de l'appareil, une de ces lumières rouges tournantes se déplaçait indépendamment, comme si elle était fixée à quelque "superstructure". À la gauche de l'objet et commençant au même endroit que sur le côté droit, il y avait environ six de ces "feux" qui laissaient deviner une sorte d'"aile" plus longue. À la partie la plus éloignée de la formation lumineuse, toujours à gauche, il y avait un feu blanc plus petit qui paraissait entraîné par les autres. [...]."*

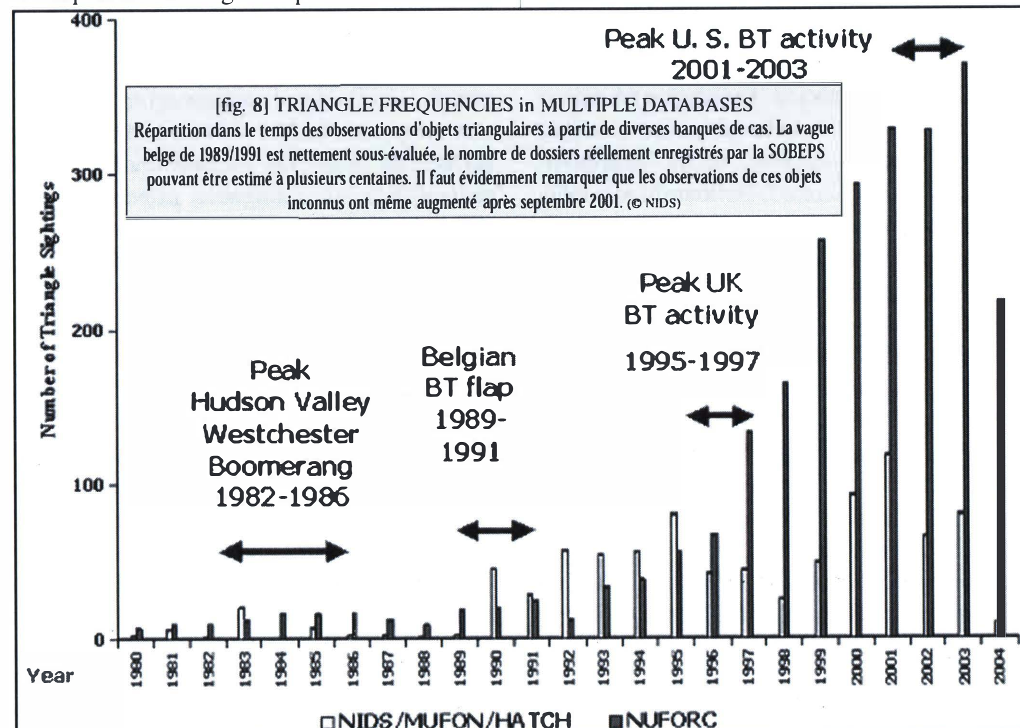
Ce dernier détail donna l'impression à Hunziker que l'"aile" de l'objet était comme coupée à son extrémité gauche. Quant aux feux, le témoin eut vraiment le sentiment qu'ils étaient fixés à une structure rigide et parfaitement invisible. Un autre témoin (Larry Hansen) était entre-temps venu rejoindre les deux hommes et ils purent observer l'objet aux jumelles pendant quasiment une minute et demie. Un moment Hunziker pensa qu'il devait aller chercher sa caméra restée dans la cabine mais il se ravisa, préférant ne rien perdre du spectacle.

D'autres témoignages furent bien vite connus. Près de Silverlake, à une petite vingtaine de km à l'est-nord-est de Marina del Rey, Jesus Guzman avait ainsi observé (vers 22h14) une sorte de bande formée de lumières rouges clignotantes. Il rentra immédiatement chercher sa caméra et put ainsi filmer le phénomène pendant quasiment une minute. La bande lumineuse se déplaçait lentement (moins de 20 km/h), en silence. Le témoin vit les lumières disparaître derrière le toit d'une maison voisine. Guzman affirme qu'un hélicoptère se trouvait en l'air au même moment. Le témoin précise que ces lumières semblaient d'abord disposées en triangle puis qu'elles apparurent plutôt en croissant.

Un autre témoin (voulant rester anonyme) se trouvait en compagnie de deux amis à Hawthorne, à environ 10 km à l'est de Marina del Rey et 16 km au sud-sud-ouest de Silverlake. Le groupe observa, toujours vers 22h15, un cortège de lumières rouges se déplaçant dans le ciel du nord vers le sud. Ces feux étaient disposés en V ou comme un boomerang, avec un feu blanc à l'avant et quatre à cinq lumières rouges de part et d'autre. Ces lumières se trouvaient sur une structure sombre dont les dimensions apparentes correspondaient à deux ou trois fois la pleine Lune. Ce phénomène était parfaitement silencieux et semblait *"glisser lentement à travers le ciel"*.

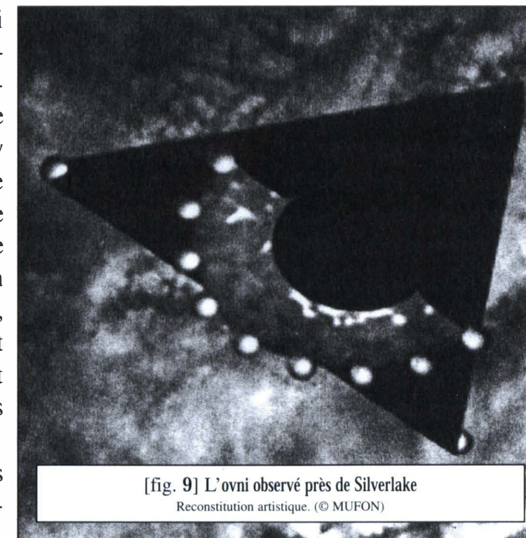
Le film vidéo pris par J. Guzman a d'abord été analysé par Ralph McCarron, le responsable local du MUFON chargé des documents photos et vidéos. Ces premiers tests furent plutôt décevants. Une seconde copie fut analysée par un autre spécialiste disposant d'un matériel plus performant. L'expert consulté a alors pu mettre en évidence la structure triangulaire de l'objet [fig. 9]. L'OVNI étant à un moment partiellement caché par un arbre, il a été possible d'estimer la distance à la caméra entre 2,5 et 3 km. À partir de cette hypothèse, on arrive à des dimensions énormes pour la plate-forme triangulaire dont la taille correspondrait au moins à deux fois celle d'un 747.

Moins de trois semaines plus tard, le 13 août 2002, Helen M. avait décidé de passer une partie de la nuit dehors pour pouvoir observer les étoiles filantes des Perséides.



[fig. 8] TRIANGLE FREQUENCIES in MULTIPLE DATABASES
Répartition dans le temps des observations d'objets triangulaires à partir de diverses banques de cas. La vague belge de 1989/1991 est nettement sous-évaluée, le nombre de dossiers réellement enregistrés par la SOBEPS pouvant être estimé à plusieurs centaines. Il faut évidemment remarquer que les observations de ces objets inconnus ont même augmenté après septembre 2001. (© NIDS)

Elle s'était ainsi confortablement installée dans un fauteuil, à l'extérieur de sa maison de Cow Bay, à un peu plus de 8 km au sud-est de Halifax et de Darrmouth (Nouvelle-Écosse, Canada). La nuit était particulièrement calme et le ciel, sans Lune, bien dégagé.



[fig. 9] L'ovni observé près de Silverlake
Reconstitution artistique. (© MUFON)

Déjà, plusieurs météores avaient traversé le ciel quand, vers 02h15, Helen M. en repéra un plus lumineux que les autres dans la constellation de la Grande Ourse. Le météore se dirigeait vers le sud-est et le témoin s'attendait à voir son éclat s'affaiblir peu à peu quand, bien au contraire, celle lueur cessa brusquement, comme si elle avait été masquée par quelque chose. Helen M. trouva cela bizarre et remarqua alors comme une sorte de *"ligne sombre"* qui traversait le ciel en cachant progressivement les étoiles. Bien vite, le témoin constata que plutôt qu'une ligne, il s'agissait d'un immense triangle sombre.

Helen M. poursuit ainsi son témoignage : *"S'il y avait eu la pleine Lune, je n'aurais pas pu le voir. Cette chose bouchait complètement le ciel au-dessus de moi. Cela avait la taille d'un terrain de football. C'était énorme ! Et noir. Très noir. Cela se déplaçait très lentement, à une quinzaine de km à l'heure peut-être. Il n'y avait pas le moindre bruit."* Cette masse absolument uniforme et dépourvue du moindre feu mit cinq minutes à traverser le ciel, venant du sud-est pour disparaître derrière des arbres vers le nord-ouest.

Le témoin fut surpris par le silence qui sembla régner au moment du passage de cette masse imposante. Près d'un mois plus tard, l'enquêteur[4] apprit qu'il existait un enregistrement radar pouvant être associé au phénomène observé par Helen M.

L'écho enregistré par un radar à Moncton (à une centaine de kilomètres de Halifax) était un fort signal resté non identifié correspondant à un phénomène situé à une altitude de seulement 600 m.

En tenant compte des relevés faits sur place, l'enquêteur en arrive ainsi à proposer une longueur presque incroyable de 1000 mètres pour chaque côté de ce triangle qui volait base en avant.

Tous ceux qui ont en mémoire un certain nombre de témoignages recueillis lors de la vague belge de 1989-91 n'auront pas manqué de relever dans les événements décrits ci-dessus plusieurs caractéristiques signalées chez nous voici une quinzaine d'années. Sans revenir sur les détails morphologiques identiques et sur le même type de comportement, je voudrais signaler combien, à plusieurs années d'intervalle, des témoins ont quasiment utilisé les mêmes mots pour décrire ce qu'ils ont vu. Je citerai un seul exemple. Quand les officiers de police Martin et Stevens évoquent la structure d'un navire de guerre pour rendre compte de l'état de la surface de la base de l'OVNI qu'ils ont observé près de Saint-Louis (Illinois) dans la nuit du 4 au 5 janvier 2000, on ne peut manquer de se souvenir des termes utilisés par les témoins de Basècles (soirée du 22 avril 1990) et de Jupille (nuit du 29 au 30 novembre 1989) quand ils s'exclament : *"On aurait dit un porte-avions renversé !"*[5].

Nous laisserons à ceux qui voient encore dans ces témoignages des confusions avec des prototypes militaires, le soin d'expliquer la perpétuelle expérimentation sur des engins qu'infatigablement, depuis des décennies, "on" s'acharnerait à mettre au point.

Références

1. Il est possible de consulter divers sites où les événements du 05 janvier 2000 sont bien décrits. Celui du NIDS *(National Institute for Discovery Science)* : **www.nidsci.org**; celui du réalisateur Darryl BARKER : **http://dbarkertv.com** qui a réalisé un documentaire sur ces observations de l'Illinois (*The Edge of Reality* : Illinois UFO, January 5, 2000); ainsi que le site du *Mutual UFO Network* (MUFON) de l'Illinois : **http://illinoismufon.com**.

2. Outre les données du NIDS, du MUFON et de Larry HATCH, ce graphique inclut les cas recensés par le NUFORC, *National UFO Reporting Center*.

3. Ann DRUFFEL,*"Black triangle investigated in California"*, *MUFON UFO Journal*, n° 416, December 2002, pp. 3-7.

4. Don LEDGER, *"The flying triangle phenomenon"*, *International UFO Reporter*, vol. 27, n° 3, Fall 2002, pp. 3-7, 23.

5. Voir *Vague d'OVNI sur la Belgique*, tome 1 (Un dossier exceptionnel), SOBEPS, 1991, pp. 210-212.

L'ufologie, l'écologie et les dossiers polonais

par Robert K. Lesniakiewicz
Vice-président de CBUFOiZA

Traduit par Franck Boitte, ce texte est celui d'une communication présentée à la Conférence Ufologique Internationale de Connexion Cosmique, ***à Budapest, le 13 février 2000.***

Franck Boitte signale qu'il a conservé l'orthographe polonaise des noms de lieux, ainsi que la terminologie utilisée par l'auteur pour cataloguer les différents types d'ovnis observés. Il a aussi préféré le terme anglais d'alien pour désigner tout représentant d'un phylogénisme qui ne relève pas des espèces terrestres connues, à celui, à son sens trop restrictif, d'extraterrestre.

La Pologne a commencé à s'inquiéter globalement de la protection de son environnement après la disparition du régime communiste le 4 juin 1989. Je participais alors depuis de nombreuses années à la rédaction de 2 mensuels : EKO Swiat et Nieznany Swiat, qui réunissaient de jeunes auteurs préoccupés par les problèmes du monde moderne.

Comme la plupart des pays de l'ex-bloc de l'Est, la Pologne a hérité d'industries lourdes, coûteuses et polluantes qui, le fait est bien connu, travaillaient essentiellement pour les complexes militaro-industriels de l'ex-Union soviétique et du Pacte de Varsovie à la préparation de la 3ème Guerre Mondiale. Bien que cette guerre n'a finalement pas eu lieu sous la forme qu'avaient imaginée les idéologues du Kremlin, sa préparation a laissé derrière elle jusqu'à ce jour des technologies datant du XIXe siècle, nuisibles autant pour les habitants que pour l'environnement. Il existe globalement en Pologne 25 régions diffusant des brouillards, des poussières et des gaz toxiques résultants de la pollution postindustrielle.

Les pires situations se présentent dans des villes fort peuplées comme Warsaw, Lodz, Cracow, Wroclaw, Szczecin, Gdansk, ainsi que dans le Sud de la Silésie, où eau et forêts sont polluées par des déchets biologiques et chimiques. Jusqu'au 17 septembre 1993, nous avons aussi eu à faire face à un autre problème destructeur de l'environnement dû à l'occupation d'une partie du pays par le Groupe Nord de l'Armée soviétique et la présence sur notre territoire d'armes de destruction massive (MDWs, ou ADM) et de leurs vecteurs : bombes, missiles (au carburant hautement toxique), obus et têtes nucléaires.

Notre pays abritait près de 60 bases de l'Armée Rouge tandis que des stocks d'armes étaient répartis sur 6 sites importants. Deux d'entre eux, Gdynia et Swinoujscie, construits le long des côtes, servaient de bases de ravitaillement et de munitions aux cuirassiers, destroyers et sous-marins soviétiques, ces derniers dits de "classe d'attaque" ou "stratégiques". Malgré une propagande communiste qui ne cessait de répéter qu'il n'y avait ni

armes de destruction massive sur notre territoire, ni sous-marins nucléaires en mer Baltique, la réalité était très différente. [...].

S'il n'y a plus aujourd'hui d'ADM en Pologne depuis qu'elles ont été renvoyées en Russie, les anciens camps militaires d'entraînement et les dépôts de munitions d'uranium appauvri (DU : Depleted Uranium) sont toujours là et poursuivent depuis toutes ces années leur travail d'empoisonnement des créatures vivantes. Rien d'étonnant par exemple que l'on puisse ramasser d'énormes champignons dans ces régions... À cela s'ajoute la présence de deux piles atomiques, Ewa et Maria, construites par l'Institut de Recherches Nucléaires de l'Académie Polonaise des Sciences de Swierk, à Warsaw. Bien que l'état de ses boucliers de protection biologique soit fortement détérioré, l'une d'elles fonctionne toujours.

Au cours des années 1980, les autorités communistes cherchèrent à imposer l'implantation du site de Zarnowiec dans la région de Gdansk. Ce projet souleva les oppositions violentes à la fois des écologistes et des habitants de la ville, qui se souvenaient des conséquences du désastre de Chernobyl. Les protestataires refusaient de donner leur accord aux représentants du pouvoir qui voulaient construire ce site à proximité de villes importantes comme Gdansk, Sopot et Gdynia. De leur côté les géologues signalaient que cette implantation allait avoir lieu à la fois sur une faille tectonique existante et sur un épicentre de tremblements de terre de faible intensité situé dans le bassin maritime de la baie de Zatoka Gdanska. Il convient de signaler qu'avec ses 2 piles atomiques de type RMBK-100, identiques à celle responsable de l'explosion de Chernobyl, le plant nucléaire APP d'Ignalina (Lituanie) atteint le même niveau de dangerosité. Abandonné après 1989, le projet fut remis au goût du jour depuis 1995 par le nouveau lobby nucléaire en place.

Mais il serait erroné de croire que les Russes furent les seuls à avoir laissé derrière eux de dangereux souvenirs de leur séjour sur notre territoire : avant eux les nazis avaient déjà construit des entrepôts et des centres d'essais nucléaires en Basse Silésie, notamment dans les Monts Gory Sowie et Gory Kaczawskie, sur le terrain de tir de Karkonosze ou encore le long des côtes polonaises de Gdynia, Wladyslawowo, Leba et Lubien. C'est là qu'étaient assemblées et testées leurs armes de destruction massive, les missiles de type V- (Vergeltungswaffen en allemand) dont certaines auraient pu atteindre le stade d'armes nucléaires ou thermonucléaires, ou utiliser un combustible nucléaire, comme le fameux V-7.

Tous ces facteurs ont contribué à faire de la Pologne un pays dont la situation environnementale est très éloignée de la normale, ce qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des aliens ou ufonautes et de leurs véhicules, qu'il s'agisse d'UFOs, d'USOs (Objet Sous-marin Inconnu), d'UOOs (Objet Orbital Inconnu) ou d'UCOs (Objet Cosmique Inconnu).

De nombreuses personnes firent des rencontres rapprochées avec eux.

L'attention que je porte aux relations entre ufologie et écologie remonte à 1991.

J'avais mis en place à cette époque le Projet Monts Tatra dont les résultats ont été rendus publics lors de la Seconde Conférence Ufologique Internationale de Debrecen, Hongrie, en septembre 1996. J'y exposais qu'en Pologne les observations d'ovnis étaient plus fréquentes dans les régions les plus fortement irradiées sur le plan nucléaire depuis la destruction de Chernobyl. Rappelons que cette catastrophe dispersa dans l'atmosphère terrestre près de 65% du combustible contenu à l'intérieur de la centrale, soit 250 tonnes de graphite et de barres de combustible et une importante quantité de nucléides qui se traduisirent ensuite par des chutes de pluies radioactives sur toute l'Europe et l'ensemble de l'hémisphère Nord. L'irradiation des sols, des réserves d'eau et des forêts par des isotopes d'iode 131, de césium 136 et 137, de strontium 90 etc., atteignit, selon les lieux, des niveaux allant de 3 à 80 kBq/m^2.

Dans la région de Podhale où j'habite et où j'ai réalisé le projet, le taux de radioactivité s'élevait à 15 kBq/m^2, principalement du côté des monts Beskid Wysoki, Beskid Wyspowy, Gorce et Tatra.

C'est également là que furent rapportées de nombreuses observations de type LN (lumière nocturne) et DD (disque diurne), ainsi qu'un certain nombre de RR (rencontre rapprochée) à fort indice d'étrangeté. Le rapport final sur le Projet Monts Tatra a été diffusé sous forme d'un livre intitulé Projekt Tatry, publié par une maison d'édition de Cracow en janvier 2002.

J'ai été tenu au courant du détail des activités des aliens et de la surveillance qu'ils exercent sur notre environnement grâce aux relations que j'entretiens avec mes collègues ufologues de Hongrie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Russie, Italie, Ukraine, Malaisie, Suède et Japon.



Elles peuvent être résumées comme suit :

• 1. Surveillance de l'état de l'atmosphère, des sols et de la pureté de l'eau :

Les enquêtes que nous avons effectuées sur les lieux de RR ont montré que les aliens y ont récolté des échantillons du sol, de plantes, d'eau, etc. Ils ont aussi emmené à bord de leurs véhicules des animaux, comme ce fut le cas lors de la fameuse RR4 du 10 mai 1978 dans le village d'Emilcin au cours de laquelle le témoin, M. Jan Wolski, aperçut des

oiseaux à l'intérieur d'un ovni. D'autres incidents où interviennent des oiseaux eurent lieu au cours de l'hiver 1981/82 non loin de la ville de Radziejow Stary, suite à la présence d'un ovni invisible (sic - IUFO dans le texte – NdT) qui tua près de 300 d'entre eux. La mort semble avoir été occasionnée par un intense champ magnétique ou électrique affectant la gravitation. On a rapporté la présence d'aliens qui ramassaient leurs dépouilles dans la région représentée par un triangle sur la carte. Des USOs furent signalés dans des zones portuaires (baies de Zatoka Pomorska, Zatoka Gdanska) ou des grands lacs.

• 2. Supervision ouverte ou secrète des centrales nucléaires civiles :

Étant donné qu'il n'en existe pas en Pologne, et qu'il ne s'en construira aucune au cours des 50 prochaines années, nous n'avons pas de cas de ce genre. Mais notre organisation, le Centre de Recherches sur les Ovnis et Phénomènes Anormaux (CBUFOiZA) a obtenu de nombreuses informations qui vont dans ce sens de nos concitoyens vivant à l'étranger.

• 3. Supervision ouverte ou secrète des bases nucléaires militaires et des vecteurs d'armes de destruction massive :

Depuis leurs ovnis invisibles (IUFOs), les aliens surveillent toutes les installations nucléaires militaires ainsi que les zones où sont entreposées ou testées des armes nucléaires. L'activité ovni a fortement augmenté en Pologne dès les années 1970, plus précisément au-dessus des provinces de l'Ouest et du Nord du pays, à l'époque truffées de troupes soviétiques et de dépôts d'armes en prévision de la future 3ème Guerre Mondiale, qu'il était prévu, après la période dite de "détente" inaugurée dans les années 1970, de déclencher au cours de la décennie 1980. Ce sont les révélations d'un agent de la CIA, le Col. Ryszard Kuklinski, officier d'état-major du Haut Commandement de la Milice Polonaise, réfugié aux États-Unis en 1981 (ses deux fils y seront assassinés en 1994 dans des attentats maquillés en accidents de voiture – NdT), complétées par celles du Maj. Victor Suvorov alias Vladimir B. Rezun, ancien officier du GRU, le service de sécurité de l'Armée soviétique, qui ont permis d'arriver à cette conclusion. Le début de la 3ème Guerre Mondiale, planifié pour l'été 1984, fut retardé par la mort de Leonid I. Brezhnev. Le décès de Constantin U. Chernenko mit un terme définitif à ces projets déments d'hégémonie mondiale, prélude au début d'une ère nouvelle avec l'arrivée au pouvoir de Mikhail S. Gorbachev. De la Mer Baltique jusqu'au long des côtes scandinaves, on vit dans la même année décroître l'activité des sous-marins soviétiques parallèlement à celle des "objets sous-marins non identifiés" (USOs).

Dès 1993, le retrait des derniers contingents de l'Armée Rouge fut immédiatement suivi par la diminution de l'activité des ovnis. Cela signifie que c'étaient bien les stocks d'armes de destruction massive et les vecteurs tels que missiles SS-18, SS-20, SS-18N, SS-20N et SS-21N qui étaient des pôles d'attraction les amenant à survoler ces régions. Les mêmes constatations ont été faites dans d'autres pays sous contrôle de troupes d'occupation ou poursuivant des essais nucléaires, tels que : USA, Russie, Chine, Inde, Pakistan, Corée du Nord, France, Brésil, Israël, Iran, Afrique du Sud, l'Australie et la Grande Bretagne. Dans ces pays, des témoins rapportèrent avoir vu des ovnis survoler fréquemment des centres d'essais nucléaires, atterrir sur des terrains militaires, y faire des prélèvements de plantes ou du sol et même enlever des humains. Indépendamment les uns des autres, de multiples indices de ces activités ont été relevés dans le monde entier, si bien qu'il ne devrait plus subsister le moindre doute sur leur réalité.

• 4. Surveillance de l'état de l'environnement avant-pendant-après un désastre écologique :

Citons à titre d'exemple les missions conduites par les aliens de 1997 à 2002 dans la partie sud de la Pologne à partir de leurs ovnis et objets placés en orbite (UOOs). Au cours des étés 1997 et 2001, l'état dégradé des forêts des Sudètes, des Monts Tatra, Gorce et Beskidy, a causé de fortes inondations dues à des pluies continues atteignant parfois 200

l/m²/24h en Basse Silésie et 120-150 l/m²/24h en Pologne des plaines et dans la région de Podkarpacie (SE de la Pologne, près de l'Ukraine – NdT) où apparut l'effet connu depuis sous le nom "de toit plat". Alors que les eaux de pluie allaient rejoindre les rivières sans causer de dégâts importants, la Vistule et l'Odra quittèrent leur lit dans leur cours moyen et inférieur, inondant de nombreux villages et cités et causant la mort de 60 personnes et de plusieurs milliers d'animaux. Les pertes matérielles s'élevèrent à plusieurs billions de zlotys, sans parler des dommages et souffrances morales endurées par les populations... Ce Grand Déluge avait été signalé à l'attention des ufologues polonais dès le début de l'année 1997 par un nombre de rapports d'observations d'ovnis de tous types (LN, DD, RR0 à RR4), avec une forte prédominance de LN et d'objets ponctuels parmi les UOOs, totalisant plus de 200 dossiers.

Nous sommes convaincus que les aliens avaient prévu ce cataclysme et intervinrent pour en réduire les effets dévastateurs. La même situation s'était d'ailleurs déjà produite en 1986, juste avant la catastrophe de Chernobyl.

Nous pensons aujourd'hui que les aliens ont tenté de nous avertir du danger imminent et que nous avons été incapables de comprendre la teneur de leurs avertissements. À l'heure actuelle (mise à jour récente de l'auteur - NdT) la Pologne connaît une nouvelle vague d'observations qui doit à mon avis être rapprochée avec la mise en service par l'armée russe d'une nouvelle génération de missiles nucléaires de type Stillet, Scalpel et Topol-M, encore plus dangereux que ceux des générations précédentes. J'ai attiré l'attention sur ce nouveau développement pendant la conférence que j'ai donnée au forum de Worclaw, le 27 mars 2004.

• 5. Surveillance du génome des formes vivantes terrestres :

Très proche du point précédent, cette surveillance a lieu sous forme de RR3 et RR4, et notamment par le phénomène que l'on appelle "contacts par l'entremise de visiteurs en chambre" (bedroom visitors) ou RR0. Selon la ligne de pensée en usage parmi les ufologues polonais depuis 1998/99, on considère que les aliens entrent en contact avec nous non seulement sur le plan physique, mais également sur un plan mental ou psychique. Pour nous, le contenu des dossiers RR0/BV (bedroom visitors) est à lui seul une preuve suffisante. Nous trouvons d'autres éléments de preuve dans les cercles ou pictogrammes céréaliers, que l'on appelle ici agro formations ou agro symboles. On en a signalé quelques-uns dans notre pays : de 1991 à 2003, 67 ont été recensés, 53 sont considérés comme authentiques, 6 comme relevant de la simple rumeur et 8 comme falsifiés. Dans tous ces cas, des ovnis (UFOs et IUFOs) ont été observés et/ou photographiés. J'ai personnellement enquêté sur les pictogrammes de Podwilk près de Orawie, Toporzysko, Jerzmanowice, Olsztyn à Czestochowa, Spytkowice, Polanka, Pigza, Kielanowka, ainsi que celui de Jugowa en 2001. Le taux de radioactivité mesuré dans ces pictogrammes atteignait 24 μR/h contre seulement 6 à 12 μR/h à proximité immédiate tandis que d'importantes anomalies magnétiques y ont été enregistrées. Deux théories sont susceptibles selon moi d'expliquer ces constatations :

1° La théorie de prise de contact avec l'humanité selon laquelle ces agroglyphes sont des tentatives de nous communiquer des informations importantes concernant notre avenir.

2° L'hypothèse Gaia, considérant que notre planète est un organisme vivant doté d'intelligence dont les ovnis sont les représentants et les émissaires. Dans cette hypothèse, ces mystérieux symboles seraient autant d'avertissements que la Terre nous adresse par l'intermédiaire des champs cultivés.

3° J'ai récemment imaginé une 3ème hypothèse selon laquelle les ovnis et leurs pilotes proviendraient d'une structure temporelle différente de la nôtre, située dans un lointain passé ou dans le futur. Les agroglyphes seraient alors des tentatives de ces êtres d'entrer en contact avec d'autres créatures de l'espace.

Mais cette discussion ne doit pas servir à

passer sous silence la façon barbare selon laquelle nous nous comportons vis-à-vis de Gaia, notre Terre nourricière et notre environnement. Qu'il s'agisse de Gaia ou d'aliens, ces expériences ont pour but d'attirer notre attention les transformations subies par les génotypes des espèces vivantes, occasionnant des dégénérescences dues soit à l'action d'isotopes radioactifs, soit à celle de pesticides tels que DDT, HCH, DNOC, etc., soit à l'action cancérigène des fréons – CCl4, CFCl3, CF2Cl2, CF3Cl, CF4, CClBrF2, etc., qui contribuent à détruire la couche d'ozone qui nous protège des 3 formes de rayons ultraviolets émis par le soleil (UVA, UVB et UVC), des dioxines - C4Cl2=C4O2=C4Cl2 or 2,3,7,8,TCDD, etc. – ainsi que toutes les autres toxines chimiques rejetées par notre civilisation. Nous craignons que le niveau de certaines de ces radiations létales continue à s'accroître jusqu'à ce que notre race subisse le sort qui a été celui des dinosaures – perspective qui n'a certes rien de réjouissant.

• 6. Supervision des phénomènes tectoniques terrestres :

Comme on a pu le constater, les aliens se manifestent le plus souvent dans les régions qui subissent régulièrement des tremblements de terre, des éruptions volcaniques, etc. Bien qu'il n'y ait pas de volcans en activité en Pologne, sous sommes de temps à autre sujets à des secousses sismiques de faible intensité, comme celle de 1995. Dans toute la région des Sudètes, une partie des Monts Pieniny et la partie sud de la chaîne montagneuse de Krakowsko-Wielunska, des volcans étaient en activité il y a 200 millions d'années. Ces régions forment aujourd'hui des strates hydro-thermiques riches en minerai d'uranium, de radium et de thorium. Et des ovnis ont été observés non loin de là ...

• 7. Supervision de régions où se trouvent des mines d'extraction d'uranium, thorium, cerium, polonium et terres rares :

Les plus fréquents sont des composés d'oxydes d'uranium et de thorium que l'on trouve sous les formes suivantes : Uranium Blend ThO2,UO2,UO3,U3O8, Uraninit UO2, Monazite Th,Re,RaPO4, Xenotyme Th,U,YPO4, Autunite Ca(UO2PO4)2·8-10H2O, Torbenite Cu(UO2PO4)2·8-12H2O, Uranofane CaH2(UO2SiO4)2·5H2O. Ces minerais ont d'abord été exploités par les nazis et, dès 1956, par les soviets. La première bombe A soviétique fut fabriquée à partir d'uranium extrait de la région des Sudètes.

Comme le montrent les dossiers archivés aussi bien par le CBUFOiZA que par des enquêteurs privés de Pologne, de République Tchèque ou de Slovaquie, tous ces territoires restent sous l'étroite surveillance des aliens.

Je considère les ovnis comme des machines hautement spécialisées dont la fonction est de surveiller la structure géologique terrestre. Je pense aussi que le fameux météore qui est tombé à Jerzmanowice le 14 janvier 1993 était une machine de ce genre. À partir de 1989, de nombreuses observations d'objets triangulaires furent également signalées. Ils furent photographiés et filmés par des Polonais, des Allemands, des Russes et des Japonais au-dessus des eaux sombres de la baie Zatoka Pomorska. Ces observations doivent peut-être être mises en relation avec la mise en service en ex-Allemagne de l'Est du site nucléaire NORD-IV de Lubmin dans le Greifswald, avec un niveau de dangerosité qui ne cède en rien à ceux de Chernobyl ou d'Ignalina. Pendant les deux premières années de son fonctionnement, le site de Lubmin a connu pas moins de 1.191 malfonctions, dont 7 furent classifiées comme très alarmantes, ce qui situe son niveau de dangerosité juste un niveau en dessous de celui de Chernobyl.

Nous ne pouvons échapper à l'inévitable conclusion que notre civilisation reste sous la haute surveillance des aliens, très concernés par l'inconséquence de nos actes qui menacent de destruction notre planète, seule de tout le système solaire à abriter la vie.

Le futur de notre civilisation ne semble pas particulièrement rose. La crise qu'elle traverse vient tout juste de commencer et il nous faut conserver l'espoir que nous parviendrons à triompher de nos difficultés présentes.

Deux voies s'offrent à nous : soit nous poursuivons notre actuel développement avec tous ses aspects positifs et négatifs, soit nous l'infléchissons dans le sens d'une coexistence intelligente et harmonieuse avec la Nature et le Cosmos. Il n'y a pas d'alternative...

Si vous voulez obtenir d'autres informations sur ces questions, rendez-vous sur notre site http://ufo.internauci.pl.

Commentaires du traducteur

Quelques données concernant la Pologne :

Avec une superficie de 312 683 km² et un peu moins de 40 millions d'habitants, ce pays possède des frontières communes avec 7 pays, qui sont, d'ouest en est, dans le sens anti-horlogique : l'Allemagne, la République Tchèque, la Slovaquie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Lituanie, la Russie.

La région des Sudètes, où l'existence d'une minorité allemande prétendument opprimée avait servi de prétexte à Hitler suivi par les soviétiques le 17, pour l'envahir le 1er septembre 1939, se situe en dessous de la Silésie (coin inférieur gauche de la carte).

Aujourd'hui, les Sudètes font à la fois partie de la Pologne et de la République Tchèque.

Font partie de la Pologne : la Haute Silésie (ville principale : Katowice), la Opole Silesia (ville principale : Opole) et la Basse Silésie (ville principale : Wroclaw) tandis que les Tchèques détiennent le Sleko (Silesia en tchèque) (ville principale : Ostrava).

Des tensions frontalières et de nombreux trafics (alcool, cigarettes, véhicules divers) subsistent aujourd'hui surtout le long des frontières de la Slovaquie et de l'Ukraine.

La monnaie actuelle est le PLN qui vaut 10.000 zlotys anciens. Sa parité officielle avec les deux principales monnaies mondiales est de 4,75 PLN pour 1 euro ou 3,90 PLN pour 1 dollar.

On considère généralement que les coûts de production sont 4 fois moins élevés en Pologne qu'en France.

Concernant l'auteur

Diplômé de l'académie militaire Tadeusz Kosciuszko (Worclaw), et pratiquant couramment (outre sa langue maternelle) l'anglais, le russe, le slovaque, le tchèque et le suédois, Robert Konstantin Lesniakiewicz exerça successivement des fonctions de mission de surveillance aux frontières, et dans l'armée polonaise qu'il quitta avec le grade de capitaine.

Aujourd'hui, il est vice-président du :

• Centrum Badañ UFO i Zjawisk Anomalnych-Centrala w Krakowie (Centre d'Etudes des ovnis et des phénomènes anomalistiques de Cracovie),

membre de la:

• Polskie Towarzystwo Meteorytowego (Société polonaise d'Etudes des Météores) www.jbal.republika.pl http://meteoryty.pengus.net courriel : aspnet@wp.pl

et du :

• Internetowy Klub Milosnikow Ziemi Jordanowskiej (Défenseurs de la région de Jordanów), Jordanów étant une petite ville du sud de la Pologne où vit l'auteur;

enfin du :

• Internetowy Klub Milosnikow Grzybow "Darz Grzyb" (Club internaute des Amateurs de Champignons de Cracovie) : http://www.kki.pl./zenit http://www.grzybypodhala.pl courriel : zenit@kki.pl

Outre le "Projekt Tatry" signalé plus haut, il est l'auteur de trois autres ouvrages :

• "Wunderland : Alien technologies in the Third Reich" (en collaboration avec le Dr slovaque Milos Jesensky), simultanément édité en Tchéquie et en Slovaquie en 1998 par la maison d'éditions Usti nad Labem, puis en Pologne à Warsaw en 2001

• "UFO nad granica" (OVNIs par-dessus les frontières) (Krakow 2000)

• "Mystery of the Moon cave", en collaboration avec le Dr slovaque Milos Jesensky, simultanément édité en Tchéquie et en Slovaquie en 2004 par la maison d'édition Usti nad Labem.

Parfois en collaboration avec sa sœur

Wiktoria, il a écrit de nombreux articles publiés par des journaux ou des magazines de son pays comme les titres suivants : "Nieznany Swiat", "Swiat UFO", "UFO", "Sfinks", "Gwiazdy mowia", ou de la république tchèque, tels que "Skryte Skutocnosti" et "Fantasticka Fakta", "UFO Magazin" (Slovaquie), "NLO" (Russie), "UFO-Magazin" (Hongie), "UFO Magazine" (UK), "UFO-Aktuelt" (Suède).

Il a participé au cours de ces dix dernières années à une dizaine de congrès ufologiques tenus en Slovaquie, Hongrie, République Tchèque et Pologne et est apparu au cours de nombreux débats télévisés.

Le congrès de Budapest, au cours duquel il prononça son intervention en tant que délégué pour la Pologne, réunissait de fort nombreuses personnalités du milieu ufologique européen parmi lesquelles se trouvaient :
- Michael Hesemann (Allemagne),
- les Dr Vladimir I. Thurin-Avinsky (Russie),
- Dr Milos Jesensky (Slovaquie),
- Calin N. Turcu, Gheoghe Mandics (Roumanie),
- Sandor Pustay, Gabor Tarcali, Laslo Kiss, Istvan Nemere (Hongrie).

Les sujets présentés portaient essentiellement sur les divers aspects des tentatives de prise de contact par les aliens avec l'humanité et leurs activités sur notre planète.

Concernant le système de classification utilisé par le CBUFOiZA

Les notions utilisées par les ufologues des pays de l'Est me paraissant surprenantes, j'ai demandé des explications à l'auteur :

• Les RR0 (ou CE0) désignent "des contacts avec des entités biologiques (EBE) en l'absence de la présence d'un véhicule (ovni)", dont font partie les "visiteurs en chambre" (BV, bedroom visitors).

• Les RR4 (ou CE5) possèdent 2 subdivisions: les CE-III-G, qui désignent "les cas d'abduction à bord d'un ovni par les aliens" et les CE-III-F au cours desquelles ont lieu des examens physiques de l'abducté. Il existe même des cas de RR ou CE6 "au cours desquels l'abducté est maltraité, et même parfois tué par ses ravisseurs".

• Pour ce qui est des "IFUOs" (Ovnis invisibles), il s'agit de manifestations non décelables à l'œil nu mais qui le deviennent par l'intermédiaire de divers appareils tels que : radar, cameras, caméscopes, détecteurs infrarouge, etc.

Condensé de différents textes illustratifs que m'a adressés l'auteur (NdT)

À partir de 1994 eut lieu une vague d'observations récurrentes d'objets non identifiés qui présentaient l'aspect d'étoiles, ce qui incita les ufologues polonais à introduire des sous-catégories dans celle des lumières nocturnes définie par Hynek en distinguant les NL/UOO (Objets Orbitaux Inconnus) des NL/UCO (Objets Cosmiques Inconnus).

Ces objets ponctuels furent observés, filmés et photographiés par de nombreux témoins. Le général pilote et cosmonaute polonais Miroslaw Hermaszewski a déclaré que toutes les missions spatiales terrestres avaient eu lieu sous surveillance des ovnis.

Selon les ufologues polonais, les caractéristiques et le comportement de ces "lumières" ne permettent de les assimiler à aucune des catégories suivantes : météores, avions, ballons, hélicoptères, satellites, cabines ou stations spatiales comme ISS Alpha ou Mir.

Bien que leur comportement ressemble à celui de satellites, l'altitude et la vitesse à laquelle elles se déplacent indiquent qu'il s'agissait d'autre chose.

Mes deux livres rapportent cinquante observations de ce type qui cessèrent momentanément après l'an 2000 pour recommencer au cours de la terrible canicule de l'année 2003. Elles ont été observées par plusieurs membres du CBUFOiZA, dont moi-même.

Voici des exemples considérés par l'association comme "Non Identifiés" :
- ligne 1 : Date & Heure ^{TU} + Lieu
- ligne 2 : Témoin principal
- ligne 3 : Phénomène
- ligne 4 : Région du ciel + Sens déplacement

• 30/06/03 $^{00:00?}$ Myslenice
M. D. Krzysztof
Forte lumière ponctuelle
non précisé | S vers N

• 05/08/03 $^{20:20}$ Jordanów
M. R.. Lesniakiewicz
Lumière ponctuelle
Aigle vers Petite Ourse | S vers N

• 05/08/03 $^{20:23}$ Jordanów
M. R.. Lesniakiewicz
Forte lumière ponctuelle
Hercule vers Dragon | SSE vers NNO

• 09/08/03
Major Ret. M. T.Waclaw D.
Forte lumière
Cygne

• 24/08/03 $^{20:30}$ Jordanów
M. R.. Lesniakiewicz
Lumière virant à angle droit
Albireo vers Cygne puis Grande Ourse

• 24/08/03 $^{20:32}$ Jordanów
M. R.. Lesniakiewicz
Lumière ponctuelle
Draco vers Grande Ourse

• 26/08/03 $^{19:29}$ Jordanów
M. R.. Lesniakiewicz
Flash lumineux orange (-3,1)
Altaïr (Aigle) | vers N

Voici un autre exemple récent que nous cataloguons "RR5" :

• 13/01/04 $^{02:58}$ Jordanów
M. L.K., 48 ans, traducteur ANONYMAT DEMANDÉ
Conditions météo :
Ciel couvert, vent de force 6-7 Beaufort, température atm. : 3°C.

Le témoin dort, face tournée vers la fenêtre. Réveillé sans savoir pourquoi avec l'impression que quelque chose d'inhabituel se produit dans la rue, il aperçoit immobile dans le ciel *"une forme ronde, couleur blanc-bleu, plus grosse que la Pleine Lune"*. Le témoin se sent bizarre et jette un regard autour de la chambre. Sa femme et son chien dorment paisiblement près de lui.

Il vérifie l'heure à sa montre et se rendort.

Repensant le lendemain à ce "cauchemar", il finit par conclure que ce n'en était pas un et contacte le CBUFOiZA.

L'enquête que R. Lesniakiewicz mène sur les lieux un mois plus tard établit qu'il ne peut s'agir de la Lune pour les raisons suivantes :
1/ Le ciel était couvert cette nuit-là au-dessus de la région.
2/ La Lune était présente, mais à l'azimut 180-190°, par 41° d'élévation, en direction de la constellation de la Vierge, alors que le phénomène décrit de trouvait à l'azimut 295-300° par 30° d'élévation, en direction de la constellation du Cocher (Auriga).
3/ La vraie Lune n'était pas pleine, mais dans une phase comprise entre le dernier quart et la nouvelle Lune.

L'enquêteur exclut également que la scène ait pu être seulement un rêve.

Données additionnelles :

Au cours de la nuit suivante (13/14.01) le témoin (qui maîtrise 5 langues étrangères) entendit dans un état hypnagogique une voix de femme lui répétant à 2 reprises un texte dans une langue qu'il ne pût reconnaître. Réveillé, il s'aperçut que l'habitation était privée de courant électrique. Vérifiant l'état du tableau, il trouva le disjoncteur débranché, coupant toutes les arrivées de courant, y compris celle de son ordinateur professionnel et de sa connexion internet mais à l'exception de celle du congélateur. La même voix de femme se fit à nouveau entendre la nuit suivante, après quoi il n'y eut plus de manifestations. Un mois plus tard, la mère de M. L.K. observa une LN au-dessus de la ville ....

Et un cas avec photographies :

Brzostek : 26 août 2003 / matin

Un ovni fut aperçu en plein jour au-dessus de la petite ville de 3 500 habitants, province de Podkarpacie, dans le coin inférieur droit de la carte. "Dix photos d'un ovni évoluant au-

dessus de Brzostek". L'objet est d'abord apparu à haute altitude. Il modifia ensuite sa trajectoire et se mit à survoler le centre de la ville où se tenait un marché. La personne (un homme âgé) qui prit les clichés déclare qu'il se trouvait devant sa maison lorsqu'il l'aperçut pour la première fois. Il prit 3 photos devant sa porte d'entrée puis courut jusqu'à son balcon d'où il en prit 4 autres. L'objet changeait sans arrêt d'altitude tandis qu'il passait au-dessus de la ville à plusieurs reprises. Le témoin réalisa les trois derniers clichés de son jardin. Il prit aussitôt contact avec le journal local "Wiadmosci Brzosteckie" à qui il remit les négatifs et les originaux de ses photos. Le rédacteur en chef du journal, M. Tomek Wierszalowicz, les confia pour étude au groupement HBCC UFO Research.

Références :

www.uforaport.prv.pl et rense.com.

Commentaires du traducteur :

Les photos ont été réalisées en N/B tôt le matin, entre 09h00 et 12h00, par temps clair, avec un légère nébulosité. Leur intérêt majeur est qu'elles présentent toutes des éléments de paysage (maisons, arrière plans divers, formations nuageuses) qui montrent en première analyse qu'il s'agit d'un objet d'une certaine taille (20-30 m minimum) éloigné d'au moins 1 km de l'opérateur et non d'un modèle réduit comme un frisbee lancé en l'air. Sur la première des 10 photos, l'ovni apparaît comme une ellipse sombre mesurant 2x1 mm au milieu d'un document de 17x12,5 cm. Les photos suivantes montrent qu'il s'est déplacé en perdant de l'altitude et en changeant d'inclinaison par rapport à un léger voile nuageux. Les dernières photos, prises directement au-dessus d'un jardin, montrent l'objet évoluant à moins de 50 mètres du sol, incliné à 45° sur son axe principal.

Là encore, des éléments très nets de paysage (fleurs, buissons, massifs d'arbustes) sont présents à l'avant-plan, montrant qu'il s'agit d'un objet éloigné. Une analyse du niveau de lumière solaire réfléchie effectuée sur deux clichés successifs montre des variations du taux d'absorption de lumière (image black photo level) K sur l'objet qui varient de 49 et 55% alors que celui d'un buisson situé à une trentaine de mètres choisi comme référentiel reste inchangé à 85%. Là encore, ces résultats sont consistants avec l'hypothèse d'un objet éloigné en mouvement par rapport à la caméra. Un autre détail intéressant résulte de la présence d'une petite protubérance sphérique visible sur le bord externe de l'objet. D'un cliché à l'autre, cette excroissance occupe deux positions différentes qui conduisent à penser que l'objet, quel qu'ait pu être sa nature, est en train de tourner sur lui-même dans le sens anti-horlogique. Enfin, les agrandissements montrent que l'objet paraît être entouré d'un anneau transparent plus clair que l'on retrouve sur d'autres documents beaucoup plus anciens, comme la série de photos réalisées par George J. Stock à Passaic (New Jersey, USA), le 29 juillet 1952.

À moins d'imaginer (ce qui est toujours concevable, mais que l'enquête devrait permettre de préciser) que le témoin annoncé est unique et que ces photos n'ont pas été réalisées par ce témoin mais par une autre personne (con-man) disposant de moyens d'imagerie informatique sophistiqués, la qualité de ces documents m'incite à les considérer a priori comme authentiques. L'enquête que la section du CUBUFOiZA-Podkarpacie a diligenté à MM. Arkadiusz Miazga et Grzegorz Dawid n'est pas terminée.

Valeur des informations transmises

L'intérêt de ce qui précède (je remercie son auteur de m'avoir accordé sa confiance), réside dans le fait que, 15 ans après la disparition de l'antagonisme avec les pays de l'Europe de l'Est, nous ne sommes toujours pas beaucoup plus avancés sur ce qui se passe sur le plan ufologique au-delà des frontières allemandes.

Même s'il me paraît parfois périlleux d'en accepter toutes les conclusions, on aura noté ici et là des repères intéressants avec la situation qu'a connue la Belgique durant la période 1989-1993.

Pour le reste, il faudrait pour pouvoir les apprécier à leur exacte valeur, mieux connaître le contenu réel des dossiers polonais, le niveau de rigueur et de représentativité des enquêtes du CBUFOiZA, avec l'espoir d'avoir l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro.

À titre d'exemple, les cas classifiés "UOO" ou "UCO" résumés ci-dessus pourraient, de l'aveu même de leur rapporteur "résulter de météorites" ou de "nouveaux types de satellites secrets d'observation".

Il se produisit notamment un important spectacle de météorites dû à l'essaim des Léonides, résultant des débris de la comète Tempel Tuttle découverte en 1866 à partir du 15 novembre 2001, avec un maximum de 14.000 météores/heure se déplaçant à la vitesse record de 72 km/s, le 17 à 06:30 GMT. Membre de l'équipe de prévisions météorologiques Eko Radio de Radio Pologne N°1, l'auteur prit contact deux jours plus tard avec M. Andrzej Zalewski, principal animateur de l'émission. L'essaim de météores avait surtout été observé au Japon (20.000 impacts/heure), en Alaska, au Canada, dans l'Océan Pacifique, au-dessus de la Chine, et pouvait entraîner des perturbations climatiques locales comme de forts vents et d'importantes précipitations dans les jours à venir, suite à l'accroissement de poussières cosmiques dans l'atmosphère. Prédiction qui s'avéra exacte : quelques jours plus tard en effet, un blizzard violent accompagné d'importantes chutes de neige qui se prolongea pendant 72 heures s'abattait sur la Pologne.

Pour le reste, j'ai quelque mal à suivre l'auteur dans ses convictions que les aliens exercent sur notre planète une surveillance qui aurait un aspect positif sur notre bien-être. Ce genre d'idée me paraît être une sorte de vague substitut à l'existence d'une providence divine que la dure réalité des faits ne vient que très difficilement ébranler. En d'autres mots, il me paraît toujours extrêmement délicat de vouloir interpréter, prêter des intentions, imaginer de savantes théories qui ne s'appuient pas strictement sur les faits.

En voici un remarquable contre-exemple :

Le 25 mars 2004 à partir de 22:00, la chaîne européenne ARTE diffusait la seconde partie d'un documentaire intitulé "Un monde à vendre" consacré aux biotechnologies. On y expliquait comment et pourquoi des chercheurs occidentaux vont effectuer dans des pays "arriérés" comme la Colombie des prélèvements de fluides vitaux - larmes, sang, sperme, sécrétions diverses - à la fois sur les animaux et les populations locales qui, vu leur isolement du reste du monde, sont encore considérées comme "pures et disposant d'un système immunitaire intact".

Le but annoncé de ces expéditions est d'obtenir des traitements "visant à comprendre en vue de le renforcer (?) le système immunitaire de personnes souffrant de maladies restées jusqu'ici incurables, comme le sida et les différentes types d'hépatites".

Bien que dans un courriel qu'il m'adressa un représentant d'un des laboratoires pharmaceutiques visés affirma qu'il s'agissait "de purs fantasmes", ces études visent aussi (toujours selon le reportage présenté sur ARTE) à déterminer l'existence ou non de gènes "de la criminalité", "de la violence" ou, au contraire, "des arts" ou "des sports", préalable à la constitution de sociétés d'où les "dissidents" et autres "éléments associaux" seront repérés dès l'enfance, puis éliminés.

Dans un pays comme l'Islande, avec l'accord du gouvernement, des banques de données sont établies pour recenser l'ensemble des habitants pour être vendues à des sociétés privées comme des laboratoires pharmaceutiques ou qui font des recherches sur le génome humain comme De Code Genetics. En France, nombre de médecins dits "libéraux", (pas tous) refusent aujourd'hui de communiquer les dossiers privés de leurs patient(e)s en vue d'alimenter (contre rétribution) d'autres banques de données du même genre.

Comme l'exprimait l'un des opposants à

ces pratiques, l'auteur Billy McKibben :

"Il s'agit d'une version soft de l'eugénisme tel qu'il a été pratiqué, et combattu, par des idéologies historiquement mises hors la loi. Nous retrouvons encore une fois l'application des mêmes principes : assurer aux classes sociales aisées une sélection génétique contrôlée favorisant certaines caractéristiques souhaitées au détriment d'autres jugées comme racialement inférieures, allant jusqu'à leur extermination."

Pour le représentant de la Colombie aux Nations Unies : *"Les populations sur lesquelles sont opérées ces mesures ne comprennent rien à ce qui leur arrive. Souvent obtenus par la force et sans leur consentement, les prélèvements font ensuite l'objet d'un commerce international juteux."*

À l'inverse, le chercheur américain Jim Kent, de l'Université de Santa Cruz, membre de l'UC Santa Cruz Genome Bioinformatics Group et inventeur d'un *"microscope informatique pour le décodage du génome humain"* (*browser for the human genome*) considère ce genre de recherches comme parfaitement licite et en accord *"avec les desseins du Créateur"*.

Que nous voilà bien loin des convictions rassurantes de notre confrère polonais.

Le rapprochement de ce qui précède avec le contenu des récits de RR3-4, qu'il s'agisse ou non de fantasmes comme le prétendent à la fois les socio-psychologues et représentants appointés des laboratoires pharmaceutiques, ne peut manquer de nous interpeller vu l'étonnant parallèle entre les deux types de pratiques – abductions furtives d'un côté, expéditions sans tambours ni trompettes de l'autre *"chez de bons sauvages ne sachant ni lire ni écrire non contaminés"* – avec les conclusions, passablement inquiétantes, que suggèrent de tels rapprochements...

Principaux groupements polonais ->

La publication de cette liste ne présage en rien du sérieux ni du contenu scientifique réel ou supposé de leurs activités (NdT)

- ligne 1 : Nom du chercheur et/ou association
- ligne 2 : Adresse postale
- ligne 3 : Liaison internet et/ou Téléphone

M. **Kazimierz BZOWSKI**
Ul. Bernardynska 17.^{58} / 02-904 Warszawa
kazimierz79@o2.pl

M. **Stanislaw BARSKI** (http://www.wylatowo.mogilno.pl)
Ul. Akacjowa 4 - Szpetal Gorny / 87-811 Fabianki
S.Barski.explorer@wp.pl + stanislaw.barski.@globster.pl

Dr. **Stanislaw BUDA**
34-243 Osielec 221
stach13@poczta.onet.pl

M. **Adam CHRZANOWSKI**
Ul. Brzozowa 34 / 87-400 Golub-Dobrzyn
adam8chrzanowski@wp.pl

Mr. **Jerzy LATAK**
Ul. Za Strugiem / 34-500 Zakopane
aquarius@ns.onet.pl

M. **Arkadiusz MIAZGA - [CBUFOiZA-Podkarpacie]**
Ul. Konarskiego 15.^{19} / 39-100 Ropczyce
ardorm@gazeta.pl + ariks@op.pl

M. **Marcin MIZERA - [CBUFOiZA-Lublin]**
Ul. Lesna 15.^{62} / 24-100 Pulawy
marcin_mizera@poczta.onet.pl

M. **Krzysztof PIECHOTA**
Ul. Silaczki 15.^{2} / 02-495 Warszawa
+48-22 6621759

Prof. **Bronislaw RZEPECKI [CBUFOiZA]**
Nowa Gora – Paryz 298 / 32-065 Krzeszowice
+48-12 2835505

M. **Bartosz RDULTOWSKI [CBUFOiZA-Kraków]**
Ul. Urzednicza 12.^{4} / 30-051 Kraków
rdultowski@tlen.pl + rdultowski@go2.pl + rdultowski@o2.pl

M. **Zygfryd SWIERKOWSKI - [Poznanska Grupa Ufologiczna]**
Os. Rusa 83.^{10} / 61-245 Poznan
zygfryd_s@poczta.onet.pl +48-61 8769738

M. **Marek TURSKI - [Lodzkie Towarzystwo Forteanskie]**
Ul. Woronicza 12.^{11} / 91-030 Lódz
+48-42 6539750

M. **Jaroslaw KRZYZANOWSKI - [LKBZN(°) „Kontakt"]**
Ul. Galaktyczna 9.^{13} / 59-220 Legnica
foxmulder5@wp.pl +48-609 873 816

Mme **Elzbieta KOWALSKA**
Ul. Gorzowska 82.^{2} / 46-300 Olesno
nicpon57@wp.pl +48-606 437 396

Mme **Maja KOWALSKA**
Ul. AK 4^{a} / 58-350 Mieroszow
mkmajka@konto.pl +48-691 138 076

M. **Marcin MIODUSZEWSKI - [CBUFOiZA-Ctr.]** (http://ufo.internauci.pl)
Mala Gora 18.^{165} / 30-864 Krakow
marcinmioduszewski@tlen.pl + maverick@alpha.net.pl + ufocentrum@konto.pl +48-502 030 430 / +48-12 6570039

M. **Tomasz NIESPOREK**
Ul. Lwowska 14 / 40-389 Katowice
niesporek@interia.pl

M. **Janusz ZAGORSKI - [Forum Nowej Cywilizacji]** http://www.ndw.v.pl
Ul. Olesnicka 27.^{7} - 50-320 Wroclaw
ufofnc@kn.pl +48-71 3278772

M. **Robert K. Lesniakiewicz - [CBUFOiZA-Beskidy]**
Ul. Mickiewicza 53 / 34-240 Jordanów
centrala@ufo.internauti.pl + r.lesniakiewicz@interia.pl +48-18 2674626 / +48-602 731 659

M. **Brian Vike**, Dir. - **[HBCC UFO Research]**
(adresse non communiquée)
http://www.tel.debica.pl/

° : Legnica Unknown Phenomena Research Club. Affilié au Polska Siec Obserwatorów Kregów Zbozowych (*Polish Crop Circles Watchers' Network*), ce groupement se spécialise dans le repérage et l'analyse de *"crop circles"* polonais, tel celui découvert aux abords d'une station météo automatique isolée des Monts Szrenica (1.362 m), non loin de la ville de Szklarska Poreba, dans la première moitié d'avril 1989.

La propulsion des ovnis et les thèses de Claude Poher

Auguste MEESSEN
Physicien
Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain

Claude Poher propose une théorie* [1], *basée sur le concept de particules hypothétiques, appelés* "universons". *Ils permettraient d'expliquer la gravitation universelle et certaines anomalies astrophysiques. Ils rendraient également compte de la propulsion des ovnis au moyen de forces de type gravifique et fourniraient une source d'énergie disponible dans l'espace interstellaire.

L'analyse de cette théorie fut entamée en privé, bien avant la publication de son livre; ensuite, la discussion s'est poursuivie sur mon site Internet* [2] *et celui d'Ufocom* [3]. *Le 8 septembre 2004, M. Poher a présenté ses idées au GIRA, à Paris, en vue d'une discussion élargie. Puisque celle-ci a seulement pu être entamée, nous la poursuivons ici, en considérant l'ensemble des thèses proposées. Cela nous amène aussi à fournir plus d'informations sur un mode de propulsion différent, de type MHD. La Propulsion EM Pulsée des ovnis semble fournir, en effet, un modèle théorique prometteur.

Ce qui était prévu au GIRA

Le GIRA *(Groupe Interdisciplinaire de Recherches Approfondies)* a été constitué à Paris, vers la fin de l'année 2003. Il comporte, entre autres, des scientifiques de différentes disciplines, dont certains tiennent à garder leur anonymat. Je fais partie de ce groupe, en tant que membre correspondant. Ayant accepté d'orchestrer ses activités, Mme Brunie nous a invités (le 20 août 2004) en ces termes : *"Claude Poher nous propose de venir discuter avec lui des* Universons, *le mercredi 8 septembre de 18 heures à 20 heures".* À titre exceptionnel, j'ai accepté (le 30 août) de m'y rendre, puisque cela *"pourrait fournir dans le cas présent, l'occasion d'un échange d'idées plus approfondi, que j'espère être détaché de tout esprit de polémique... Je souhaiterais cependant que vous invitiez aussi quelques astrophysiciens professionnels, ayant pignon sur rue, puisqu'ils pourraient apprécier le problème posé d'une manière plus indépendante et de manière particulièrement compétente. À Paris, vous avez assez de possibilités, et il me semble qu'il ne faut pas hésiter, puisque c'est une bonne occasion pour établir un pont vers le monde scientifique et pour montrer que les ufologues cherchent honnêtement à connaître la vérité sur un sujet qui n'est quand même pas simple".*

Il s'agit essentiellement d'un problème scientifique. Le public sait que Monsieur Poher était le fondateur du GEPAN et qu'il connaît bien le phénomène ovni. En outre, il est ingénieur de recherches spatiales et docteur en astrophysique. Il a dirigé différents programmes de recherche au sein du CNES, mais cela ne permet pas de juger de la validité de sa théorie. Des avis indépendants venant d'autres scientifiques seraient donc souhaitables. Même si leur attitude était assez critique, ils auraient l'occasion de prendre connaissance de certains aspects importants du phénomène ovni. J'ai commencé moi-même par réfuter toutes les théories de la propulsion des ovnis, formulées avant 1972. En prenant connaissance des faits observés, j'ai constaté cependant qu'il y avait *un problème non résolu* et qu'il était abordable de manière scientifique. C'est ainsi que mes propres réflexions sur la propulsion des ovnis ont débuté [4].

Comme il se doit, j'ai envoyé à M. Poher (le 30 août 2004) une copie de ma réponse à Mme Brunie. Il a répondu le même jour qu'il était *"très heureux"* de ma venue à cette réunion, mais il refusait catégoriquement que des astrophysiciens y soient invités. D'après lui, *"ce serait vraiment le meilleur moyen de "fiche la discussion par terre"... Il n'y a aucune urgence à y mêler des gens qui se sont déclarés ouvertement hostiles à toute discussion sur les ovnis... En outre, je veux profiter de cette occasion pour montrer des résultats nouveaux... Nous avons, à mon avis, déjà pas mal de choses à discuter entre personnes connaissant bien le dossier sans prendre le risque d'y mêler des interlocuteurs parfaitement inutiles... Je ne vois pas d'inconvénient à ce que le GIRA se lance dans la tentative de convaincre des astrophysiciens parisiens réticents, si cela lui chante, mais sans moi".*

À mes yeux, il y avait un malentendu, puisque l'objectif de cette réunion était quand même de discuter des universons. Il fallait donc *clarifier les fondements scientifiques et analyser les implications astrophysiques* de cette théorie en faisant appel à différents spécialistes de ces questions. Je soumettais donc aussi mes propres arguments à une évaluation indépendante, mais M. Poher semblait surtout vouloir écarter des controverses. Il m'avertit d'ailleurs : *"Chacun sait votre hostilité totale à mes idées, c'est respectable, mais d'autres ont envie de discuter de ces questions calmement, donc je compte sur votre attitude constructive que j'ai vue à l'œuvre dans d'autres occasions... À la moindre polémique agressive, je prendrai mes affaires et vous continuerez sans moi. J'ai mieux à faire."*

Bien que le refus d'une discussion avec des scientifiques spécialisés dans le domaine concerné ne soit pas conforme à la méthodologie scientifique habituelle, j'ai pensé qu'il pourrait effectivement être utile d'en discuter *d'abord* entre nous de manière plus libre et conviviale.

D'après les termes de l'invitation et la réaction de Claude Poher, je m'attendais cependant à ce que la réunion aboutisse vraiment à une *discussion.* L'ordre du jour (fixé le 5 septembre par M. Poher et transmis le lendemain par Mme Brunie aux membres du GIRA) le confirmait d'ailleurs : *"Nous commencerons à 18 heures, et nous pourrons déborder au-delà de 20 heures si besoin... Je propose de faire une présentation des résultats obtenus pendant environ 1 heure, puis d'ouvrir la discussion libre. Patrick Marquet dira aussi un mot de ses propres résultats."*

L'exposé de Claude Poher

Juste avant le début de la réunion du 8 septembre, M. Poher me dit que, le soir précédent, il avait donné une conférence aux *"Repas Ufologiques Parisiens".* Je me suis alors souvenu de cette annonce, mais puisque ces réunions-là sont destinées à un large public, il me semblait évident que le GIRA bénéficierait d'une présentation spécifique de la théorie des universons. En fait, il est assez rapidement apparu que M. Poher allait pratiquement répéter la conférence de la veille, avec les mêmes transparents, et cela sans se presser pour réserver du temps à la discussion annoncée. Il nous a donc longuement parlé de l'historique du GEPAN et de ses propres activités, tout cela ayant évidemment conditionné le développement de la théorie des universons. Claude Poher mentionna que les développements théoriques antérieurs (dont j'avais contesté la validité) avaient été *modifiés* au cours des derniers mois et que le *"théorème fondamental"* avait pris une forme différente. Les conclusions essentielles de sa théorie n'en seraient pourtant pas affectées.

Chacun a écouté très attentivement et c'est seulement à 19h45, après que les nouvelles idées sur les universons avaient été présentées, que j'ai fait remarquer que j'avais un problème. La programmation prévue m'avait

inforespace

permis de réserver une place pour rentrer en train à Bruxelles au cours de la même soirée. Patrick Marquet prit alors la parole pour présenter son étude théorique. Elle porte sur une application des lois de la relativité générale. En y ajoutant des hypothèses particulières, on peut en déduire différents types de modèles cosmologiques et M. Marquet en avait trouvé un, dont il résulte qu'il y aurait partout dans l'Univers une "pression" d'un type particulier. Il estime qu'elle pourrait être mise en relation avec le concept de "pression" qui résulte de la théorie des universons.

Tenant compte du fait que M. et Mme Poher avaient convenu avec l'hôtel que la réunion pourrait se prolonger jusqu'à 21 heures, en y incluant une collation, j'ai décidé de rester un peu au-delà de 20 heures, pour entamer la discussion au moyen de deux transparents qui ne traitaient que du *théorème fondamental* de la théorie des universons et de sa nouvelle version. Mon intervention s'est limitée à environ 15 minutes, mais j'espère avoir pu montrer qu'*on peut à la fois chercher la vérité et respecter les personnes impliquées*. En fait, il y eut même une ambiance cordiale.

J'ai rappelé que Claude Poher et moi, nous nous sommes vus plusieurs fois en 1975-76. J'appréciais beaucoup son engagement pour l'ufologie, mais après son retrait du GEPAN, j'avais perdu toute trace de lui. Je fus donc surpris de recevoir un courrier en 2001, où il me demandait si j'étais intéressé à faire partie d'un petit groupe de scientifiques, afin de réfléchir ensemble sur *"des systèmes de propulsion avancée"*. J'ai répondu : *"Commençons par en discuter à nous deux. Ensuite, on verra."* Nous l'avons fait, en précisant d'abord les points sur lesquels nous étions d'accord. Ensuite, après l'apparition de certaines idées non conventionnelles sur l'interaction gravifique, j'ai précisé les concepts actuels des physiciens à cet égard. Nous avons également discuté des documents photographiques qui furent attribués aux *"Ummites"* et dont Claude Poher s'était occupé avant la création du GEPAN. Après un nouveau silence, j'ai reçu le manuscrit d'un livre comportant 133 pages et intitulé : *"GRAVITATION UNIVERSONS et VOYAGE INTERSTELLAIRE"*.

Claude Poher me demandait de lui donner mon avis et des conseils éventuels.

J'ai répondu par une longue lettre qui contenait une série d'objections. Il s'ensuivit un échange de nombreux courriers électroniques, portant surtout sur le *théorème fondamental* de la théorie des universons. Je l'ai appelé ainsi, parce qu'il s'agit d'une démonstration et parce que toutes les autres affirmations en découlent. Ce théorème comporte une erreur de physique et malheureusement, quand on la corrige, la théorie s'écroule. Finalement, j'ai conseillé avec insistance, mais toujours *amicalement*, de ne pas publier ce livre. Claude Poher m'a répondu qu'il était habitué à prendre des risques. Pour ma part, j'estimais à la fois pour des raisons scientifiques et humaines, ne pas pouvoir assister passivement à ce qu'il aille au casino, pour y jouer sa fortune. Il a décidé de passer outre.

Le livre fut publié sous un autre titre [1], mais le contenu ne comportait que quelques petites retouches. La situation était alors tout à fait différente, puisque les *"zététiques"* français - dont le porte-parole travaille avec le prix Nobel de Physique Georges Charpak – finiront par découvrir les failles de cette théorie. Ils profiteront alors de cette occasion pour proclamer : *"Voilà ce que c'est que l'ufologie... et même l'ufologie scientifique !"*

Ce contexte rendait indispensable de publier une analyse de cette théorie [2] et de demander que sa validité soit examinée aussi par d'autres scientifiques pour une recherche objective de la *vérité*. Claude Poher a répondu et il y eut un débat public [3]. Il a créé depuis lors son propre site Internet, spécifiquement consacré aux universons [5]. En effet, Poher est *créatif, tenace, travailleur*. Je lui rends hommage pour ces qualités, mais une réflexion élargie sur le fond des problèmes posés restait néanmoins nécessaire. L'invitation que Poher adressa au GIRA semblait indiquer qu'il la souhaitait également.

Après la réunion (dans un courrier électronique du 10 septembre), il m'a remercié d'être venu à Paris, en regrettant de ne pas avoir su que je comptais quitter à 20 heures et que la discussion fut écourtée. Il fit dès lors une proposition : *"Pour compenser cette brièveté, je pense qu'il serait bon que vous mettiez sous la forme d'un texte assez bref les termes de votre intervention"*. Il l'inclurait dans son compte-rendu de la réunion, en y ajoutant ses réponses à mes objections : *"Ce qui est utile de montrer est que nous attachons tous les deux de l'importance à une étude rigoureuse de ces questions"*.

Je réponds ici à sa demande, mais selon Mme Brunie que j'ai consultée, mon texte devrait expliciter et compléter les arguments évoqués dans la brève discussion, conformément aux buts du *Groupe Interdisciplinaire de Recherches Approfondies*. Il devrait permettre aussi aux membres qui n'étaient pas présents à la réunion du 8 septembre, à un public plus large et si possible, à des astrophysiciens professionnels de participer à nos réflexions. Trois responsables de la SOBEPS m'ont également confirmé qu'ils estiment que des idées fondamentales pour l'ufologie devraient être analysées et discutées de manière ouverte, en veillant à ce que l'évolution du débat soit *"chroniquée"*.

Je montrerai que l'exposé de M. Poher débouchait sur *trois thèses* : (1) Il n'y a pas de matière sombre. (2) Les universons fournissent une source d'énergie, utilisable pour des voyages interstellaires. (3) La propulsion des ovnis est de type gravifique et non pas de type MHD. Ensuite, je présenterai mes objections au théorème fondamental, en tenant compte du fait que certaines erreurs ont été corrigées par un traitement relativiste plus adéquat. Le concept physique de l'interaction des universons avec des particules matérielles accélérées reste cependant entaché d'une erreur fatale. Je tiens à insister sur le fait que chacun peut se tromper et que *dans une réflexion, on a droit à l'erreur*, mais qu'on ne peut pas se permettre de persister dans l'erreur quand elle est devenue évidente.

Les voyages interstellaires relativistes

Ce problème m'est très familier puisque je l'avais traité moi-même au cours des années '80 et publié les conclusions dans le deuxième rapport sur la vague belge [6]. Il s'agit d'un beau problème scientifique et en même temps d'une explicitation des enjeux réels de l'ufologie. Nous savons, en effet, que tout l'Univers est régi par les mêmes lois physiques et construit à partir des mêmes éléments de base. Nous savons également que la vie a pu éclore et évoluer par des mécanismes naturels. Il faut donc s'attendre à ce que cela ne soit pas uniquement arrivé sur notre planète. Nos connaissances actuelles sur l'évolution du cosmos rendent même fort probable qu'il existe des civilisations extraterrestres beaucoup plus anciennes et donc techniquement plus avancées que la nôtre.

Le phénomène des Objets Volants Non Identifiés semble indiquer par ailleurs que des intelligences ET ont effectivement trouvé les moyens nécessaires pour venir nous visiter et nous observer. Ils le font assez discrètement, mais quand même de telle manière que les faits observés devraient nous faire réfléchir.

Le phénomène ovni soulève effectivement une suite de questions importantes.

Comment des intelligences extraterrestres pourraient-elles traverser l'immensité des espaces interstellaires ? Puisque nous ne le savons pas, nous avons tendance à croire que personne ne le sait. Le grand nombre d'observations d'ovnis semble pourtant indiquer que cela n'est même pas tellement difficile.

Ceci nous amène à la question suivante : *Le phénomène ovni est-il illusoire ou réel ?* Pour le savoir, il suffit de rassembler un grand nombre de faits observés, de les analyser soigneusement et d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Il se passe quelque chose d'anormal et nous devrions chercher à le comprendre.

Ceci conduit alors à une autre question : *Pourquoi la communauté scientifique se comporte-t-elle comme si ce problème n'existait pas ?*

Puisque ce paradoxe concerne ce qui est le plus accessible, nous l'examinerons en premier lieu. Cela ne concerne pas seulement les scientifiques, mais également les responsables politiques, les guides culturels, les médias et en fin de compte, tout être humain. Soyons francs, la perspective d'un contact direct avec des intelligences ET qui en savent plus que nous n'est pas seulement enthousiasmante. Elle met mal à l'aise, puisque nous sommes confrontés à l'inconnu. La réponse habituelle à cette inquiétude est le *refoulement*. Cet aspect émotionnel n'est certainement pas négligeable, mais il faut tenir compte aussi d'un aspect qui résulte de notre désir de rationalité. De ce côté, on est confronté au fait que des *changements de paradigmes* suscitent toujours une forte résistance.

Thomas Kuhn a bien défini de quoi il s'agit [7]. Un paradigme est *"un ensemble de croyances théoriquement et méthodologiquement interconnectées"*. Il permet la sélection, l'évaluation et la critique des idées qui sont à la base de notre compréhension du monde. La "science normale" travaille dans le cadre d'un paradigme donné, parce que celui-ci s'est révélé efficace, bien qu'il comporte des hypothèses sous-jacentes, non prouvées. Certaines de ces hypothèses peuvent être valables de manière approchée. De nouveaux faits observés peuvent donc venir les contredire quand on regarde au-delà des frontières du domaine où la validité de ces hypothèses avait été vérifiée. Ceci conduit à ce que Kuhn appelle une *"crise"*, mais il la situe au moment où la communauté scientifique prend déjà assez largement conscience du fait que le paradigme antérieur ne suffit plus pour rendre compte des nouveaux faits observés.

Cela implique un processus assez complexe et lent. Au départ, on occulte tout simplement l'importance de ce qui semble perturber les théories connues, parce qu'on se dit que *"cela n'est pas possible"*. Les éléments qui dérangent sont minimisés, voire carrément exclus des publications convenables.

On ne peut pas en parler, puisque "les autres" en déduiraient qu'on est irrationnel !

Quand cela n'est plus possible, on réagit en imaginant toutes sortes de stratagèmes pour *"raccommoder"* la théorie existante, sans devoir changer le paradigme sous-jacent. Quand on s'est rendu compte du fait que cela ne suffit pas non plus, on en vient à une réflexion libérée, voire effervescente. *De nouvelles idées prolifèrent*. On envisage presque n'importe quoi, mais finalement, c'est une seule proposition qui émerge. Les autres finissent par s'estomper, parce qu'on n'en parle plus. On les oublie et tout se recristallise alors autour d'un nouveau paradigme, plus englobant et donc plus satisfaisant. On a retrouvé *une image du Monde unifiée*. Ces "révolutions scientifiques" sont assez rares, mais réelles.

En ce qui concerne les ovnis, on n'est même pas encore arrivé au stade de la "crise", mais elle est inévitable, puisque des faits qui sont caractéristiques de ce phénomène continuent à se produire. On doit nécessairement finir par ne plus se leurrer soi-même et par ne plus pouvoir continuer à désinformer le public. Il faudra donc chercher à comprendre et à expliquer les faits observés, au lieu de les nier. Ceci concerne en premier lieu *le système de propulsion des ovnis*, mais tôt ou tard, cette investigation débouchera aussi sur le problème de *la source d'énergie utilisée*. Cet aspect suffit d'ailleurs pour justifier une étude scientifique approfondie du phénomène ovni. On peut déjà l'aborder en se demandant simplement si des voyages interstellaires sont réalisables par des humains. C'est ce point de vue que Claude Poher avait mis en avant [1], mais le phénomène ovni fournit une justification plus concrète.

Admettons donc, comme hypothèse de travail, qu'il soit possible de construire des vaisseaux spatiaux, capables de *se propulser de manière continue dans l'espace interstellaire*. Puisque les distances interstellaires sont gigantesques, ces vaisseaux atteindraient après quelque temps une vitesse très proche de la vitesse c de la lumière dans le vide et il faudrait alors tenir compte des *effets relativistes*. Je l'ai fait [6], en généralisant les lois de la relativité spéciale pour deux référentiels qui se meuvent l'un par rapport à l'autre de manière *accélérée*. Par après, j'ai constaté que d'autres avaient résolu ce problème de manière indépendante, mais je l'avais fait d'une manière plus simple, en utilisant une définition de la vitesse qui découle de la mécanique quantique. Il s'agit de la *"vitesse de groupe"*. *La durée du voyage et l'énergie totale requise* peuvent alors être calculées en fonction de la distance à parcourir et de l'accélération initiale. Claude Poher a fourni des exemples de valeurs pour les durées des voyages, en admettant des accélérations énormes.

Ces formules sont capitales, mais il faut bien voir ce qu'elles signifient. La valeur de l'accélération initiale est déterminée par la masse au repos du vaisseau spatial et la grandeur de la force appliquée. Ensuite, on suppose que *la force appliquée* reste constante, en étant inversée au milieu du voyage. Puisque la vitesse augmente de plus en plus lentement quand sa valeur s'approche de la vitesse c de la lumière dans le vide, l'accélération diminue, tandis que la masse d'inertie augmente. Ce qui importe pour nous, c'est que *les durées des voyages et les énergies requises augmentent de plus en plus faiblement quand on considère des distances de plus en plus grandes*. Même pour les étoiles les plus proches, l'énergie nécessaire est cependant beaucoup trop grande pour qu'elle puisse être emportée au début du voyage. *Il faudrait donc que cette énergie puisse être trouvée dans l'espace interstellaire !*

Ayant démontré ce théorème moi-même et insisté sur cette conséquence, je suis bien d'accord avec Claude Poher que nous devons nous demander quelle pourrait être la source d'énergie utilisée. Nous avons l'habitude, en effet, de penser que l'espace interstellaire est "vide". *La théorie des universons est une tentative pour résoudre ce problème*. Si elle était correcte, elle serait très importante. Mon analyse m'a cependant conduit à la conclusion qu'elle n'est pas acceptable. Puisque M. Poher est encore toujours persuadé de sa validité, d'autres physiciens devraient également se pencher sur ce problème et oser dire ce qu'ils en pensent. Je regrette de devoir contredire Claude Poher, mais les enjeux de ce débat nous dépassent tous les deux et si la solution qu'il propose n'est pas la bonne, il faut en chercher une autre.

La matière sombre

Pour la très grande majorité des physiciens, il est établi que plus de 90% de la matière de l'univers est de la *"matière sombre"*. Elle est appelée ainsi, parce qu'elle n'est pas visible. Elle est constituée de particules neutres, incapables d'absorber, d'émettre ou de diffuser des ondes électromagnétiques. Ces particules ont cependant une masse. Elles sont donc soumises aux forces gravifiques et exercent elles-mêmes, à cause de leur grand nombre, une attraction gravifique non négligeable sur les étoiles et les gaz de particules que nous pouvons observer. Cela permet de détecter la matière sombre d'une manière indirecte. Les premières évidences de ce type ont été trouvées déjà avant 1937 par Fritz Zwicky [8]. On a pu dire [9] que son article fut *"un des plus grands documents de l'histoire de l'astronomie, à compter à côté de géants tels que Copernic et Kepler"*. On n'y a pas cru à l'époque, mais après la seconde guerre mondiale, quand l'utilisation des radiotélescopes s'est généralisée, on confirma la réalité des effets observés.

En fait, on mesure la répartition des vitesses de rotation en fonction de la distance au centre des galaxies ou groupes de galaxies. C'est possible par effet Doppler, mais les *"courbes de rotation"* qui en résultent présentent une anomalie flagrante : les vitesses ne diminuent pas en fonction de la distance comme le prévoit la théorie de Newton ! Puisque la grandeur de la force gravifique diminue comme l'inverse du carré de la distance, l'accélération centripète diminue également. C'est bien connu pour notre système planétaire, mais dans ce cas, il suffit pratique-

ment de tenir compte de la masse du Soleil, puisqu'elle est énorme par rapport à celle des planètes. Pour les galaxies, il faut tenir compte du fait que la masse totale M de la matière qui exerce une force gravifique $F = GMm/r^2$ sur un corps de masse m, situé à une distance r, est *la masse totale qui se trouve plus près du centre de la galaxie*. Ce qui se trouve plus loin, n'a pas d'effet.

Or, la loi fondamentale de la dynamique newtonienne dit que $F = ma$, où l'accélération centripète $a = v^2/r$. Donc $v^2 = ar = (F/m)r = GM/r^3$ (loi de Kepler). Bien que M augmente avec r, pour les galaxies et groupes de galaxies, elle augmente plus faiblement que r^3 quand on tient compte de la répartition des masses de la matière visible. Or, les mesures démontrent que la vitesse v reste pratiquement constante à partir d'une certaine distance r, même bien au-delà du bord externe de la galaxie observable en lumière visible, parce qu'il y a encore un gaz qui est détectable dans le domaine des micro-ondes. *L'hypothèse la plus simple* pour rendre compte de cette anomalie est alors d'admettre l'existence d'une *"matière sombre"* qui interagit avec la matière visible de manière gravifique. Cette matière sombre est attirée vers le centre de la galaxie ou du groupe de galaxies, mais elle se comporte aussi comme un gaz qui a tendance à se répartir le plus possible. Il en résulte un *équilibre*, comme pour l'atmosphère terrestre.

Cette conception est bien ancrée [10] et rien n'est venu la contredire. Au contraire, on a rassemblé de plus en plus d'évidences, allant dans le même sens [11]. Claude Poher affirme pourtant qu'*il n'y pas de matière sombre*, puisque d'après lui, la théorie des universons permettrait de s'en passer. C'est une des thèses qu'il a présentées au GIRA, comme il l'avait déjà fait dans son livre [1] et sur son site Internet. Il est vrai qu'on n'a pas encore pu identifier les particules neutres dont il est question, en les produisant au moyen d'un grand accélérateur de particules, mais personne ne peut prétendre que ce sera toujours impossible.

Rappelons qu'avant 1930, on découvrit une anomalie importante en physique nucléaire : un neutron pouvait se transformer en proton, mais la mesure de l'énergie cinétique de l'électron émis démontrait que l'énergie totale n'était pas conservée. En 1931, Pauli suggéra d'admettre l'existence d'une particule neutre, n'ayant peut-être même pas de masse au repos. Si elle était émise simultanément, elle emporterait l'énergie manquante. Fermi formula cette idée de manière mathématique et donna à ce *"petit neutron fantôme"* le nom de *neutrino*. Son existence fut seulement établie de manière expérimentale en 1956, au moyen d'un réacteur nucléaire et d'un très grand détecteur, enfoui dans le sol. Il sera également très difficile de détecter les particules neutres qui constituent la matière sombre et leur masse est sans doute trop grande pour qu'on ait pu les produire jusqu'à présent, mais le grand accélérateur (LHC) qui est actuellement en construction au CERN le permettra peut-être. En tout cas, il existe un argument tout à fait indépendant des observations astronomiques citées, pour s'attendre à leur existence.

La physique actuelle repose en effet sur l'idée que l'espace et le temps sont continus, ce qui revient à dire qu'en principe, on devrait pouvoir mesurer des intervalles d'espace et de temps aussi petits que l'on veut. Il n'y aurait aucune limite finie (non nulle), mais cela n'a jamais été prouvé ! Pour savoir si cela doit nécessairement être le cas, j'ai supposé qu'il y a une limite a, en exigeant uniquement que cette grandeur doit être une constante universelle, comme la vitesse c de la lumière dans le vide et la constante de Planck h, pour toute direction et pour tout référentiel d'inertie. Quand $a = 0$, il n'y a rien qui change, mais il est apparu qu'on ne peut pas exclure que a puisse être différent de zéro. Cela conduirait à certaines changements pour des énergies extrêmement élevées, mais il n'y a pas d'incohérences logiques. En fait, il devrait y avoir un *"quantum de longueur"* non nul, du moment que l'énergie totale de l'univers n'est pas infinie. *Cette théorie de la quantification de l'espace-temps a également conduit à la*

définition de nouveaux nombres quantiques, permettant de distinguer les particules élémentaires les unes des autres. Cela se fait d'une manière très naturelle, mais surprenante [12], parce qu'il y a plusieurs réseaux d'espace-temps qui coexistent dans tout référentiel, sans devoir imaginer des dimensions supplémentaires comme on le fait dans la théorie des cordes.

Cela est vrai pour les particules élémentaires de *spin 1/2*, comme l'électron et les quarks qui constituent la "matière ordinaire". Le neutrino y est également représenté, mais ce système de classification s'applique aussi aux particules élémentaires de spin 1, comme le *photon*, les *weakons* et les *gluons*, respectivement responsables des interactions électromagnétiques, faibles et fortes. En outre, cette théorie rend compte du fait que les quarks ont trois couleurs possibles et seulement trois. C'est dû au fait que dans l'espace, on peut choisir trois axes de référence différents. Cette théorie explique également qu'il y a trois familles de particules élémentaires de spin 1/2. Ceci résulte du fait que le comportement spatial est le même, quand le nombre quantique associé à l'axe du temps est différent. Toutes les antiparticules possibles apparaissent aussi, les nouveaux nombres quantiques ayant alors des signes opposés. Cela implique cependant une prédiction : il devrait y avoir des particules électriquement neutres de spin 1/2 qui ne sont pas observables isolément, mais dans des combinaisons bien définies (tout comme il faut trois quarks pour former un nucléon). Je les ai appelés des *"narks"* et leurs associations, des *"neutralons"*. Ceux-ci sont *de bons candidats pour rendre compte de la matière sombre.*

Un premier indice important, pour s'attendre à leur existence, résulte du fait qu'il devrait y avoir 8 sortes de narks. Or, on sait qu'il y a 8 sortes de gluons. Les raisons sont les mêmes. Il n'y a que le spin qui est différent. Notons en passant que parmi les 8 types de narks, il y en a deux qui sont semblables au neutrino et à l'antineutrino et que les neutralons peuvent contenir 3 ou 7 narks.

Pour l'instant, il ne s'agit que de sous-produits d'une théorie *qui généralise la mécanique quantique et la théorie de la relativité*, mais cette théorie est logiquement cohérente. Pour savoir si elle est physiquement valable, il suffirait de produire des neutralons au moyen de collisions d'autres particules, ayant une énergie suffisante pour les créer. Attendons ce que LHC pourra nous apprendre à cet égard. Indépendamment de ma proposition théorique, il est évidemment très important d'arriver à identifier la nature des particules neutres qui constituent la matière sombre. Ces particules sont très nombreuses dans l'Univers et elles doivent être considérées comme des vestiges du Big-Bang.

Il convient de mentionner encore une autre raison pour admettre l'existence de la matière sombre. On sait en effet que *la structure de l'Univers à très grande échelle est lacunaire*, comme une éponge.. Or, la formation des "parois" qui séparent les creux les uns des autres peut s'expliquer par une densification de la matière visible, liée à une densification assez stable de matière sombre. Pour prouver cela, il suffit d'admettre que les particules de matière sombre se comportent comme un gaz et de tenir compte des interactions gravifiques [12]. On aboutit alors à un *équilibre* entre les forces gravifiques qui tendent à rassembler toutes les particules matérielles et les effets de l'agitation thermique qui tendent, eux, à disperser le gaz de matière sombre aussi fortement que possible. Je ne vois pas du tout comment la théorie des universons pourrait en rendre compte.

Sondes Pioneer et source d'énergie

Monsieur Poher pense pouvoir rejeter le concept de matière sombre, parce qu'on n'en aurait pas besoin. D'après lui, les universons exerceraient une "pression" sur les particules matérielles de telle manière que *cela modifierait un peu la loi de Newton de la gravitation universelle quand on tient compte de l'expansion de l'Univers*. Pour que cette interpréta-

tion soit convaincante, il faudrait évidemment que les bases de la théorie des universons soient acceptables. Nous y reviendrons. Notons cependant que Claude Poher estime que sa théorie des universons rend également compte d'une autre anomalie. *Elle concerne les mouvements des sondes Pioneer 10 et 11.*

Ces sondes se trouvent maintenant bien au-delà des planètes les plus extérieures de notre système solaire et une étude très méticuleuse, effectuée au *Jet Propulsion Laboratory*, a démontré qu'elles se meuvent comme si elles étaient soumises à une force gravifique additionnelle, dirigée vers le centre du système solaire [13]. L'accélération correspondante est très faible (de l'ordre de $8{,}7.10^{-10}$ m/s²), mais mesurable. Il est particulièrement étonnant que cette accélération semble apparaître *seulement au-delà d'une certaine distance du Soleil*. En fait, elle augmente fortement entre 5 et 20 UA, pour rester pratiquement constante au-delà de la seconde valeur [14]. Il est d'ailleurs bien connu que les lois de Newton sont parfaitement vérifiées pour la Terre, située par définition à 1 UA, et même pour Mars, situé à 1,524 UA.

L'anomalie commence donc pratiquement dans la ceinture des astéroïdes (Cérès se trouve à 2,77 UA). Elle croît fortement au niveau de Jupiter (5,20 UA) et Saturne (9,54 UA). Ce sont les grandes planètes du système solaire. Uranus est déjà situé à 19,2 UA. La masse de Jupiter est 318 fois plus grande que celle de la Terre et celle de Saturne, 95 fois. En outre, il y a des anneaux. Est-ce dû au hasard ?

Lors des dernières mesures télémétriques, effectuées en novembre 2001, la sonde Pioneer 10 se trouvait à 77,69 UA du Soleil. Le contact a été définitivement rompu en février 2003. Pioneer 11 s'éloigne dans la direction opposée, mais révèle également l'existence d'une accélération additionnelle, orientée vers le Soleil. L'ordre de grandeur est le même et d'autres sondes confirment l'existence d'une anomalie, comme s'ils étaient attirés un peu plus fortement vers le Soleil quand ils sont loin de celui-ci. Actuellement, cela suscite beaucoup d'intérêt et on planifie évidemment d'autres expériences, pour s'assurer de la réalité de cet effet [15]. Une conférence internationale a eu lieu les 18 et 19 mai 2004 à Brème et une autre a eu lieu à Nice, du 27 au 29 octobre 2004.

Pour l'instant, les hypothèses foisonnent. Claude Poher y ajoute celle d'un effet cosmologique, découlant de la théorie des universons. Il est remarquable, en effet, que cela conduirait à une accélération égale à Hc = $7{,}98.\ 10^{-10}$ m/s², H étant égal à la constante de Hubble, mais cela ne prouve pas encore que c'est la seule explication possible. Je propose ici une explication qui fait uniquement appel à la *matière sombre*, mais d'une manière différente de celle qui a été mentionnée précédemment. En fait, avant la formation du système solaire, il y avait un disque de matière visible, animé d'un mouvement de rotation. Il est normal d'admettre que la densité de matière sombre y était également plus grande que dans l'espace interstellaire. La condensation gravifique qui a conduit à la formation du Soleil et des planètes a attiré de la matière sombre vers l'intérieur de ces corps, mais *si une partie de la matière sombre initiale participait au mouvement de rotation général*, elle a pu rester en place, comme les planètes.

Normalement, on suppose que la répartition de la matière sombre est déterminée par *un équilibre statique*. Dans ce cas, la matière sombre serait attirée vers le centre du système solaire, mais comme pour l'atmosphère terrestre, elle aurait également tendance à se répartir le plus possible. Sa densité diminuerait au fur et à mesure qu'on s'écarte du centre du Soleil. J'ai établi cette loi, mais je ne connais pas la quantité totale de matière sombre captée par le Soleil. Elle pourrait être trop petite pour que la densité de matière sombre soit significative au-delà de sa surface. Ceci s'applique également à la Terre, mais on pourrait envisager des expériences pour s'en rendre compte (en mesurant g au-dessous et au-dessus de la surface de la Terre). Par contre, si une partie de la matière sombre initiale tournait autour du Soleil, elle a pu être

stabilisée par équilibre dynamique. Autrement dit, notre système solaire pourrait comporter des anneaux de matière sombre, analogues aux anneaux de Saturne, sans que nous le sachions.

Si ces anneaux étaient situés entre 5 et 20 UA, ils rendraient compte de l'anomalie des sondes Pioneer. Cela pourrait expliquer pourquoi on y trouve de grosses planètes et pourquoi d'autres systèmes planétaires n'ont pas nécessairement la même structure. La découverte des planètes extra-solaires fut en effet très surprenante à cet égard. En tout cas, on n'est nullement obligé de croire que la théorie des universons fournit la seule explication possible de l'anomalie que nous venons de considérer.

Revenons maintenant au problème de la source d'énergie, dont les ovnis auraient besoin pour traverser l'*espace interstellaire.* Il est presque "vide" de matière ordinaire, mais il y a des photons, des neutrinos, des rayons cosmiques et sans doute aussi des particules de matière sombre, puisqu'il y en même bien au-delà du bord visible de toute galaxie. *Serait-il possible que cette matière sombre puisse fournir l'énergie nécessaire pour réaliser des voyages interstellaires ?*

Je me suis déjà posé cette question il y a une dizaine d'années [6]. Puisque j'ai trouvé depuis lors que la matière sombre peut être constituée de "neutralons", cette question devient plus concrète. Cet été, j'ai même découvert un mécanisme envisageable pour en extraire de l'énergie. Si tout cela était vrai, il y aurait une réserve d'énergie utilisable devant notre porte, à l'intérieur même du système solaire et l'on peut penser que des ovnis, installés sur Mars ou des astéroïdes, par exemple, s'y approvisionnent couramment.

En tout cas, les observations d'ovnis ne suggèrent nullement qu'ils exploitent une source d'énergie conventionnelle.

Ce problème mérite au moins qu'on l'examine, puisque le problème de l'énergie est capital pour la société humaine, du moins à longue échéance, peu importe ce que l'on pense des ovnis.

Quel système de propulsion ?

Claude Poher est parti de l'idée que *la propulsion des ovnis devrait être de type gravifique.* Ce concept fut déjà développé par Jean Plantier [16]. Il était ingénieur et Lieutenant-Colonel. Il s'est intéressé surtout aux *effets mécaniques* des ovnis, parce qu'il ne connaissait pas encore ou trop peu les effets électromagnétiques qu'ils produisent. Sa théorie fut dès lors basée sur deux postulats. (1) Il est possible d'appliquer à chacun des atomes qui se trouvent à l'intérieur d'un volume donné *une force analogue à la force de la pesanteur.* (2) Il existe en chaque point de l'espace une forme d'énergie exploitable. Il l'appelait *"énergie de l'espace"* et croyait que l'intelligence qui est responsable du phénomène ovni est capable de l'exploiter dans le sens du premier postulat.

D'après celui-ci, il serait donc possible de créer un champ de forces **F** = m**A**, où m est la masse des corps considérés, tandis que le vecteur accélération **A** est supposé être modifiable à volonté, en grandeur et en direction. Pour un ovni, la résultante des forces **F** appliquées à toutes ces parties s'ajouterait alors de manière vectorielle à la résultante des forces gravifiques ordinaires, égales à m**g**.

M. Plantier supposait que la grandeur des vecteurs **A** est constante à l'intérieur du volume occupé par l'ovni, mais qu'elle diminue progressivement au-delà de sa surface. D'après lui, ceci conduirait à une réduction du frottement de l'air, mais la justification essentielle de son hypothèse était évidemment que *cela éliminerait les effets d'inertie* auxquels on doit s'attendre au moment des très grandes accélérations dont les ovnis sont capables. On constate en effet que la vitesse des ovnis change parfois très brusquement en grandeur ou en direction. L'accélération serait alors limitée à un intervalle de temps très petit, mais Monsieur Poher produit des arguments qui semblent indiquer que les ovnis peuvent produire aussi des accélérations gigantesques de longue durée (au moins 100 g pendant 5 secondes, par exemple). D'après

lui, cela exige une propulsion de type gravifique. Une propulsion de type MHD serait exclue, à cause des effets d'inertie.

L'état actuel de nos propres techniques astronautiques interdit évidemment des accélérations aussi grandes et aussi prolongées, parce qu'il en résulterait un "black-out" qu'on ne peut pas maîtriser. Le sang des pilotes et des passagers aurait en effet tendance à rester sur place, malgré sa viscosité. Notons que Paul Hill a également adopté l'hypothèse d'un champ de forces de type gravifique [17], mais chez lui et chez Plantier, il ne s'agissait que d'un concept phénoménologique. Ils n'ont proposé aucune explication pour rendre compte de l'origine de ce "champ de force". Ce n'est qu'un artéfact magique, bien que légèrement mathématisé. Claude Poher est allé bien plus loin, puisqu'il a imaginé la théorie des universons pour rendre compte d'un champ de force de ce type. Reste à voir si sa théorie est au moins logiquement acceptable. Nous y reviendrons, car pour l'instant M. Poher a focalisé le débat sur *des arguments qui semblent s'opposer à une propulsion de type MHD.*

Il m'en avait déjà fait part avant la réunion du GIRA et pour ma part, j'avais attiré son attention sur certaines données qu'il a négligées, mais dans son exposé, il a insisté sur un argument qui lui semble probant. Il est basé sur *le modèle de l'hélicoptère.* Cet appareil pousse de l'air vers le bas, mais pour qu'un ovni d'une tonne puisse assurer sa sustentation de la même manière, il devrait - d'après cette analogie - produire un flux d'air animé d'une vitesse de l'ordre de 200 km/h. Cela n'a jamais été observé, mais pourquoi devrait-on supposer les ovnis peuvent seulement mettre en oeuvre le principe de l'action et de la réaction comme les hélicoptères le font. Leur technologie est peut-être un peu plus avancée, sans que cela ne signifie qu'on doit envisager un système de propulsion de type gravifique.

En 1973, j'ai rejeté cette idée [2], non seulement parce que la production d'un champ de force de type $F = mA$, où A est modifiable à volonté est assez magique, mais aussi et même surtout parce qu'*un corps donné ne peut pas exercer une force sur lui-même.* Un électron, par exemple, est la source d'un champ électrique (et d'un champ magnétique, quand il est en mouvement dans un référentiel donné). Au moyen de ce champ, il peut exercer des forces sur d'autres particules chargées, mais il ne peut jamais exercer une force sur lui-même ! Feynman a voulu comprendre ce fait et c'est cette enquête qui l'a finalement conduit à la construction d'une magnifique théorie de l'électrodynamique quantique et à son prix Nobel [18]. Supposer que les ovnis peuvent être la source d'un champ de forces, au moyen duquel il pourrait s'accélérer lui-même contredit déjà un des principes de la mécanique newtonienne : deux corps exercent des forces égales et opposées l'un sur l'autre, mais pas de forces sur eux-mêmes.

Il y a un peu plus de 30 ans, je cherchais surtout à savoir si le phénomène ovni est réel et s'il est *susceptible d'être étudié de manière scientifique.* Il y avait beaucoup d'indices dont la cohérence était remarquable.

Pour envisager une étude de ce phénomène, il fallait choisir ou du moins privilégier une hypothèse de travail. Au fond, il n'y en a que trois. (1) *L'hypothèse psychosociologique* n'est pas raisonnable, quand on se donne la peine d'étudier un grand nombre de faits observés de manière objective. (2) *L'hypothèse paranormale* est inefficace, parce qu'on n'explique rien à partir de ce que l'on comprend encore moins. (3) *L'hypothèse extraterrestre* s'accorde bien avec le fait que la très grande majorité des faits observés indiquent qu'il s'agit de manifestations d'une technologie qui n'est pas la nôtre. Nous ne la comprenons pas, mais cela n'exclut évidemment pas qu'elle puisse être attribuée à des civilisations extraterrestres, pouvant facilement avoir quelques *millions* d'années d'avance sur nous.

Ces intelligences peuvent avoir découvert des lois physiques, des matériaux et des procédés techniques que nous ignorons, mais les lois physiques que nous connaissons déjà doivent rester valables pour eux.

L'hypothèse ET nous permet dès lors d'aborder l'étude du phénomène ovni, en nous basant sur les faits observés et *les lois physiques connues.* Ce sont celles de la mécanique classique et relativiste, de l'optique et de l'électromagnétisme, de la physique quantique et de la physique des particules élémentaires, partiellement connue. Ces lois doivent nécessairement intervenir dans le fonctionnement des ovnis et nous pouvons donc chercher à le comprendre *en appliquant nos méthodologies scientifiques habituelles.* Bien que certains aspects nous échappent, il doit y avoir assez d'autres aspects que pouvons comprendre.

Dans ce sens, j'insistais sur fait que *toute propulsion active et autonome d'un système matériel requiert l'intervention du principe de l'action et de la réaction.* Cela veut dire que ce corps doit exercer une force sur autre chose, pour qu'il subisse lui-même une force de même grandeur, mais opposée. C'est tout à fait évident quand nous nageons. Les ovnis ne sont pas soumis passivement à une force d'origine externe. Ils n'exploitent pas non plus un champ de force d'origine externe, comme le font les voiliers par exemple. Claude Poher pense qu'ils pourraient faire appel à un flux cosmique d'universons, bien que ce flux soit isotrope. Il faudrait montrer comment. La thèse, suivant laquelle les universons peuvent accélérer des particules matérielles, parce que ces particules *sont accélérées*, n'est pas convaincante. Nous verrons d'ailleurs que la preuve est incorrecte.

En 1973, j'ai proposé de chercher dans la direction d'une propulsion de type MHD, et cela pour 2 types de raisons. D'une part, il y a des faits observés dont il faut tenir compte : l'absence d'ailes et de moteurs, la luminosité de l'air ambiant qui est liée à l'état de mouvement de l'ovni et des effets électromagnétiques très particuliers. D'autre part, on peut admettre que les ovnis ionisent l'air ambiant et *exercent des forces sur les particules chargées* qui en résultent au moyen d'un champ électrique et magnétique adéquat. Ainsi, l'énigme des ovnis est ramenée à un problème scientifique. Les principes de base de la MHD étaient bien connus, du moins pour agir sur un métal liquide à l'intérieur d'une canalisation.

Jean-Pierre Petit a considéré l'hypothèse MHD à partir de 1975, en partant d'un texte ummite. En examinant ce problème d'un point de vue purement physique, il a obtenu ensuite des résultats fort intéressants et cette convergence d'idées ne pouvait que me réjouir. De mon côté, j'ai exploré d'autres facettes du même problème. Elles m'ont conduit au concept d'une *Propulsion EM Pulsée* (PEMP). Je précise de suite que la construction de cette théorie n'est pas terminée et que je reste ouvert à toute autre proposition rationnelle, mais je n'ai encore rien vu qui puisse justifier une propulsion de type gravifique. Il est vrai que la gravitation est encore en partie mystérieuse, mais cela concerne surtout la *gravitation quantique.* Elle tient compte à la fois de la constante de la gravitation universelle G et de la constante de Planck h. Cela pourrait avoir de l'importance pour des champs gravifiques *extrêmement intenses*, comme ceux que l'on rencontre dans la physique des trous noirs, mais cela ne concerne pas les ovnis. Il s'agit de résoudre des problèmes et non pas de les déplacer tout simplement.

Examinons donc l'objection que Claude Poher a avancée, en partant du *modèle de l'hélicoptère.* Ces engins appliquent effectivement le principe de l'action et de la réaction, mais de manière mécanique. Ce sont uniquement les molécules d'air près des pales qui subissent des forces, soit par contact direct, soit par création d'une pression différentielle. Les mouvements qui en résultent sont communiqués de proche en proche à une masse d'air beaucoup plus grande. Le modèle PEMP permet par contre à l'ovni d'agir sur *toutes les particules chargées qui sont réparties dans un volume relativement grand*, aussi bien au-dessus qu'au-dessous de l'ovni, bien que cela se fasse de manière intermittente et alternée. Ceci modifie déjà les données du problème, mais il y a une autre différence.

Chacune des particules chargées sera mise en mouvement sous l'action combinée du champ électrique et du champ magnétique qu'elle subit. En principe, il peut en résulter une vitesse extrêmement grande, puisque la même méthode est utilisée dans les grands accélérateurs de particules. Cela dépend uniquement de l'*intensité* des champs électriques et magnétiques utilisés. Pour évaluer les forces exercées sur les particules chargées, on doit également tenir compte de l'*interaction* entre ces particules chargées, extrêmement rapides, et les particules neutres, quasi immobiles. Dans la théorie cinétique des gaz, on considère des collisions, où les particules se touchent et réagissent pratiquement comme des boules de billard. Une particule chargée est capable, par contre, d'agir *à distance* sur une particule neutre. Quand elle est relativement lente, elle la polarise, ce qui permet au dipôle électrique qui en résulte d'exercer une force d'attraction sur la particule chargée. Celle-ci est alors déviée de sa trajectoire, mais la particule neutre retrouve son état initial. C'est ce processus qui est responsable de la résistance électrique des électrolytes.

Une particule chargée vraiment très rapide aura assez d'énergie cinétique pour exciter ou pour ioniser l'autre particule. Suivant que la particule chargée est positive ou négative, elle le fera en attirant l'électron ou en le repoussant. Étant très rapide, elle est peu déviée, mais elle perd de l'énergie. L'électron libéré sera soumis à son tour au champ électrique et magnétique accélérateur. Il suffit donc d'utiliser des micro-ondes, dont l'intensité peut être assez modeste, pour produire une *ionisation primaire* des molécules d'air. L'ionisation secondaire qui vient d'être décrite conduit alors à *un processus quasi-explosif*. Il intervient aussi dans la foudre et dans la production d'étincelles électriques, mais ce processus est *maîtrisé* par les ovnis, parce qu'ils utilisent un champ EM alternatif. Retenons qu'il s'agit d'un processus non-linéaire, comportant une amplification interne, contrôlable. C'est essentiel dans la propulsion EM pulsée. Il y aurait également des *excitations électroniques*, donnant lieu à une luminosité de l'air ambiant, effectivement observée.

Le mécanisme de l'interaction entre particules chargées et particules neutres est différent de celui qui régit les collisions entre particules neutres. Bien que la conservation de la quantité de mouvement totale doive être respectée dans chaque collision individuelle, les électrons n'arrivent pas à mettre les molécules d'air en mouvement, parce que leur masse d'inertie est beaucoup trop petite pour cela. Ceci n'est pas seulement vrai pour les collisions *élastiques*, où la particule neutre revient à son état initial, mais également pour les collisions *inélastiques*. L'électron incident transfère alors une partie de son énergie cinétique à la particule neutre, ce qui accentue encore son incapacité à la mettre en mouvement. Le champ EM peut être rendu tellement fort que non seulement les électrons, mais également les ions produits participent au processus de la propulsion. Les ions atomiques, plus légers que les ions moléculaires, seront plus facilement accélérés et communiqueront moins de quantité de mouvement aux molécules neutres que si ces molécules avaient été ionisées. Globalement, il faut donc s'attendre à ce que l'air atmosphérique ne sera pas mis en mouvement très fortement.

Puisque M. Poher est pilote d'hélicoptère et qu'il a travaillé sur les moteurs de fusées, il s'est laissé tenter par l'analogie mécanique, en oubliant que l'interaction entre particules chargées et particules neutres est plus subtile que les collisions entre particules neutres. Rappelons qu'on a observé assez souvent qu'un ovni qui avait atterri se soulève d'abord lentement jusqu'à une certaine hauteur, pour devenir ensuite très lumineux et partir à une vitesse fulgurante. Il est logique d'admettre que le champ EM oscillant y a été rendu beaucoup plus intense et que l'on est passé à un autre régime, où les électrons et les ions sont accélérés très fortement, à tel point qu'ils deviennent des radiations ionisantes, dont il importe de minimiser la dangerosité au niveau du sol.

Il y a cependant des cas, où l'on a ressenti du "vent" lors du décollage d'un ovni ou d'un survol très rapproché. Dans d'autres cas, on a constaté que la végétation fut visiblement soumise à des forces qui sont bien ordonnées dans l'espace. Les *nids de soucoupes* montrent clairement une structure hélicoïdale, dont le modèle PEMP rend parfaitement compte. Il suffit d'admettre dans ce cas que *des particules solidaires de la surface des plantes* furent ionisées et soumises au champ EM appliqué. Quand des ovnis pénètrent dans l'eau des océans et en sortent, ils révèlent encore d'autres effets des forces appliquées.

Le raisonnement que nous venons d'évoquer (sans formules) démontre que le principe de l'action et de la réaction n'exige pas du tout que le milieu ambiant soit fortement mis en mouvement. Il exige seulement qu'il subisse des forces, dont la résultante est égale et opposée à la force de propulsion que subit l'ovni. Pour le modèle PEMP, on doit déterminer la force totale qui est exercée en moyenne sur l'ensemble des particules chargées. Cela implique qu'on doit tenir compte aussi des *"forces de frottement"*. Elles dépendent en effet de la vitesse des particules chargées et ces vitesses interviennent dans la définition des forces magnétiques. J'ai développé cette théorie d'une manière mathématique, mais vis-à-vis de l'objection de Claude Poher, il suffit de se rappeler qu'un enfant qui a chaussé des rollers peut se propulser en arrière, en poussant sur un mur, sans que ce mur s'écroule.

La production du champ EM oscillant, très intense

Pour éclairer ce débat un peu plus, il peut être utile que je dévoile maintenant un résultat qui a été obtenu en deux étapes. D'abord, j'ai patiemment rassemblé et analysé un ensemble d'effets physiques des ovnis, démontrant qu'ils sont *entourés d'un champ magnétique extrêmement intense, oscillant à basse fréquence*. Ce champ magnétique est tellement intense qu'il en résulte, par induction, un champ électrique non négligeable, bien que la fréquence des oscillations ne soit que de l'ordre de un à quelques centaines de Hz. C'est un indice qui fait pencher la balance très fortement en faveur du modèle PEMP, puisqu'il exige *une action combinée* d'un champ magnétique et d'un champ électrique sur les particules chargées, résultant d'une ionisation de l'air.

Ensuite, j'ai cherché à savoir *comment* les ovnis pourraient arriver à produire un champ magnétique oscillant, dont l'intensité dépasse de loin celle des champs magnétiques que nous pouvons produire dans nos laboratoires. En 2002, j'ai trouvé la réponse. Il fallait développer une théorie mathématique qui *part des équations de Maxwell et de l'hypothèse que la surface externe des ovnis est supraconductrice*. Il faut alors ajouter deux équations qui précisent comment le courant électrique pouvant exister à l'intérieur du supraconducteur dépend du champ électrique et du champ magnétique local. Ces *"équations de London"* remplacent la loi d'Ohm. En outre, il faut tenir compte de conditions de raccordement strictes pour les champs dans la paroi externe de l'ovni et les champs qui l'entourent.

Cet ensemble d'équations couplées admet une solution qui est très remarquable, puisque c'est *une onde EM de surface*. Cela veut dire qu'elle ne peut pas se propager dans l'espace comme les ondes EM qui nous sont familières. Son intensité est maximale à la surface de l'ovni et diminue progressivement vers l'extérieur, pour devenir négligeable au-delà d'une certaine distance. Elle dépend de l'intensité de la source, mais il est immédiatement clair que cela empêche des pertes d'énergie inutiles, purement radiatives, et donc aussi une détection facile à grande distance des ondes EM générées. Précisons de suite, qu'un champ magnétique ne pénètre que faiblement à l'intérieur d'un supraconducteur (effet Meissner). Puisque le champ électrique considéré est généré par induction, il en est de même pour lui.

Ceci est très favorable. Comme ces champs sont assez forts pour assurer la propulsion par leur action sur les particules chargées qui se trouvent à l'extérieur de l'engin, ils auraient évidemment un effet dévastateur sur les êtres biologiques qui se trouvent à l'intérieur de l'ovni, si ceux-ci n'étaient pas bien protégés. Leurs corps contiennent, en effet, des particules chargées. Notons qu'on a souvent observé que des ufonautes qui se trouvaient à l'extérieur d'un ovni ayant atterri, portaient une sorte de vêtement de plongeur. Il pourrait s'agir d'un tissu supraconducteur ayant pour fonction de protéger les ufonautes quand le champ EM de leur engin n'est pas négligeable. Notons aussi qu'on a fréquemment remarqué que les portes qui furent ouvertes au cours d'un atterrissage d'un ovni, se refermaient de telle manière que les joints n'étaient plus discernables. Ceci renforce l'idée d'un courant électrique de surface, dont la circulation ne doit pas être entravée.

Un sous-produit particulièrement surprenant de cette théorie physico-mathématique est que ce système fournit un *nouveau type d'oscillateur, sans fréquence propre*. Cela résulte du fait qu'on peut considérer l'enchaînement suivant : (1) Le courant électrique oscillant qui circule sur et juste au-dessous de la surface supraconductrice produit un champ magnétique oscillant. Il est quasi-statique pour des basses fréquences et ressemble à celui d'un électroaimant. (2) Ce champ magnétique oscillant induit partout un champ électrique oscillant. Puisqu'il est maximal quand la variation temporelle du champ magnétique est la plus forte, ces champs sont déphasés l'un par rapport à l'autre. (3) Ce déphasage est juste celui qu'il faut pour que champ électrique qui existe à la surface et dans la paroi supraconductrice puisse y réactiver les porteurs de charge de manière constructive. Il en résulte un processus cyclique, auto-entretenu aussi longtemps qu'il n'y a pas de perte d'énergie par des effets du champ EM sur des particules chargées. On doit évidemment fournir de l'énergie pour assurer la sustentation et la propulsion d'un ovni, mais ce système est hautement efficace et extraordinairement flexible.

On comprend, par exemple, pourquoi les mouvements des ovnis peuvent comporter des changements très brusques, en direction et en grandeur. Il suffit de modifier l'orientation des faisceaux de micro-ondes qui produisent l'ionisation primaire [4], en l'associant éventuellement à une augmentation de la fréquence d'oscillation et/ou de l'intensité du champ EM. Il n'y aura plus de propulsion suivant la direction initiale, mais propulsion suivant une autre direction. Tous ces effets sont légèrement atténués, puisque les forces se répartissent dans l'espace d'une manière progressive. Il n'y aura donc pas de bang supersonique.

La seule restriction fondamentale est que la fréquence d'oscillation du champ EM ne peut pas être trop élevée. Il s'agit, en effet, d'une *solution quasi-stationnaire* des équations considérées. Cela veut dire que le champ magnétique oscillant suit à chaque instant les variations de l'intensité du courant électrique qui circule autour de l'axe de l'ovni, comme si l'on se trouvait encore dans le cas statique. Il n'y a pas d'*effets de retard* dans la région de l'espace qu'il suffit de considérer pour les ondes de surface. Notons qu'il faut de toute façon que les particules chargées puissent être régénérées et ensuite disparaître presque entièrement au cours de chaque oscillation, afin de préserver la flexibilité du système.

Dans un échange de courrier avec Claude Poher, avant la réunion du GIRA, je lui ai déjà signalé ces développements, puisqu'il pensait pouvoir défendre la théorie des universons en attaquant le concept d'une propulsion de type MHD. Il a rétorqué que la supraconductivité disparaît quand le matériau qui en est le siège est soumis à un champ magnétique très intense. C'est exact, mais seulement pour la supraconductivité que nous connaissons actuellement. Pour les ovnis, il faudrait considérer *une supraconductivité à température ordinaire*. Est-ce possible ? Pour répondre à cette question, il faut savoir que la supraconductivité résulte de la formation possible de "paires d'électrons".

Bien que deux électrons se repoussent, ils peuvent être liés l'un à l'autre, à cause d'une force d'interaction qui résulte de l'échange de particules, semblables aux photons. Chaque électron a un spin 1/2, mais en opposant ceux-ci, on forme une particule de spin 0, dont le comportement est très différent. Ce n'est plus un *fermion*, soumis au principe d'exclusion de Fermi, mais un *boson*, permettant la *"condensation de Bose"*. Cela veut dire qu'on peut mettre autant de paires d'électrons qu'on veut dans le même état d'énergie. Ce sera toujours le plus bas possible et ceci implique que même quand les "porteurs de charge" sont en mouvement et produisent un courant électrique, ils ne seront pas délogés de cet état par des collisions avec d'autres particules. Il n'y a plus de résistance électrique !

Pour la supraconductivité ordinaire, découverte en 1911, les particules virtuelles sont des *phonons*. Ce sont des quanta d'ondes de vibration du réseau, mais leur énergie est très faible. Il en résulte que les paires d'électrons se brisent dès qu'on fournit une énergie trop grande. Puisque cela peut se faire thermiquement, ce type de supraconductivité est seulement possible à très basse température. On peut aussi fournir de l'énergie sous forme magnétique ou optique. Pour cette raison, il faut que le champ magnétique appliqué ne soit pas trop intense et que sa fréquence d'oscillation ne soit pas trop élevée. Je propose dès lors que les ovnis exploitent un autre type de supraconductivité, théoriquement possible, en tenant compte du fait qu'il suffit de créer cet état supraconducteur à la surface de l'ovni et dans une couche très mince, au-dessous de celle-ci.

On peut considérer en effet un nouveau type de supraconductivité, où des paires d'électrons sont formés par un échange de plasmons de surface. Ce sont des quanta d'ondes de plasma de surface, tout comme les photons sont des quanta d'ondes EM et les phonons des quanta d'ondes acoustiques. Chacune de ces particules est caractérisée par une relation spécifique qui détermine les énergies possibles en fonction des quantités de mouvement possibles. Pour un métal, les *"ondes de plasma"* résultent du fait que la densité moyenne des électrons de conduction (quasi-libres) peut osciller par rapport à leur densité moyenne, c'est-à-dire celle qui assure partout la neutralité électrique. Ces oscillations peuvent se produire assez facilement près de la surface, tout comme des groupes de molécules d'eau peuvent bouger fortement à la surface d'un lac, par exemple, et bouger également à l'intérieur de l'eau, mais de moins en moins fortement quand on y pénètre de plus en plus profondément.

L'énergie des plasmons de surface est environ 100 fois plus grande que celle des phonons et la *"bande d'énergie interdite"* qui sépare l'état supraconducteur de l'état normal augmente alors dans les mêmes proportions. Au lieu d'une *"température critique"* de l'ordre de 10 K, au-delà de laquelle l'état supraconducteur s'évanouit, on obtiendrait une température critique de l'ordre 1000 K et l'intensité du champ magnétique critique (pour l'effet Silsbee) est également très relevée. Aujourd'hui, la recherche de matériaux qui seraient supraconducteurs à température ordinaire est poursuivie activement dans différents laboratoires, puisque les enjeux technologiques et financiers sont considérables. Ma proposition mériterait donc d'être examinée de plus près.

Il existe un type de supraconductivité intermédiaire, qui apparaît à une température voisine de 70 K dans des matériaux qui ont une structure cristalline stratifiée, tels que des cuprates. Il semble que le mécanisme de cette supraconductivité n'a pas encore été élucidé. On pourrait peut-être penser à des ondes de plasma d'interface. Quoi qu'il en soit, il faudra tester la validité de ma proposition de manière expérimentale, mais elle a au moins l'avantage d'être logiquement cohérente.

Il subsiste encore une objection. Elle résulte du *principe d'inertie*. Des accélérations très brusques d'un véhicule quelconque impliquent en effet que ce qui se trouve à l'in-

térieur tend à rester sur place. Pour les ovnis, la force de réaction propulsive est appliquée là, où se trouve la source du champ EM, exerçant des forces sur le milieu ambiant. Il s'agit donc de la carcasse externe. Puisque le courant électrique qui génère ce champ n'est pas partout identique, on aboutit immédiatement à un problème de résistance des matériaux. Nous ne savons pratiquement rien de la métallurgie ET, mais parmi les débris qui ont été découverts à Roswell, il y en avait qui étaient particulièrement singuliers. C'étaient des feuilles très minces d'apparence métallique, légères comme de l'aluminium, mais qu'on ne pouvait ni couper, ni plier de manière permanente, ni brûler [19]. La forme bombée d'une pièce de grande taille *"faisait penser à un morceau de coque".* Toute la structure mécanique doit être très résistante, bien sûr, mais ceci n'est qu'un problème technique et non pas une question de principes. La situation est différente pour des "occupants".

Ils sont nécessairement pourvus d'une circulation d'un fluide, analogue à notre sang. Ce fluide tend à rester sur place quand le corps est accéléré. Une très grande accélération prolongée serait donc inadmissible, mais une Propulsion EM Pulsée pourrait donner lieu à *une suite d'accélérations très brèves*, mieux supportées. En outre, on peut concevoir que les ufonautes soient soumis à l'intérieur de leurs engins à l'action d'un *champ EM asservi* aux variations du champ EM externe, pour compenser les effets de l'accélération globale [17].

Je ne prétends pas qu'une propulsion de type MHD soit le seul modèle concevable, mais je n'ai pas l'impression qu'il peut être écarté aussi facilement que le modèle d'une propulsion de type gravifique. Il y a des indices [20] qui suggèrent que les ovnis disposent d'un système de propulsion auxiliaire, basé sur la *création d'ondes de plasma ioniques.* Elles correspondent à des oscillations en sens opposés des ions positifs et négatifs (ou des ions positifs et des électrons, beaucoup plus mobiles). Contrairement aux photons, les plasmons qui en sont les quanta peuvent avoir une très grande quantité de mouvement pour une petite énergie. Cela pourrait conduire à une propulsion analogue à celle des fusées, sans devoir éjecter de la matière. Il suffit d'agir d'une manière adéquate sur les particules chargées qui sont produites par ionisation primaire et secondaire ou qui préexistent dans le milieu ambiant. Puisque les forces EM peuvent être exercées de proche en proche dans une onde de plasma, ce procédé est envisageable pour les voyages interstellaires.

Je ne peux et ne veux pas exclure la possibilité d'une modification des lois physiques connues, permettant par exemple de générer un champ de force de type gravifique oscillant, couplé à un champ électromagnétique oscillant, mais je ne vois pas le moindre indice réaliste qui permettrait d'amorcer la construction d'une théorie de ce genre.

Quant à l'estimation des accélérations des ovnis, quand ces valeurs sont excessivement élevées, je pense qu'il faut être assez *prudent.* Claude Poher les situe entre 100 à 600 g. Les arguments qu'il utilise sont certainement fort intéressants, mais pour des valeurs aussi gigantesques, *la perception visuelle* n'implique pas seulement les lois de l'optique et la persistance rétinienne ou le pouvoir de résolution de nos yeux. Il faut également tenir compte du *traitement du signal dans le cerveau.* Ayant réalisé une étude approfondie des *"miracles du Soleil"*, tels que ceux qui se sont déroulés à Fatima et à Heroldsbach, je suis devenu très prudent à cet égard [21]. Nous avons effectivement tendance à sous-estimer l'importance des processus neurophysiologiques qui peuvent intervenir dans des situations inhabituelles.

Que savons-nous réellement de la perception visuelle du *mouvement* de lumières qui passent brusquement du repos ou d'une petite vitesse à une vitesse extrêmement élevée ? Cela implique à la fois la perception de formes, de mouvements, d'intensités et de couleurs, ce qui veut dire que le cerveau doit combiner des informations qui sont traitées séparément dans différentes aires visuelles. Il

faudrait les associer d'une manière extrêmement rapide. Or, cela se fait au moyen des "oscillations synchrones" qui ont elles-mêmes une fréquence limitée, bien que celle-ci soit déjà très élevée pour des processus neurophysiologiques. Il faudrait donc commencer par une étude systématique de la perception d'accélérations très grandes, avant d'en tirer des conclusions. Pensons à la prestidigitation, par exemple. Elle démontre clairement que nos sens sont abusés quand cela se passe trop vite.

L'interaction Universon-Matière

Claude Poher a le mérite d'avoir essayé de justifier l'idée que la propulsion des ovnis pourrait être de type gravifique. Il l'a fait, en introduisant le concept des universons. Ces particules hypothétiques se déplaceraient dans le vide à la vitesse c, mais ce ne sont ni des photons, ni des gravitons. Leur spin n'a pas été précisé, mais il a été postulé [1] qu'ils interagissent avec n'importe quelle particule élémentaire matérielle d'une manière très inhabituelle. Ils seraient capturés pendant un temps limité et ensuite libérés, mais cela se ferait de telle manière que *si la particule matérielle était accélérée, l'universon serait émis suivant une direction légèrement différente*, du moins quand les universons arrivent suivant la direction de l'accélération de la particule matérielle. Mon analyse [2,3] démontrait (le 28 novembre 2003) que cela n'est pas correct, même pas quand on adopte les postulats proposés.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'appliquer directement les lois de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement pour le cas particulier qui serait critique. J'ai également montré que la source de cette erreur provenait du fait que M. Poher avait utilisé *la loi d'addition des vitesses de la mécanique classique* au lieu de celle de la mécanique relativiste, indispensable dans ce cas. Je formulais encore d'autres objections, mais du moment que le théorème fondamental est incorrect, tout ce qui en a été déduit n'est pas valable non plus. Les *apparentes vérifications* astrophysiques ne sont que fortuites. Le débat public qui s'en est suivi [4] a mis en évidence que M. Poher s'était laisser guider par une analogie inadéquate. Pour l'*aberration astronomique*, la direction des photons incidents est en effet telle que la loi d'addition des vitesses de la mécanique classique est suffisante, mais la situation est différente pour les universons, quand ceux-ci arrivent pratiquement suivant la direction du mouvement de la particule matérielle.

En outre, M. Poher avait commis une erreur mathématique que j'ai mise en évidence (le 1er janvier 2004) d'une manière imparable. Il s'est alors permis d'affirmer (le 4 janvier) qu'il m'avait tendu un piège. Entretemps, mon fils Christophe avait fait remarquer (dès le 14 décembre) que même si le théorème fondamental était correct, il ne conduirait pas aux effets gravifiques annoncés [4]. Mathématiquement, il en résulterait même une absurdité colossale. Christophe avait cependant bien précisé : *"ma démarche est uniquement motivée par le souci de nous rapprocher de la vérité".*

Pour ma part, j'ai réagi au fait que M. Poher voulait faire croire qu'il m'avait tendu un piège, en lui envoyant (le 23 janvier 2004) un courrier électronique qui se référait au site Ufocom : *"Vous avez vu, je suppose, que pour l'instant, je ne compte pas poursuivre ce débat public. Ce n'est pas parce que* "peu de scientifiques" *seraient capables de suivre ce débat, mais parce que ceux qui comptent réellement ont assez d'éléments pour en juger à partir des arguments qui ont été fournis de part et d'autre. La suite de mon attitude dépendra essentiellement de ce que vous allez faire."*

Claude Poher a répondu le même jour que les difficultés qui avaient surgi étaient dues au fait qu'il avait dû simplifier son argumentation pour des raisons pédagogiques. *La méthode relativiste conduirait finalement au même résultat.* Alors je me demande pourquoi il n'a pas signalé dans son livre que l'ar-

gument qu'il y présentait était faux et pourquoi il ne me l'a pas dit au cours de nos discussions antérieures. Mais ce qui importe, c'est que M. Poher a modifié son raisonnement dans un document de 16 pages (envoyé le 23 février). Il était intitulé *"Une autre approche de l'interaction Universons / Matière"*. Cette fois-ci les effets des changements de repère étaient bien décrits de manière relativiste, en considérant l'énergie et la quantité de mouvement des deux particules concernées, mais les postulats de base n'avaient pas été modifiés. Un autre problème subsiste dès lors et nous en reparlerons.

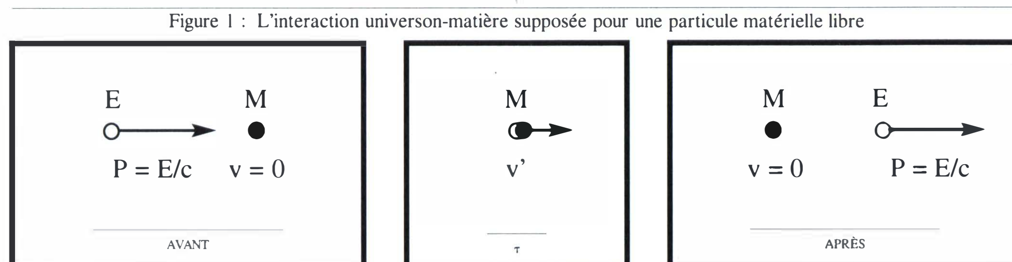
Pour l'instant, il convient de signaler que la nouvelle version du théorème fondamental modifiait certaines affirmations antérieures d'une manière radicale. Claude Poher notait lui-même : *"Il s'agit là d'une profonde différence d'interprétation des faits, par rapport à celle que j'ai adoptée dans mon livre"*. Il semblait être perplexe : *"Deux façons de considérer l'interaction des universons avec la matière sont donc en présence... Elles conduisent à des explications physiques totalement différentes de la gravitation, bien que les conséquences soient finalement identiques. Alors quelle est "la bonne" interprétation physique de ce phénomène ?"*

En fait, le théorème fondamental avait été modifié à tel point qu'il en résultait un changement de signe dans l'explication proposée pour l'inertie. Malgré cela, la nouvelle version de sa théorie conduirait, apparemment, *aux mêmes effets gravifiques*. C'était fort étonnant et M. Poher souhaitait avoir mon *"impression personnelle"*. Deux jours plus tard, je lui ai communiqué une analyse qui contenait déjà les éléments dont je parlerai plus loin. Bien que la nouvelle version était mathématiquement correcte, elle ne l'était pas physiquement ! J'ajoutais : *"J'en suis désolé. Il serait évidemment plus facile pour moi de ne rien dire, mais j'estime que ce silence serait hypocrite et coupable, parce que je vous laisserais simplement vous enfoncer de plus en plus dans une erreur que vous ne voyez pas, mais qui est manifeste et importante. Elle finira par vous faire du tort, si vous ne redressez pas cette situation vous-même et le plus tôt sera le mieux... Je n'envisage pas de rendre ces réflexions publiques, sauf si cela s'avère nécessaire."*

Ainsi, nous en arrivons à la *réunion du 8 septembre 2004*. Je rends hommage à M. Poher d'avoir clairement reconnu dans son exposé que le traitement antérieur [1] de l'interaction universon-matière n'était pas correct. Cette honnêteté intellectuelle mérite notre respect, mais Claude Poher était encore toujours persuadé de la validité de la nouvelle version de sa théorie. Il l'a détaillée dans une note [22], distribuée à la fin de la réunion du GIRA. Je n'ai eu que peu de temps pour expliquer ce qui ne va toujours pas, en me servant de quelques figures. Je n'en reproduis que trois, mais pour que l'argumentation puisse être plus facilement accessible à chacun, j'ajoute ici une autre figure et des explications plus détaillées.

Rappelons que M. Poher considère un universon d'énergie E qui rencontre une particule matérielle (élémentaire) de masse M. *Quand celle-ci ne subit aucune force*, on peut choisir un référentiel, où sa vitesse $v = 0$. Puisque l'universon est supposé avoir une masse au repos nulle, sa quantité de mouvement est égale à $P = E/c$. Claude Poher décrit alors le processus d'interaction, en considérant les trois phases que voici :

Figure 1 : L'interaction universon-matière supposée pour une particule matérielle libre



Les transformations relativistes (1) à (44) du texte proposé sont correctes, mais elles sont assez compliquées et inutiles. Le résultat final est évident, en effet, quand on accepte les postulats de M. Poher, mais il avait voulu préparer l'étude du cas, où la particule matérielle est accélérée. Ce qui fait réellement problème, ce sont les postulats physiques sous-jacents, plus clairement visibles dans le premier texte qu'il m'avait transmis. Il y en a trois : (a) Le même universon est "capturé" pendant un temps τ très petit et ensuite libéré. Il contribue à la masse moyenne de la particule matérielle. (b) La capture et la libération de l'universon sont des processus dont chacun est soumis à une conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement, en tenant compte d'une masse M' et d'une vitesse v' dans l'état intermédiaire. (c) L'universon libéré doit avoir la même énergie que l'universon incident. J'avais déjà signalé dans ma première analyse publique [2] que ces postulats ne sont pas conformes à la mécanique quantique relativiste qui doit pourtant être appliquée pour n'importe quelle interaction entre des particules élémentaires. Or, M. Poher a insisté sur le fait qu'il considère des particules élémentaires [3].

Les postulats (a) et (b) résultent de conceptions purement classiques. Monsieur Poher affirme que sa théorie est quantique, mais cela ne devrait pas signifier simplement que les universons sont des particules. Il faudrait les considérer comme étant des quanta d'un certain type d'ondes, dont la nature serait à préciser. Il faudrait surtout accepter le fait que des particules peuvent disparaître et apparaître, du moment que l'énergie totale est conservée. Au lieu de parler de la capture et de la libération d'un même universon, il faudrait parler de l'annihilation de l'universon incident et de la création d'un autre universon. Quand ces deux processus sont séparés d'un intervalle de temps t, très court, il n'est pas licite d'imposer la loi de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement pour l'état intermédiaire. En effet, l'énergie totale du système n'y est déterminée qu'avec une incertitude $\Delta E \approx h/\tau$, où h est la constante de Planck. Cette relation d'incertitude de Heisenberg joue un rôle essentiel en mécanique quantique.

Le postulat (c) est également inadmissible, puisque les valeurs de E et de P dépendent du référentiel choisi, bien que la relation $P = E/c$ soit préservée pour tout référentiel d'inertie (où l'accélération est nulle, quand la force appliquée est nulle).

L'argument utilisé par M. Poher pour affirmer que l'énergie des universons est de l'ordre de $1{,}5.10^{-12}$ eV n'est pas acceptable, puisque cet argument résulte d'une interprétation de *"l'expérience de Grenoble"* qui est contraire à ce que celle-ci a prouvé. Je suis tout prêt à considérer des particules encore inconnues, mais toute nouvelle théorie doit se raccorder à celles qui sont connues et qui ont été bien vérifiées. Le processus de la diffusion quantique d'un universon par une particule matérielle élémentaire devrait donc être décrit par la figure 2.

Elle est analogue à ce qui se passe pour l'effet Compton.

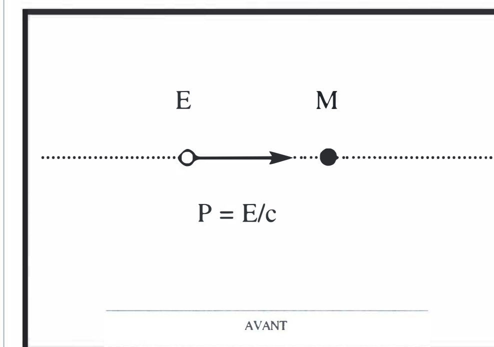
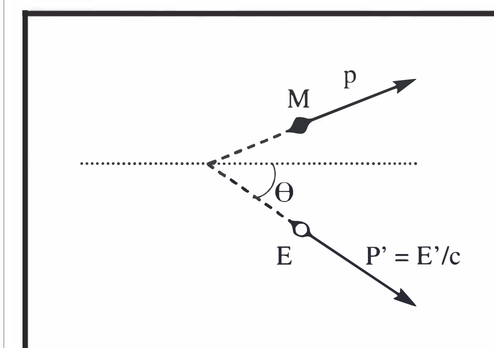


Figure 2 : La diffusion attendue d'un universon par une



Compton avait constaté (en 1921) que le photon diffusé suivant une direction donnée, définie par l'angle Θ, n'a plus la même énergie que le photon incident. Il fallait cependant que le photon ait interagi avec une particule chargée. Compton pouvait donc admettre qu'il devait s'agir d'un électron atomique et que celui-ci est éjecté de l'atome quand le photon incident est assez énergétique. Il a supposé qu'on peut même négliger l'énergie de liaison de l'électron atomique et le traiter comme un électron libre. En considérant seulement les lois de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement pour l'état initial et final, il rendait parfaitement compte des faits observés. L'énergie E' du photon diffusée dépend en effet de l'énergie E du photon incident et de l'angle de diffusion q. En fait, Compton a démontré de cette manière qu'un photon se comporte bien comme une particule et cela valait bien un prix Nobel. Le principe d'incertitude de Heisenberg (découvert en 1927) expliqua pourquoi il suffisait de tenir compte de la conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement totale pour l'état initial et l'état final. Bientôt, on comprit aussi qu'il y a annihilation du photon incident et création d'un autre photon.

Il faudrait procéder de la même manière pour les universons. L'énergie E' de l'universon diffusé peut être inférieure à celle de l'universon incident, ce qui permet alors à la particule matérielle (supposée libre) d'être mise en mouvement. On peut même décrire ce processus en termes quantiques, ce qui veut dire que l'onde plane associée à l'universon incident est partiellement convertie en une onde sphérique sortante, dont l'intensité n'est pas la même dans toutes les directions. Ceci fournit la probabilité pour qu'une diffusion de la particule incidente ait lieu suivant telle ou telle valeur de l'angle Θ.

Quand le photon incident a une énergie trop faible pour éjecter l'électron atomique, le processus de diffusion est différent, bien que le photon indicent soit également annihilé. Son énergie est communiquée entièrement à l'électron qui passe alors dans un état d'énergie plus élevée, mais sans pouvoir quitter l'atome. S'il n'aboutit pas à un état excité stationnaire, il revient très vite à son état initial, en créant un photon qui sera émis avec la même énergie que le photon absorbé. Ce processus est représenté sur la figure 3, où Eo est l'énergie de l'électron dans son état fondamental et E1 celle de l'électron dans un état excité stationnaire. L'énergie E du photon absorbé peut être quelconque, mais la durée de l'état intermédiaire sera d'autant plus longue qu'elle sera proche de l'énergie E_1-E_0.

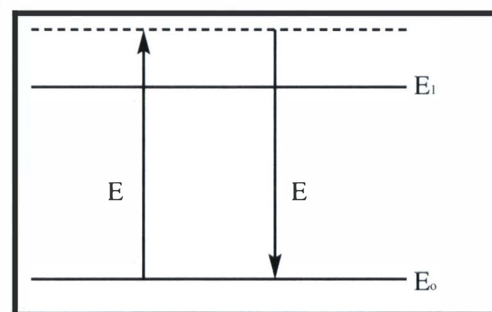


Figure 3 : Diffusion sans changement d'énergie.

Dans ce cas, le photon émis est également différent du photon incident et il peut donc être émis suivant une autre direction. Le postulat qui est sous-jacent à la figure 1 n'est donc pas correct. Il y aurait toujours une distribution statistique pour les directions des universons diffusés, mais il est vrai que pour un flux d'universons incidents parfaitement isotrope, le flux des universons émis resterait également isotrope. Venons en maintenant au cas important, celui de la diffusion d'un universon par une particule élémentaire matérielle qui est accélérée. Claude Poher affirme que les universons ne sont alors plus diffusés de manière isotrope.

Je lui avais déjà signalé (en particulier dans ma note du 25 février 2004) que cela n'est pas correct, parce qu'il faudrait *"transposer la théorie de l'effet Compton, en ajoutant à la quantité de mouvement p de la particule matérielle dans l'état final la quantité de mouvement Dp, due aux effets de l'accélération."* En outre, il peut seulement y avoir conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement totale pour un système isolé.

La figure 4 exprime les effets de la conservation de la quantité de mouvement au moyen du triangle inférieur.

P est la grandeur de la quantité de mouvement de l'universon incident et P' celle de l'universon émis. Ce changement confère à la particule matérielle une quantité de mouvement p. L'énergie E' est déterminée par la loi de conservation de l'énergie (en tenant compte des expressions relativistes des énergies des deux particules impliquées). Ceci est identique à ce qui se passe quand la particule matérielle n'est pas soumise à une force extérieure. S'il y a une force extérieure F qui accélérée la particule matérielle pendant la durée t de l'état intermédiaire.

Il en résulte que cette particule matérielle acquiert une quantité de mouvement additionnelle $\mathbf{\Delta p} = \mathbf{F}/\tau$.

Les lettres grasses indiquent toujours qu'il s'agit de vecteurs.

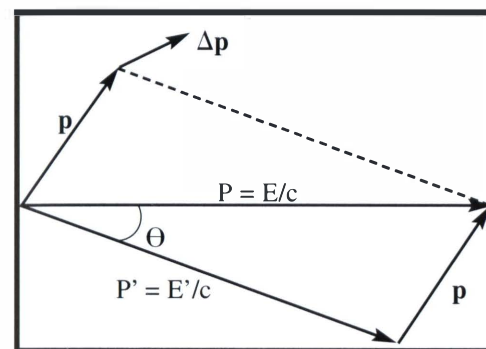


Figure 4 : La diffusion d'un universon par une particule matérielle accélérée.

La quantité de mouvement finale de la particule matérielle est égale à la somme vectorielle de **p** et **Δp**. Son énergie cinétique sera également modifiée.

Il apparaît cependant que la diffusion de l'universon n'est pas influencée par l'accélération de la particule matérielle. Elle est donc isotrope, ce qui est conforme à mon analyse antérieure [2].

La décomposition du processus global en deux pas distincts, dont les effets sont considérés séparément, est généralement utilisée en physique.

Conclusions

Il résulte de l'argument que je viens de présenter que le théorème fondamental de la théorie des universons n'est pas valable. La diffusion des universons n'est pas affectée par l'accélération de la particule matérielle. Par conséquent, la théorie proposée ne suffit pas pour rendre compte d'une propulsion des ovnis de type gravifique, pour réinterpréter la gravitation universelle et pour concevoir "l'énergie du futur".

Une évaluation indépendante par des spécialistes des différents sujets évoqués serait cependant bienvenue. Ils ne doivent même pas se préoccuper du phénomène ovni, mais ils verront peut-être que ce phénomène soulève des problèmes scientifiques importants. Chacun est libre de choisir la voie de recherche qui lui plaît et même de décider de ne rien faire, mais il serait utile que ceux qui cherchent communiquent entre eux. La situation actuelle en ufologie peut être comparée, en effet, à l'exploration d'un labyrinthe. Il y a différentes voies à explorer et l'on ne sait pas à l'avance ce qu'on y trouvera. Il peut donc arriver qu'on s'engage dans une voie qui se révèle finalement être bouchée. Dans ce cas, on doit revenir en arrière et repartir suivant une autre voie. La recherche scientifique progresse en effet par essais et erreurs et n'oublions pas que Claude Poher a eu le courage de se lancer dans l'étude du phénomène ovni et qu'il a réussi à créer le GEPAN, il y a une trentaine d'années.

Incidemment, il m'a amené à dévoiler déjà certaines de mes idées concernant une propulsion des ovnis de type EM. Je publierai ces idées en temps voulu, de manière systématique et scientifiquement argumentée, mais il semblait maintenant nécessaire d'endiguer le risque d'une propagation d'idées confuses, pouvant faire du tort à l'ufologie scientifique. J'espère surtout que d'autres scientifiques commencent à prendre conscience du fait que l'étude du phénomène ovni est un défi majeur qui demande à être relevé.

[1] C. Poher : *Gravitation Les Universons, énergie du futur*, Le Rocher, 2003.
[2] A. Meessen : *Analyse de la Théorie des Universons*, http://www.meessen.net/A.Meessen/Universons.pdf
[3] http://www.ufocom.org/pages/v-_fr/m--_sciences/index.html
[4] A. Meessen : *Réflexions sur la propulsion des OVNI, Inforespace* (SOBEPS), n° 8, 9 et 10 (1973) ; J. Scornaux et A. Meessen : *La propulsion des OVNI et ses effets secondaires, Inforespace*, n°7.
[5] http://www.premiumwanadoo.com/universons/
[6] A. Meessen : *Observations, analyses et recherches. Vague d'OVNI sur la Belgique*, 2, SOBEPS, 1994.
[7] T. Kuhn : *The Structure of Scientific Revolutions*, Univ. Chicago Press, 1962, voir Internet.
[8] F. Zwicky : *On the masses of Nebulae and of Clusters of Nebulae*, Astrophys. Journal Oct. 1937.
[9] M. Disney : *The hidden Universe*, Dent & Sons, 1984, p. 140.
[10] J. Kormendy and G.R. Knapp : *Dark Matter in the Universe*, Proceedings of the 117th Symposium of the International Astronomical Union, Reidel, 1985.
[11] S. Tremaine : *The Dynamical Evidence for Dark Matter, Physics Today*, Febr. 1992, 28-36.
[12] A. Meessen : *Spacetime Quantization*, Elementary Particles and Cosmology, Found. of Physics, 29, 281-316, 1999 and http://www.meessen.net/AMeessen/STQ/STQ.pdf
[13] C.E. Renshaw & W.L. Kalfelz : *Anomalie Pioneer 10 et 11. S'agit-il d'une découverte capitale ?* http://jcboulay.free.fr/astro/sommaire/astronautique/pioneer/page_anomalie.htm
[14] Voir la figure 24, p. 174, du livre de Claude Poher (référence 1).
[15] C.E. Renshaw and W.L. Kallfelz : *Anomalie Pioneer 10 et 11. S'agit-il d'une découverte capitale ?* (traduction et compléments) : http://jcboulay.free.fr/astro/sommaire/astronautique/pioneer/pabe_anomalie.htm Voir également: *Pioneer anomaly put to the test*, http://physicsweb.org/articles/world/17/9/3/1 et l'article de base : J.D. Anderson et al. : *Study of the anomalous acceleration of Pioneer10 and 11*, Phys. Rev. D65 (2002), http://www.arxiv.org/abs/gr-qc/0104064
[16] J. Plantier : *La propulsion des soucoupes volantes par action directe sur l'atome*, 1955. Voir aussi R.D. Story : *The Encyclopedia of UFOs*, Doubleday, 1980, p. 270.
[17] P. Hill : *Unconventional Flying Objects*, 1995.
[18] R. Feynman, Collection *Les Génies de la Science*, n° 19, *Pour la Science*, mai-août 2004.
[19] C. Berlitz and W. Moore : *The Roswell Incident*, Granada, 1981. G. Bourdais : *Roswell, secret et désinformation*, JMG, 2004, p. 95-125, 228, 321, 332 et 351.
[20] A. Meessen : *Analyse et implications physiques de deux photos de la vague belge, Inforespace*, 100, 5-40, 2000 ; *Compléments à l'analyse de deux photos et propriétés des radiations ionisantes, Inforespace*, 101, 57-63, 2000 et site Internet (référence 2).
[21] A. Meessen : *Apparitions and Miracles of the Sun, International Forum "Science, Religion and Consciousness"*, University Fernando Pessoa, 23-25 th October 2003. Le texte sera mis sur mon site Internet.
[22] C. Poher : *Positive Verification Results concerning the Modernized Version of a XVIIIth Century Quantum Gravitation Theory*, Prospective Studies, CNES (May 2004).

EN DEVISES EURO

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS 2005

En **2005**, nous vous proposons **2** numéros de la revue ***INFORESPACE*** [n° **110** + n° **111**] aux conditions suivantes (frais d'envoi compris) :

Cotisation	Belgique	France	Autres Pays
d'honneur	40	42	45
ordinaire	30	33	35

Pour celles et ceux qui choisiront la formule de cotisation de ***membre d'honneur***, nous leur rappelons qu'il s'agit là de la seule formule offrant la possibilité d'une ***carte de membre***.

Tout versement
est à effectuer au compte bancaire de la **SOBEPS**
n° **210-0222255-80** ou au
n° **000-0316209-86** de son C.C.P.
avenue Paul Janson, 74
B-1070 Bruxelles.

Veuillez préférentiellement utiliser le bulletin de virement-versement ci-joint.

Pour la France et le Canada, le versement doit s'effectuer uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, MAIS AVEC LES FRAIS BANCAIRES À VOTRE CHARGE.

Veuillez nous excuser de procéder ainsi, mais toute autre façon de faire nous obligerait à augmenter nos montants de cotisation de manière encore plus drastique.

Christian LONCHAY
Trésorier de la SOBEPS

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

1. UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

La SOBEPS vous propose ce dossier exceptionnel sur la vague d'observations qui a déferlé sur la Belgique depuis l'automne 1989 jusqu'à l'été 1991.

- Préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS;
- Historique des événements : au jour le jour, la vie de la SOBEPS durant ces deux dernières années et la description des meilleurs cas enquêtés;
- La couverture médiatique de la vague, avec un tour d'horizon de la presse écrite du monde entier, des extraits des émissions TV et radio, etc...;
- Les documents photos et vidéos, ainsi que les résultats des analyses;
- L'analyse des données radars grâce à la collaboration sans précédent de la Force aérienne et de la Gendarmerie;
- L'évolution de l'intérêt chez les officiels et les scientifiques, un projet d'étude au niveau européen;
- Les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger, et plus particulièrement un exposé de la vague américaine de 83-84;
- Le point sur la technologie "Stealth", pour tordre définitivement le cou à un drôle de "canard";
- Les premières analyses statistiques sur la vague;
- Les conclusions personnelles des auteurs du livre;
- Postface par le général Wilfried De Brouwer de la Force aérienne.

Un dossier que personne ne peut manquer.

Enfin l'occasion d'en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain : les enquêteurs, les milliers de témoins rapprochés, les chercheurs.

Ce livre de 504 pages, relate de nombreux cas inédits et contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

2. UNE ENIGME NON RESOLUE

En 1994, la SOBEPS publiait son second rapport d'activités sur la vague belge. A partir de dizaines de milliers de pages de rapports d'enquêtes, la SOBEPS mettait le monde politique et scientifique face à de nouveaux défis.

- Préface d'Isabelle Stengers, philosophe et historienne des sciences (en quoi cette vague constitue-t-elle une "anomalie" ?).
- Historique des observations, les grands cas survenus après la publication du premier rapport de la SOBEPS.
- Présentation des particularités remarquables de la vague : les caractéristiques de vol, le détail des structures, les effets physiques.
- Le dossier complet de l'analyse de la photographie de Petit-Rechain.
- L'évocation des cas diurnes de cette vague, et plus particulièrement les phénomènes observés dans l'après-midi du 29 novembre 1989, quelques heures avant l'explosion de la vague au-dessus d'Eupen.
- Les réactions du monde scientifique à la publication de notre dernier rapport, les commentaires de la presse, l'intérêt des chaînes télévisées pour les événements.
- Comparaison de l'évolution des témoignages en fonction des médias, avec l'évolution du rôle de la presse dans la diffusion de la vague.
- Comment, à partir des observations disponibles et des analyses effectuées, entreprendre des nouvelles recherches.
- Les perturbations météorologiques et les radars : une hypothèse pour l'épisode de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (radars des F-16).
- Prospectives pour une ufologie scientifique, avec la recherche d'une méthodologie appropriée.
- Les enjeux de la recherche ufologique par rapport à la démocratie (démarches politiques entreprises par la SOBEPS sur le plan national et au niveau européen).

Ces deux ouvrages édités par la SOBEPS constituent un tout difficilement dissociable.

Nous vous les proposons tous les deux (ces livres étant désignés par VOB 1 et VOB 2) pour la somme de **37 € (1500 FB - 275 FF)**, frais de port et TVA compris. Cette offre n'est valable que pour les deux volumes pris ensemble. Chaque volume séparé est vendu au prix de **26 € (1050 FB - 200 FF)**.

Vous pouvez effectuer votre payement par compte bancaire (n° 210-0222255-80 ou n° 000-0316209-86), au nom de la SOBEPS, avenue Paul Janson, B-1070 Bruxelles. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, mais avec les frais de transfert à votre charge (les chèques seront refusés).
N'oubliez pas de mentionner clairement dans la case "communication", soit VOB 1+ VOB 2, ou VOB 1, ou VOB 2, selon votre choix, et le nombre d'exemplaires commandés.

La **SOBEPS** est une association sans but lucratif qui dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans le mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, réduction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement sur rendez-vous le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24 h.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Notre collection de diapositives est aujourd'hui épuisée. Nous pouvons néanmoins encore vous proposer quelques séries exceptionnelles qui sont chaque fois accompagnées de commentaires quant à l'origine des documents :

- **trois** séries de 12 diapositives en couleurs : 15 € la pochette de 12 photographies (600 FB - 100 FF), ou 42 € les trois séries (1700 FB - 280 FF)
- **deux** séries de 12 diapositives sur la vague belge de 1989-91 : 18,5 € pour les deux pochettes de 24 documents indissociables (750 FB - 120 FF)